

# Revue Canadienne

---

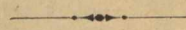
---



## SOMMAIRE

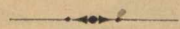
Pages

289 —	I. LE FEU SACRÉ DES GRECS À JÉRUSALEM.....	Hadji Cordier.
303 —	II. HISTOIRE DU SUCRE D'ÉRABLE.....	Benjamin Sulte.
314 —	III. OISEAUX DE CARÈME.....	Luc Dupuis.
316 —	IV. PAR DELÀ LES LIMITES DE NOTRE CAGE (II).....	M. Tamisier.
337 —	V. CHEZ LES TRAPPISTES DE CHINE (suite et fin).....	A. Van Biervliet.
346 —	VI. ÉCHOS DES SCIENCES.....	J. Flahault.
360 —	VII. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Thomas Chapais.
374 —	VIII. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *



### PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL — Canada



# La Route Populaire



ENTRE

Montréal et Québec  
Montréal et Ottawa  
Montréal, Joliette et St-Gabriel  
Montréal, Ste-Agathe, Nominigüe  
et les Laurentides  
Montréal et les Chutes Shawinigan  
Montréal et Ste-Anne de Beaupré  
Montréal et le Cap de la Magdeleine  
Montréal, Bala et le Muskoka

Montréal, St-Jean, N.B., et les Provinces  
Maritimes  
Montréal, Manchester, Nashua, Lowell,  
Boston et la Nouvelle Angleterre  
Montréal, Toronto, Détroit et Chicago  
Montréal, Sault Ste-Marie, St-Paul,  
Duluth et Minneapolis  
Montréal, Fort William, Winnipeg, Van-  
couver, le Kootenay et la Cote du  
Pacifique.

Empress of Britain

Empress of Ireland

LES PAQUEBOTS

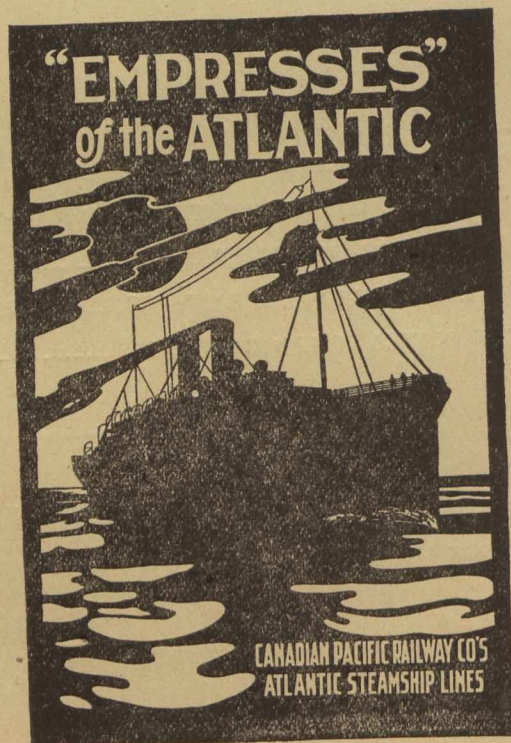
"Empress"

sont les plus modernes  
et les plus rapides faisant  
le service entre les ports  
Canadiens et Liverpool



W. G. ANNABLE,  
Agent Général du Traffic-  
Voyageur pour les  
Paquebots,  
MONTREAL

EMILE J. HEBERT,  
Agent Général Dépt. des  
Voyageurs pour le  
Chemin de Fer,  
MONTREAL





## AUX AMIS DE LA " REVUE "

**N**OUS remercions bien cordialement tous les amis de la *Revue*, collaborateurs, souscripteurs et annonceurs ; leur concours nous permet de servir au lecteur une publication de plus en plus intéressante.

Nos abonnés sont priés de nous donner avis de tout changement dans leur adresse.

Ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas encore fait, voudront bien nous envoyer le montant de leur souscription (\$3.00 par année), le plus tôt possible.

Les abonnements commencent en janvier et finissent en décembre.

Chaque fois qu'une de nos annonces vous guide dans vos achats, veuillez mentionner la *Revue Canadienne*. Le revenu de nos réclames nous fournit un appoint sérieux.

La Compagnie de Publication de la " Revue Canadienne "



# Revue Canadienne

47me ANNEE 1911

Paraissant chaque mois vers le 15

S'adresser pour la rédaction et l'administration au *Bureau de la Revue Canadienne*,  
471, rue Laguchetière Ouest, Montréal.

## CONDITIONS :

*Abonnement* : Canada et Etats-Unis, \$3.00 ; France et Union Postale, 18 francs ; Angleterre, 15 shellings. — Chaque livraison, 25 cents, et, pour l'Union Postale 1.50 frs.

NOTE. — Les abonnements comptent de janvier à décembre. Pour cesser de recevoir la *Revue*, il faut renoncer formellement à son abonnement avant le 15 décembre. Il ne suffit pas de refuser un numéro qui arrive par la poste. Il faut donner avis verbalement ou par écrit.

## ... LIVRES REÇUS ...

Il sera rendu compte aux NOTES BIBLIOGRAPHIQUES de tout ouvrage dont on nous fera parvenir *deux exemplaires*.

## PRINCIPAUX COLLABORATEURS (1910-1911)

Mgr Bruchési. — Mgr Archambeault. — MM. Ernest Marceau, Léonidas Perrin, Philippe Perrier, Emile Chartier, directeurs de la *Revue*, Elie-J. Auclair, secrétaire de la rédaction, P.-A. Archambeault, Louis Arnould, P.-M.-J. Benoit, J.-B. Caouette, Thomas Chapais, J.-C. Chapais, C.-P. Choquette, Armand Chossegras, J.-M. Clarke, W. Chapman, L.-O. David, Henri d'Arles, Adélarde Desrosiers, F.-L. Desaulniers, A.-C. Dugas, Luc Dupuis, Albert Ferland, Hector Filiatrault, Jean Flahaut, Jules Fournier, Alphonse Gagnon, Ernest Gagnon, Père Galtier, Henri Gauthier, Antonio Huot, Abbé Jeannotte, Wilfrid Lalonde, Henri Lemay, Pamphile Lemay, V. Many, A. Marsan, A. Nantel, L.-A. Prudhomme, A.-B. Routhier, Benjamin Sulte, M. Tamisier, Valentin-M. Breton, A. Van Biervliet, Rodrigue Villeneuve, Fabien Vanasse.

Capital autorisé : \$2,000,000      Capital payé : \$1,000,000  
Réserve et Surplus : \$438,674.48 (au 31 déc. 1910).

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900  
44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du  
Nouveau-Brunswick

**BUREAU DES DIRECTEURS :** *Président*, M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; *Vice-président*, M. W. F. CARSLY, de la Maison S. Carsley & Co.; Hon. LOUIS BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture; M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Ry. Co."; M. Alph. RACINE, de la Maison Alphonse Racine & Cie, L. J. O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée; M. Tancrede BIENVENU, *directeur, gérant-général*.

**BUREAU DE CONTROLE :** *Président*, Hon. Sir Alex. LACOSTE; *vice-président*, Dr E. PERSILLIER-LACHAPELLE, administrateur du Crédit Foncier; Hon. Sir Lomer GOULIN; M. Tancrede BIENVENU, *gérant-général*; J. W. L. FORGET, *inspecteur*; ALEX. BOYER, *secrétaire*.

**INFORMATIONS.** — *Avantages spéciaux de notre département d'épargne.* — 1o Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir TROIS p. c. d'intérêt payable semi-annuellement, les 30 juin et 31 décembre de chaque année; 2o Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICATS DE DEPOTS SPECIAUX, payables à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes, savoir: Trois mois, 3 p. c. Six mois 3¼ p. c. Douze mois, 3½ p. c. Ces certificats ne sont émis toutefois que pour une somme de \$500. et plus.

**Bureau-Chef** . . . 7 et 9, Place d'Armes  
TANCREDE BIENVENU, *gérant-général*      A. GIROUX, *gérant*.

408 Rue Rachel Est, C. A. Roy.      103 Rue Roy, A. Larose.  
742 Rue Ontario Est, J.P. Leblanc.      848 Notre-Dame O., A.E. Prudhomme  
972 Rue Beaubien, Geo. L. Marsolais.

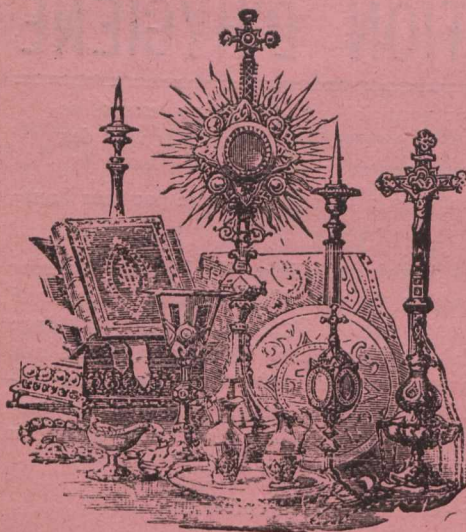
16, Notre-Dame Ouest, Montréal

## J. E. GARREAU

Successeur de

C. B. LANCTOT,

Importateur de Bronzes, Orfè-  
vrie, Ornaments, Says, Mérinos  
Vêtements Ecclésiastiques, Etc.

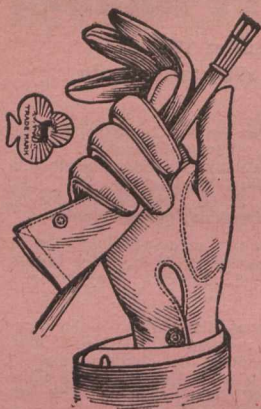


Ateliers spéciaux pour la fabrication  
de Statues peintures, Chemins de Croix  
en peinture sur toile, Chemins de  
Croix en relief, Drapeaux, Bannières.  
Décorations pour Société. Vins de  
messes approuvés par les autorités ec-  
clésiastiques, Tarragone, Sicile, Mas-  
saula, Santernes, Muscatel et Clarets.  
Huile de table, Huile d'Olive de  
Nice, brûlant huit jours, hautement  
recommandé et étant aussi le plus en  
usage pour le clergé et les communa-  
tés religieuses du Canada. Nous ven-  
dons notre Huile avec le privilège de

la retourner à nos dépens si elle ne donne pas satisfaction, Bouquets et Fleurs, Lustres  
en cristaux, Photographies de Statues, etc., et la liste des prix envoyés sur demande.  
Braie Encens, Encens Arabie, Dominical. Nous avons toujours en mains un assorti-  
ment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux. Médailles, Chapelets.

*Spécialités :* Décorations d'Eglises, Tentures Funèbres de tous genres.

La Vogue Irrésistible des



# GANTS PERRIN



Pour hommes est due à leur supériorité bien établie au point de vue de la beauté, de la qualité, de la coupe et de la durée.

**TOUTES LES POINTURES,  
TOUTES LES NUANCES A LA MODE.**

## SIMPLE QUESTION D'HYGIENE

Médecins et hygiénistes condamnent la consommation excessive que nous faisons de la viande et recommandent l'usage régulier des Céréales, comme base de notre alimentation.

**LES CEREALES OGILVIE** ont conquis la faveur populaire par leur haute qualité toujours uniforme.



La farine d'avoine Ogilvie, le Wheat Marrow Ogilvie, le Golden Meal Ogilvie (blé d'inde finement granulé) Ogilvie Pearl Barley (Orge Perlée) Ogilvie Pearl Hominy (Blé d'inde préparé pour la soupe) offrent, par leur variété, de précieuses ressources pour l'ordonnance des repas et la préparation du menu quotidien.

En vente dans toutes les épiceries.

**The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.**

Par Brevet Royal, Meuniers de S. A. R. le Prince de Galles

MONTREAL ET WINNIPEG

**N. G. VALIQUETTE,**  
**LIMITÉE**

Meubles, Tapis, Linoleums, Prélarts,  
Papier-tenture, Rideaux, Draperies,  
Lits et literies, Poêle en fonte et en  
acier.

Reconnue comme une des plus grandes maisons d'ameublement du Canada.  
100,000 pieds carrés de plancher complètement remplis d'échantillons.

Chaque prix marqué en chiffres connus et chaque article vendu avec pleine garantie de satisfaction.

Plans et estimés fournis gratuitement pour ameublements d'Eglises, Ecoles, Offices et Edifices publics de toute espèce.

471-477, RUE SAINTÉ-CATHERINE EST, MONTREAL



**CARON FRÈRES**

233-239, RUE BLEURY, MONTREAL

Manufacturiers de Médailles et d'Insignes de  
sociétés, clubs, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE.

**FUMEZ** 

LES CELEBRES CIGARES

**BOSTON**

— ET —

**PEG TOP**

Manufacturés par L. O. GROTHE & CIE, Montréal, Qué.

# ...DÉCORATIONS...



**La Cie d'Anvents des Marchands**

**LIMITÉE**

**25 à 29, RUE NOTRE-DAME EST**

**MONTREAL**

Vendra à grand sacrifice, après les Fêtes du Congrès Eucharistique, un immense assortiment de décorations, convenables pour les processions ou autres manifestations religieuses.

La COMPAGNIE invite spécialement les Messieurs du clergé à venir profiter de cette occasion exceptionnelle de pourvoir leur paroisse de belles décorations à bon marché.



# BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000

Capital payé, \$2,500,000

Fonds de réserve, \$2,500,000

Total de l'actif, au-delà de \$25,000,000

## DIRECTEURS

Hon. J.-D. Rolland, Prés.

R. Bickerdike, Ecr., M. P. Vice-Prés.

J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alp. Turcotte, Ecr.,

E.-H. Lemay, Ecr., J.-M. Wilson, Ecr.,

Hon. F.-L. Béique, C. R.

M.-J.-A. Prendergast, Gérant Général.

F.-G. Leduc, Gérant.

E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant.

O.-E. Dorais, Inspecteur.

**Bureau principal : MONTREAL**

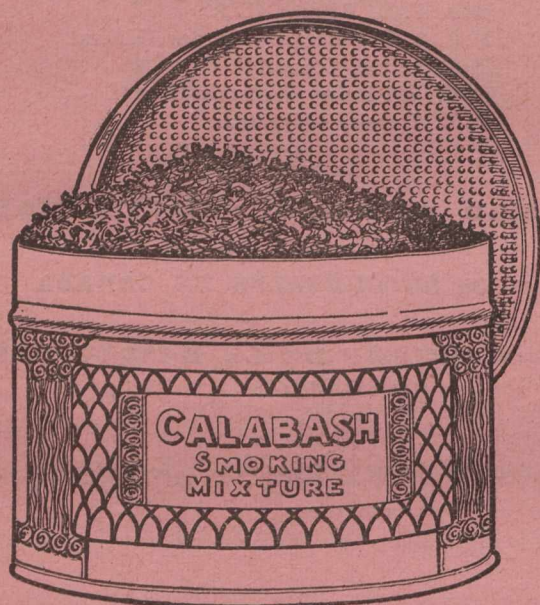
**35 SUCCURSALES EN CANADA**

**ETAT PROGRESSIF DE LA BANQUE DEPUIS SA  
FONDATION EN 1874.**

DATES	Capital autorisé	Capital versé	Fonds de réserve	Total de l'actif
31 déc. 1874	\$1,000,000.00	\$ 393,070.00	\$ 15,000.00	\$ 1,021,096.00
31 " 1879	1,000,000.00	639,130.00	15,000.00	1,059,605.00
31 " 1884	1,000,000.00	710,100.00	50,000.00	1,715,366.00
31 " 1889	1,000,000.00	710,100.00	125,000.00	2,859,844.00
31 mai 1894	1,000,000.00	710,100.00	270,000.00	4,942,138.00
31 " 1899	2,000,000.00	1,250,000.00	565,000.00	8,041,009.00
31 " 1904	2,000,000.00	2,000,000.00	1,200,000.00	14,375,184.00
30 nov. 1909	4,000,000.00	2,500,000.00	2,300,000.00	21,999,275.00
30 " 1910	4,000,000.00	2,500,000.00	2,500,000.00	23,768,094.00

Recherchez-vous la qualité ?

# Le Tabac à Fumer CALABASH



Est un mélange de tabacs de  
qualité supérieure

Un humecteur à l'intérieur de chaque couvercle.

En boîtes de 20c, 40c, 75c, et \$1.50

## Le Feu sacré des Grecs à Jérusalem

### LA CÉRÉMONIE

**C**HAQUE année ramène, à Jérusalem, la cérémonie du *feu sacré*. Les Grecs ont comme nous leur fête de Pâques ; mais c'est la veille qui est pour eux le grand jour, le jour du grand événement, lequel, chaque printemps, attire dans la ville sainte les orthodoxes du monde entier et prouve infailliblement à leurs yeux la supériorité de l'orthodoxie sur le catholicisme. Ce grand événement, c'est le *feu sacré*.

Beaucoup de Grecs et d'Arméniens d'Asie Mineure s'en vont à Jérusalem. Des milliers de Russes surtout, s'y rendent du fond de leurs steppes. Ils assistent au pseudo-miracle, allument eux-mêmes leur lanterne au feu nouveau descendu du ciel et l'emportent chez eux avec des soins infinis. Là-bas on recevra en triomphe ces heureux possesseurs de l'étincelle divine.

Pour tout ce monde, les fêtes de Pâques, c'est le *feu sacré*. Quand la petite flamme apparaît aux mains du patriarche par le trou ovalaire percé dans les parois de l'édicule du Saint-Sépulchre, chaque orthodoxe est sûr de son salut, la sainteté de sa religion est prouvée, et en présence d'une preuve si triomphante tous erient, chantent, dansent et leur délire atteint la frénésie.

Or, voici comment se passe le miracle. De bon matin les orthodoxes de toute nation et de tout rang s'empilent dans la basilique : Grecs, Arméniens, Russes, Coptes, Syriens. La bigarrure la plus étrange règne dans cet inexprimable entassement. La foule déborde jusque sur le parvis et dans la rue. Deux ou trois cents soldats sont postés autour de l'édicule pour maintenir un peu d'ordre ou plutôt pour empêcher les trop graves désordres. Tout ce monde reste ainsi

debout dans une atmosphère chargée de miasmes, depuis 8 heures du matin jusque vers 1 heure de l'après-midi, pendant que, dans le sanctuaire, le clergé fait ses longues cérémonies dont personne ne s'occupe. Vers midi, les consuls latins, pour lesquels des places sont réservées dans les galeries des Franciscains, viennent contempler le spectacle. Mais ce n'est pas facile de trouver cette barrière humaine, aussi impénétrable qu'une haie de cactus. Les cavas, soldats revêtus du costume des anciens janissaires, et qui forment la garde des consuls, patriarches ou personnages de marque, ouvrent la marche en frappant en cadence le pavé de leur lourde canne à pomme d'argent, ce qui provoque un recul instinctif de tous les pieds. Cette foule qui paraissait incompressible trouve le moyen de se réduire pour laisser s'ouvrir un mince sentier, semblable à ceux qu'on voit quelquefois courir à travers les blés touffus. On se faufile à la queue-leu-leu. Mais il faut se hâter, car le sentier se referme comme mû par un phénomène d'élasticité, et, pour si peu qu'on s'attarde, c'est fini, on est bloqué et immobilisé comme le hareng dans sa caque. Donc, en se pressant, on arrive ainsi péniblement jusqu'aux galeries des Franciscains qui surplombent la rotonde du Saint-Sépulchre.

En bas, la foule impatiente et énervée par la longue attente, s'agite dans des remous qui donnent l'impression d'une houle violente. On s'interpelle, on se bouscule, on se provoque, on se bat. Les soldats, armés de cravaches, distribuent des coups à droite et à gauche, comme des dompteurs dans une ménagerie. Le tintamarre est tel que dans les tribunes, il faut presque crier pour se faire entendre de son voisin. Un groupe de Grecs alépins, coiffés de tarbouches, hurlent dans un coin des chansons populaires et poussent des huées contre les juifs déicides. Quelques-uns se hissent sur les épaules de leurs compagnons et se dandinent comme des fous. Ils chantent et sautent en cadence, marquant le rythme par des claquements de mains. Par moments une pause, et au-dessus des têtes circule une cruche ventrue. Puis les clameurs reprennent plus furi-

bondes. Enfin la grappe humaine perd l'équilibre et dégringole sur les têtes de la foule. Les soldats de service, fatigués par la longue station debout, et suffoqués par toutes les mauvaises senteurs n'en peuvent plus. Un sergent secourable leur passe sous le nez une fiole d'ammoniaque pour leur donner du coeur. La grimace des soldats turcs est curieuse à voir. Là-bas, ce sont les Coptes en turbans blancs. Plus placides, presque respectueux, ils ne perdent pas leur gravité contemplative, sous la présidence de leur archevêque nègre qui est juché, avec quelques acolytes, sur une sorte d'échafaudage où l'on accède par une échelle. Des tribunes pareilles sont dressées autour de la rotonde, dans les entre-colonnements, par les soins des Grecs qui en tirent de gros revenus. Tout à l'heure, l'archevêque nègre apparaîtra somptueusement drapé de brocart, tout chamarré d'or, couronné d'or, resplendissant comme un roi-mage. Son vicaire, en robe de velours améthyste, splendide aussi, pose derrière lui.

Voici enfin le moment psychologique. Il est environ 1 heure. Les coups aigres et faux de la simandre dominant le brouhaha. Voici le patriarche grec précédé de 20 officiers sacrés et suivi de 12 bannières. Une procession s'organise tant bien que mal autour de l'édicule sacré, protégée par la haie des 200 soldats turcs. Au second tour, le patriarche arménien prend place à la droite du patriarche grec. Au troisième tour, les deux patriarches pénètrent dans l'édicule, mais l'arménien reste dans la chapelle de l'ange, tandis que le grec entre seul dans le saint tombeau. Tous les patriarches orthodoxes, le grec, l'arménien, le syrien, le copte, ont le droit de faire descendre le feu du ciel; mais, sans doute pour ne pas être gênés dans leurs manoeuvres, les Grecs ont acheté le monopole, et les autres patriarches renoncent à leur droit moyennant bacchich (pourboire). C'est donc le cierge du patriarche grec qui sera seul allumé par le Saint-Esprit, et celui-ci allumera les autres. Certains dignitaires ont aussi le droit de porter eux-mêmes le feu aux autorités, et comme ces privilèges donnent lieu à des bacchichs, ces

privilèges se vendent. C'est un commerce qui rapporte gros. Cependant, autour de l'édicule, l'attente devient anxieuse, pendant que le patriarche grec opère, sans témoins, le miracle du *feu sacré*. On se presse furieusement aux deux trous pour être les premiers à recueillir la flamme divine du flambeau patriarcal. Par exemple, il ne faudrait pas que le miracle eût le mauvais goût de rater; cette foule écharperait le patriarche indigne des faveurs célestes. Mais cela n'est pas à craindre, et le patriarche a pris ses précautions, c'est-à-dire sa boîte d'allumettes ! D'autres années, le feu s'est fait attendre, soit par la bonne foi du patriarche qui comptait réellement sur un miracle, soit par le calcul assez raisonnable de ne pas toujours donner une trop prompte solution qui paraîtrait venir sur commande, et on a vu alors la foule surexcitée se porter à des excès indescriptibles. Mais les sages recommandations du pacha, témoin obligatoire du haut d'une tribune, préviennent ces désordres, et le patriarche grec a ordre de hâter le miracle.

Le feu paraît au bout de quelques minutes. En un clin d'oeil, des milliers de cierges ou, pour mieux dire, des milliers de torches formées par des paquets de queues de rat liées ensemble, sont allumées. Le feu circule partout, il monte jusqu'aux galeries par des cierges attachés à des cordes. Presque aussitôt la coupole est remplie d'une fumée âcre, épaisse, qui obscurcit le saint lieu et dans laquelle on suffoque. Cette fumée s'échappe par l'unique fenêtre de la coupole, et elle est si intense, que bientôt, à l'extérieur, la coupole est enveloppée d'un nuage: on croirait à un incendie.

Quelques instants après, le célébrant reparaît à la porte de l'édicule. Quatre vigoureux gaillards l'enlèvent sur leurs épaules pour le soustraire à l'empressement pieux de la multitude. Puis c'est le tour de l'arménien qui disparaît de même au galop de ses porteurs. Il y a à peine quinze ans, ceux-ci, par crainte de voir brûler leurs vêtements, n'en conservaient que le moins possible, et cela semblait mieux assorti à ces scènes de brutalité et de sauvagerie.

Pendant que les autres patriarches viennent à leur tour pro-

cessionner solennellement autour de l'édicule, la foule s'écoule emportant le *feu sacré*, chantant, bruyante, en délire. Des coureurs, partent dans toutes les directions, portant le *feu sacré* dans les villages voisins. Celui qui arrivera le premier aura bacchich.

Une de ces dernières années, un fellah (paysan) de Bethléem s'était mis à l'affut derrière un arbre, muni de sa lanterne et s'appêtant à fabriquer le *feu sacré* aussi bien que le patriarche. Quand il aperçut sur la route le coureur qui portait le feu, il sortit son allumette, alluma sa lanterne, prit sa course, et grâce à l'avance qu'il possédait, arriva le premier et obtint le bacchich, objet de ses convoitises.

Le défilé des Russes qui se rendent à leur quartier dure plus d'une heure. Ils marchent en chantant, à flots pressés, portant leurs torches allumées, et de temps en temps, ils passent la main sur la flamme puis se frottent le visage. Dès le soir, sans attendre la fête de Pâques, beaucoup partiront pour la sainte Russie, dans la hâte d'arriver là-bas les premiers avec le *feu sacré*.

#### L'HISTOIRE.

Si populaire en Orient, si scandaleuse pour l'occidental, si puissante en Russie, où elle soulève l'enthousiasme des foules et entraîne les peuples au Saint-Sépulcre, si repoussante pour tout chrétien digne de ce nom, objet de l'opprobre même et du mépris des musulmans, d'où vient donc l'étrange et légendaire cérémonie du *feu sacré*?... On l'ignore!...

Serait-elle la fille dégénérée du prétendu miracle du patriarche Narcisse? Un jour, est-il raconté, apprenant que les lampes de la basilique du Cénacle manquaient d'huile, Narcisse ordonne de les remplir d'eau pure, s'agenouille, prie quelques instants et les fait allumer? O prodige! L'eau dont les lampes sont emplies s'est changée en une huile odorante, qui fait briller les mèches d'un éclat inconnu.

Ne serait-ce pas plutôt un lointain souvenir, une tradition de

l'Extrême-Orient, une fête nationale, une épopée religieuse de l'Empire du Milieu, filtrée à travers les siècles et l'immensité de l'Asie intérieure, fête solsticiale, destinée à saluer, par l'embrassement de feux symboliques, la victoire annuelle du soleil sur les ténèbres et le retour lumineux, après le solstice d'hiver, du joyeux printemps, amant de la nature, fils du soleil, père des fleurs et dispensateur de la vie ?

Mieux encore ! Ne serait-ce pas surtout le symbole, imaginé au milieu du IX<sup>e</sup> siècle par les moines orientaux, de la résurrection du Christ, lumière du monde, flambeau de l'humanité et de la vie immortelle, du Christ sortant du tombeau et rayonnant des apothéoses fulgurantes de la Résurrection, après son mystérieux voyage et sa sombre victoire au pays des morts ? (1).

Il fut peut-être un temps où le miracle du *feu sacré* était bien authentique. Saint Cyrille de Jérusalem et saint Jérôme n'en ont jamais rien dit, et la gauloise pèlerine du III<sup>e</sup> siècle, sainte Sylvie, n'en parle pas davantage. Il faudrait cependant admettre, semble-t-il, qu'il s'est renouvelé pendant nombre d'années, à partir d'une époque fort antérieure aux Croisades. Les relations contemporaines des premiers rois latins lui assignent une très haute origine. Ce prodige célèbre apparaît subitement dans l'histoire vers le troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle. Un pèlerin d'Europe, Bernard le Moine ou le Sage (870 environ) est le premier qui le mentionne. " Il ne faut pas omettre, dit-il en son récit, de signaler que le Samedi-Saint, veille de Pâques, à l'issue de l'office, on chante le *Kyrie eleison*, jusqu'à la venue d'un ange qui allume les lampes suspendues au-dessus du Saint-Sépulchre. Le patriarche distribue cette lumière aux évêques et à tout le peuple pour l'usage de chacun à son domicile. " Son témoignage est répété par Guillaume de Malmesbury, Hélinand, Albéric et Vincent de Beauvais, puis vient celui d'un ancien pontifical de Poitiers.

---

(1) *Les Légendes du Saint-Sépulchre*, par A. Couret.



Le miracle n'était jusqu'ici mentionné, avant les Croisades, que par des témoignages latins. Mais, en 1787, un certain Chrysante de Brousse, kamarasi du Saint-Sépulchre, publiait en grec, à Vienne, une *Description de la Terre Sainte*. Ce livre contenait plusieurs documents encore inédits, et, entre autres, une lettre relative au feu sacré du Samedi-Saint et soi-disant trouvée par Chrysante dans un vieux livre de la bibliothèque de Saint-Sabas, en Palestine. Le document en question serait à la fois l'un des plus anciens en faveur du miracle et le seul grec antérieur aux Croisades. Malheureusement on ne sait pas bien la valeur de cette *Lettre du clerc Nicetas à Constantin VII Porphyrogénète* sur le feu sacré. (Avril 947) (2). On y lit ces passages : " Tous connaissent l'illumination qu'opère un souffle divin, à l'aube du jour de la Résurrection, sur le tombeau parfait et admirable du Sauveur... L'archevêque voyait tout à coup l'église de Dieu tout entière pleine d'une lumière divine et intangible, en sorte que les pieux fidèles se portaient les uns à droite, les autres à gauche... Les athées sarrasins eux-mêmes étaient remplis d'étonnement et de honte, car, depuis l'ascension du Christ jusqu'à maintenant, l'apparition de cette lumière avait toujours lieu, dit-on, à l'une des lampes de l'intérieur du Saint-Sépulchre, tandis qu'aujourd'hui c'est comme une inondation de lumière dans l'église entière. "

Qui donc raconta au calife Hakem que les lampes de l'église du Saint-Sépulchre étaient suspendues par des fils de fer enduits préalablement d'huile de baume ?...

Plusieurs écrivains du XI<sup>e</sup> siècle relatent le miracle comme certain, d'après le récit de témoins dignes de foi. Ainsi font les chroniqueurs Glaber et Symphorien de Guyon sur la déposition de l'évêque d'Orléans, Odolric, présent à Jérusalem en qualité de pèlerin, un Samedi-Saint, au commencement de ce siècle. " Lorsque,

---

(2) Cf. *Archives de l'Orient latin*, I, p. 375.

nous dit le premier, tous les chrétiens étaient en prière, selon la coutume, par une vertu divine, on vit une des sept lampes qui étaient devant le Saint-Sépulchre s'allumer, et le feu sortant de cette première lampe, comme en courant, alluma toutes les autres, et par ce moyen l'office fut parachevé avec beaucoup de joie. ”

En 1095, le pape Urbain II, prêchant la première croisade au concile de Clermont, rappelait le prodige du *feu sacré* pour exciter les chevaliers à la guerre sainte. Balderic de Dol, en Bretagne, rapporte sa harangue. Bon nombre d'auteurs contemporains du royaume latin le mentionnent, et plusieurs à titre de témoins oculaires, avec une entière conviction. De Sponde le rapporte après Baronius. Albert, chanoine de l'église d'Aix, dit aussi que sous Baudouin Ier tous les princes chrétiens, alors en Orient, se trouvèrent à Jérusalem pour assister à la descente du feu céleste, et il ajoute que, du temps de Baudouin II, plus de sept cents pèlerins, ayant vu le miracle, s'en retournèrent par le Jourdain, pleins de joie.

Foucher de Chartres, aumônier du roi, raconte tout au long qu'une année, la seconde du règne de Baudouin Ier, le prodige tarda à se produire. Ce fut pour tous les chrétiens réunis une vive anxiété. Au matin du Samedi-Saint, l'église étant pleine de fidèles, le patriarche fit commencer l'office solennel. Les leçons furent chantées alternativement en latin et en grec. A l'heure de none, un des choristes grecs, suivant l'ancienne coutume, entonna d'une voix éclatante le *Kyrie eleison*, trois fois répété, auquel tous les assistants répondirent. Cette triple invocation était d'ordinaire comme le signal de la descente du *feu sacré*, qui cette fois cependant ne venait point. En vain on renouvelle par intervalles la même prière, en vain le patriarche ouvre le Saint-Sépulchre fermé à clé, cherche du regard la flamme divine et se prosterne dans l'auguste sanctuaire avec larmes et supplications. Foucher de Chartres monte sur le Calvaire, où parfois une lampe s'allumait. Point de clarté. Tout y est sombre. Alors ce sont dans la foule des plaintes et des gémissements. Les uns croient que le feu ne viendra plus, d'autres qui

partagent la même crainte espèrent cependant fléchir, à force d'instances, la bonté divine, et recevoir encore cette faveur céleste. Le prélat sort du Sépulcre et fait sortir tout le peuple de l'église. "Les péchés de quelques particuliers, dit-il, sont peut-être cause que Dieu reste sourd aux prières." Le soir arrive toutefois sans qu'un redoublement de ferveur et des réconciliations provoquées par le patriarche aient ramené le miracle. L'église, évacuée et close à la nuit, demeure vide et obscure jusqu'au lendemain. Le matin du saint jour de Pâques, tout le monde est de retour à l'église et le patriarche ouvre le Saint-Sépulcre mais sans apercevoir, comme la veille, aucune lumière. On délibère. Puis le clergé, le roi, les princes et une partie des fidèles se rendent processionnellement, pieds nus, en grande humilité et componction de coeur, au temple, où Dieu avait promis à Salomon d'exaucer toute prière fervente adressée par lui et son peuple. La procession de retour allait atteindre le seuil de l'église, quand une lumière apparut par une petite fenêtre dans une des lampes du Saint-Sépulcre. La joie fut extrême, surtout au moment où le patriarche, ayant ouvert le sanctuaire dont il avait emporté les clés, alluma son cierge à la flamme miraculeuse pour la communiquer à toute l'assistance. Dans l'après-midi, deux lampes de l'église s'allumèrent soudainement, sans que personne y eût mis la main. A la nouvelle de ce nouveau prodige, un grand nombre, parmi lesquels Foucher, notre narrateur, et le roi Baudouin lui-même, revinrent à la basilique. En leur présence d'autres lampes s'allumaient d'elles-mêmes, sous leurs yeux, au grand contentement de la foule pourvue de cierges. On se disait mutuellement : " Voyez cette lampe, elle vient de s'allumer à l'instant... Et celle-ci donc qui commence à fumer, la voilà qui s'enflamme. "

Le Quien rapporte différents traits fort curieux, au sujet du *feu sacré*, entre autres celui d'un roi qui, n'ayant pas voulu ajouter foi au miracle, prépara lui-même les lampes, la veille de Pâques, et les vit s'allumer d'elles-mêmes comme de coutume. Est-ce le même fait qui est affirmé par Guibert de Nogent ? Une année, dit-il, un

pacha, croyant à la supercherie, fit mettre aux lampes des mèches de fer, et elles s'allumèrent d'une façon miraculeuse.

Daniel, l'higoumène russe, pèlerin de 1106 ou 1107, qui obtint du prince Baudouin de placer aussi sa lampe sur le Saint-Sépulcre, dit : " J'ai véritablement vu de mes propres yeux de pécheur comment cette sainte lumière descend sur le tombeau vivifiant de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A la fin de la neuvième heure, quand on commença à chanter le cantique du passage de la mer Rouge *Cantabo Domino*, un petit nuage venant de l'Orient s'arrêta soudain au-dessus de la coupole découverte de l'église, et une petite pluie tomba sur le Saint-Sépulcre, brillant d'un éclat effrayant et splendide. "

Un troubadour du XIIe siècle, aussi célèbre par son rang que par sa bravoure et ses talents, Bertrand de Born, fait allusion au *feu sacré* en ces termes : " Le Saint-Sépulcre a besoin de secours, le Saint-Sépulcre dont nous croyons tous avec une foi ferme que le saint feu y descend, puisqu'on le voit; aussi n'y a-t-il nul effort à le croire "

Le miracle était cependant intermittent, même au temps des Croisades. Il y a tout lieu de croire qu'il cessa sous les derniers rois francs. Au moins n'en trouve-t-on plus de mention dans les chroniques, au-delà du règne de Baudouin II. Plus tard, au commencement du XIIIe siècle, un pèlerin, qui put à peine jeter un regard sur les principaux lieux saints, ne nous parle que sur un simple oui-dire de la descente annuelle du feu céleste, la veille de Pâques, dans l'église de la Résurrection.

Sous la domination de l'empereur Frédéric, vers l'an 1238, des chanoines du Saint-Sépulcre eurent la faiblesse d'abuser de la crédulité du peuple et cherchèrent à entretenir la persuasion que le miracle se renouvelait tous les ans. Mais le pape Grégoire IX, instruit de la supercherie, n'hésita pas à la condamner hautement et manda au patriarche de Jérusalem de ne rien négliger pour réprimer l'abus et dissiper à cet égard l'illusion du peuple. Chacun dénonçait alors le faux miracle, les moines plus encore que les autres.

Félix Fabri déclara que le prétendu feu céleste n'était que le fruit de l'art. Les Franciscains, et à leur tête Quaresmius, ont toujours fait leur possible pour obtenir la cessation du scandale.

L'imposture qui, dans l'Eglise fondée sur Pierre, n'avait eu que la durée d'un essai, se perpétue dans le schisme. Lorsque les Sarrasins d'Egypte eurent pris Jérusalem, dit l'auteur du *Patrimoine séraphique*, les Abyssins et les Ethiopiens, qui, maîtres en grande partie du cours du Nil, auraient pu détourner les eaux du fleuve et les diriger vers la mer Rouge, en condamnant l'Egypte à la stérilité, obtinrent des Soudans le droit de faire, le Samedi-Saint, la cérémonie du *feu sacré*. Ils en usèrent, en effet, plusieurs années; mais comme leurs erreurs les privaient des lumières de l'Esprit-Saint, ils ne virent jamais se réaliser la merveille. C'est pourquoi les Sarrasins, qui savaient qu'elle se produisait pour les anciens chrétiens se moquaient des Abyssins, en leur disant que sans doute ils n'étaient pas aussi bons que les autres chrétiens, puisque le feu du ciel ne descendait plus. Se voyant dans une situation si désagréable, ils résolurent de recourir à la supercherie. Ils sortirent un jour du Saint-Sépulchre avec un cierge qu'ils prétendaient avoir été allumé par le feu du ciel, et le concours des pèlerins qui accoururent fut immense. Les Abyssins y étaient fort intéressés et les Turcs en retiraient encore de plus grands bénéfices. Les Grecs, qui ne peuvent tolérer les privilèges des autres, leur cherchèrent querelle, voulant exploiter à leur profit, comme ils y avaient déjà songé, le jeu menteur de leurs rivaux. Ils leur intentèrent un procès qui coûta des sommes énormes et qui se termina par une transaction.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, la cérémonie est faite par les patriarches grec et arménien. Les Franciscains, on l'a signalé déjà, n'avaient cessé de protester contre le scandale. Tous les écrits et toutes les protestations devenant inutiles, ils adressèrent une supplique à l'empereur d'Autriche pour obtenir par sa médiation qu'on défende la cérémonie. Mais l'influence grecque ne faisait que grandir et le faux miracle n'en devint que plus célèbre. En 1748, un

arménien paya 30,000 sequins le privilège d'allumer le premier son cierge. Le profit, pour Grecs et Turcs, telle est l'explication du soi-disant perpétuel miracle. Le clergé grec avoue la supercherie à qui veut l'entendre. Il s'est même occupé, paraît-il, d'y mettre fin. Mais, dit-il, comment détromper ces milliers de pèlerins qui nous viennent ? Leur bonne foi s'y refuserait peut-être !...

#### LA LÉGENDE.

Elle abonde au Saint-Sépulchre. " Elle rayonne sur son dôme; elle se penche, palpitante, sur sa tour mutilée; elle s'agenouille, plaintives, sur son parvis; elle se glisse sous des voûtes disjointes; elle s'enlace comme le lierre autour de ses colonnes couleur d'améthyste; elle sanglote à demi-voix, dans ses cryptes mystérieuses et enguirlande de son rameau d'or ses augustes et multiples autels. "

(<sup>3</sup>).

L'an 1192, Salah-ed-din, d'après une légende, aurait été témoin du prodige. Il entre d'un pas farouche dans la basilique. C'est le Samedi-Saint. Les Syriens jacobites, misérables et tremblants successeurs des Croisés, y accomplissent la légendaire et bizarre cérémonie du *feu sacré*. Soupçonnant un artifice et indigné de l'imposture, le sultan veut découvrir la fourberie, et, le cimenterre à la main, pénètre dans le Tombeau. Il voit le *feu sacré* descendant de la voûte en langues de flamme et embrasant la lampe tenue par la débile main de l'évêque des Syriens... " Evêque imposteur, s'écrie le sultan, tu abuses ton peuple! Ce sont des moyens fallacieux qui allument ton feu mensonger. Je l'éteins. " Et son sabre de Damas frappe la lampe d'airain et écrase la mèche... O prodige! La lampe se rallume! Trois fois le sultan l'éteint, trois fois elle se ravive miraculeusement...

On connaît l'histoire de cette pauvre femme venue à pied et presque sans argent, à Jérusalem, du fond des steppes de la Russie,

(<sup>3</sup>) A. Couret : *Opus cit.*

pour allumer son cierge au *feu sacré* du Samedi-Saint, et le rapporter pieusement dans sa demeure. Elle accomplit heureusement son aventureux voyage, elle évita tous les périls, parvint au Saint-Sépulchre et alluma son cierge au flambeau du patriarche; puis elle reprit pédestrement le chemin de sa cabane solitaire, conservant précieusement, avec des soins infinis, la petite flamme, objet de son amoureuse ardeur et de sa piété. Hélas! parvenue à Constantinople un coup de vent du Bosphore, souffle orageux venu du froid Hémus (Balkan) ou du neigeux Caucase, éteignit le cierge qu'elle garantissait vainement contre sa poitrine de ses pauvres mains tremblantes. A bout de ressources et de force, ne pouvant même pas retourner au Saint-Sépulchre puisque le jour de la fête était passé, le cœur brisé, elle mourut de douleur et de déception. Le souffle glacé qui éteignit son cierge éteignit du même coup le flambeau de son humble vie...

A en croire un vieux chroniqueur, un jour, en 1035, un musulman fanatique, au moment où le *feu sacré* allait paraître, arracha des mains d'un pauvre chrétien le cierge qu'il se disposait à allumer. Le chrétien, jetant des cris pitoyables, se précipite à la poursuite du ravisseur qui s'enfuit avec de bruyants éclats de rire en répétant par dérision le cri par lequel les Syriens saluent l'apparition du *feu sacré*: *aghi-os—kyrie eleison!* Mais tout à coup, saisi par le démon, le Sarrasin abandonne le cierge, tombe dans les bras de ses compagnons, se tord, l'écume à la bouche, en d'affreuses convulsions et expire en blasphémant. L'évêque d'Orléans, Odolric de Broyes, assistait à ce drame et le raconta en Occident (\*).

Il y a aussi la légende de la colonne du feu. Une des trois colonnes de gauche de la porte du Saint-Sépulchre, celle du milieu, a été noircie et fendue en longueur par le feu, probablement durant l'incendie de 1808. Mais la légende s'est emparé de cette parti-

---

(\*) Cf. Couret.

cularité, et l'on raconte qu'un Samedi-Saint le feu du ciel ne voulut pas descendre dans le Saint-Sépulchre, parce que l'évêque qui l'attendait était indigne de le recevoir. Comme la foudre, il traversa l'église, et sous les yeux des assistants épouvantés, brisa, près de la porte la dite colonne qu'il laissa noire et fendue.

Quand on regarde dans cette fente merveilleuse, on aperçoit avec surprise un certain nombre de dents humaines ? C'est que cette colonne a la vertu, de procurer un mari aux jeunes filles qui désespèrent... Mais pour que cette vertu s'exerce, il faut faire le sacrifice d'une dent que l'on s'arrache et que l'on jette dans la fente : moyennant quoi on est sûr d'être marié dans l'année ! Afin de combattre cette superstition, le patriarche grec Nicodimos avait fait mettre du ciment dans la fente : mais les petites mains qui ont la force de s'arracher des dents ont bien su arracher le ciment et rétablir le *statu quo*, dont l'entreprise du patriarche était une violation flagrante. La fente devrait depuis longtemps être remplie. Comment se fait-il qu'il y ait toujours de la place ? La colonne digère-t-elle les fines et belles dents féminines ? Vous comprendrez, si, au sortir de la basilique, vous apercevez quelque femme russe, d'âge plutôt mûr, armée d'un crochet. Elle tire doucement une dent, la plus blanche, la baise avec respect, et l'emporte, comme un talisman précieux ou une sainte relique.

**Hadji CORDIER.** <sup>(5)</sup>

---

(5) "Hadj" ou "Hadji" est un mot arabe qui signifie pèlerin et c'est en même temps un titre d'honneur que l'oriental donne à toute personne qui a fait le pèlerinage de La Mecque ou de Jérusalem.

---



## Histoire du Sucre d'Erable

---

**E** que je vais dire n'est pas raconté dans le premier volume qui vous tombera sous la main. C'est de l'inédit. L'histoire du sucre d'érable fait complètement défaut dans les annales du Canada ! M'étant assuré de ce fait, j'ai cru qu'il était temps de l'écrire, mais il a fallu des recherches passablement longues, même la rencontre de quelques hasards, pour recruter la matière d'un article, et je donne ce que j'ai trouvé, espérant que d'autres, plus heureux, mèneront ce travail à bonne fin. Commençons au déluge.

Aurait-on cru à la canne à sucre sans les Chinois ? Non, et pour cause — eux seuls pouvaient nous la donner. Chez ce peuple à la parole sucrée et, par là même, trompeuse, on a vu, pour la première fois de longues baguettes s'élever au-dessus des champs cultivés. Avant tous les autres pays, la Chine a connu la canne en question. L'Inde aussi, paraît-il. De ces contrées elle passa en Arabie, en Syrie, en Egypte. Alexandre, à la frontière du Pendjab, goûta du jus de cette curieuse plante et la fit connaître à la Grèce, d'où la Sicile, puis l'Italie l'importèrent, dit-on, mais je ne sais pas de quelle manière.

Vers 1420, le Portugal s'en procura des échantillons. Son roi Henri, grand éducateur, ami des curiosités, en gratifia les îles Canariés. Alors, ces îles—Madère surtout—firent connaître le sucre en Europe. Ce n'était qu'un début, car l'usage ne devait se généraliser que deux siècles plus tard. Les confitures sucrées ne sont pas aussi anciennes parmi nous qu'on serait porté à le croire !

En 1506, les Espagnols exportèrent la canne à sucre à Saint-Domingue où elle prospéra facilement ; mais il ne faut pas dire qu'elle est originaire des Antilles.

André Thévet, cosmographe, grand voyageur, géographe et médecin, écrivait en 1555, dans la narration de son voyage au Brésil :

Les anciens estimaient fort le sucre de l'Arabie, parce qu'il est merveilleusement cordial et souverain, spécialement en médecine, et ils ne l'appliquaient guère à autre chose; mais aujourd'hui, la volupté est augmentée jusque-là, spécialement en notre Europe, que l'on ne saurait faire si petit banquet, en notre manière de vivre accoutumée, que toutes les sauces ne soient sucrées, et aucunes fois (quelques fois) les viandes — ce qui a été défendu aux Athéniens par leurs lois comme chose qui efféminait le peuple, ce que les Lacédémoniens ont suivi par l'exemple. Il est vrai que les plus grands seigneurs de Turquie boivent des eaux sucrées, parce que le vin est défendu par leur loi.

Depuis 1604, époque où fut établi Fort-Royal, et 1608, époque où fut fondée Québec, jusque vers 1623, je n'ai rien vu dans les notes des historiens concernant le sucre, en notre pays. Cette dernière année, le Frère Gabriel Sagard, étant chez les Hurons, écrit "qu'on entaillait des hêtres pour boire l'eau qui en décollait". Les écrits du temps ne disent rien de l'eau d'érable, du moins avant 1663. Les *Relations des Jésuites* sont muettes sur ce sujet. Dans les inventaires des plus anciens ménages du Canada, je n'ai vu aucune mention ni de sucre de canne ni de sucre d'érable. La vie intime des gens est révélée par ces documents : or pas de sucre, pas de muscade, pas de moutarde, pas de poivre, aucune faïence non plus, pas de couteaux de table et jamais de fourchettes !

M. Pierre Boucher écrivait, en 1663, un petit livre, qu'il intitule *Histoire Naturelle de la Nouvelle-France*, dans lequel il ne traite que des ressources du pays et pas du tout de son histoire. Il y avait alors trente ans que cet observateur sagace habitait la colonie. A l'article de l'érable, il n'a pas l'air de se douter de la question du sucre, bien qu'il raconte que cet arbre jette, au printemps, une sève dont le goût est sucré. "Il y a, dit-il, une espèce d'arbre qu'on appelle érable, qui vient fort gros et haut. Le bois en est fort beau,

nonobstant quoi on ne s'en sert qu'à brûler ou pour emmancher des outils, à quoi il est très propre à cause qu'il est extrêmement doux et fort. Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau qui est plus douce que l'eau détrempée dans du sucre, du moins plus agréable à boire." Voilà tout. On voit seulement qu'il connaît le sucre — et cela peut se comprendre, mais pas le sucre d'érable. Les Canadiens d'alors n'en faisaient donc pas ! Car il mentionnerait ce fait, lui qui parle du vin, de la grosse bière, de la bière d'épinette, du " bouillon " ou souchet épicé et des eaux si purs de nos rivières, " toutes choses que l'on boit ici, dit-il, et qui sont très bonnes ". Le thé et le café n'étant pas en usage, il n'en dit mot. Il paraît donc certain que l'on ne fabriquait pas encore de sirop, ni de sucre d'érable, à cette époque.

L'érable de France, bien inférieur au nôtre, n'a jamais donné une sécrétion valant celle de notre arbre. Boucher ne pouvait pas devancer le mouvement de progrès qui, plus tard, mais de son vivant, s'est produit en Canada dans ce genre d'industrie.

Il était loin de s'imaginer que l'arbre superbe dont il parlait avec admiration, allait devenir l'une des plus curieuses productions de la colonie et à cause de cela même un emblème national. S'il eût cru que l'exploitation de la sève de l'érable pouvait être une source importante de revenus, certes ! il en eût parlé.

On a supposé que les Sauvages faisaient du sucre ? Ils étaient trop bornés pour comprendre la manière de s'y prendre et ils manquaient des ustensiles nécessaires. D'ailleurs les Français ne songèrent pas tout de suite à faire bouillir cette eau pour en dégager la substance sucrée.

L'intendant Talon qui encouragea diverses industries parmi nous, de 1665 à 1670, ne semble pas avoir songé au sucre d'érable. Le 11 février 1671, le ministre des colonies annonce qu'il sera accordé diminution des droits aux habitants qui apporteront du sucre en France, mais de quel produit parle-t-il ? Ce devait être du sucre de canne des Antilles, car nous avions un commerce avec les possessions

françaises de ces îles, depuis peu d'années. C'est alors, peut-être, que les Canadiens ont connu, pour la première fois, le sucre cassonade, la mélasse, aussi le sucre blanc — tous les plaisirs à la fois !

Le Père Henri Nouvel, missionnaire dans le nord-ouest du haut Canada, en 1672, administra un jeune homme malade, "pour le salut duquel la Providence a eu les yeux plus ouverts que moi, parce que, l'ayant baptisé, par mégarde, non pas avec de l'eau naturelle, mais avec une certaine liqueur qui coule des arbres vers la fin de l'hiver, qu'on appelle eau d'érable, que je prenais pour de l'eau naturelle, je reconnus mon erreur lorsque, voulant donner à ce malade quelque prise de thériaque, je demandai de l'eau d'érable, qui, étant naturellement sucrée, est plus propre à cet effet, on me présenta de la même liqueur dont je m'étais servi pour le baptiser, ce qui m'obligea à réparer cette faute, heureusement peu auparavant sa mort".

J'ai consulté M. Joseph Marmette qui a examiné, dans les archives de France, des masses de lettres et de rapports sur le Canada. Il m'a dit que ni Talon, ni Frontenac, ni de la Barre, ni Denonville, ni de Meulles, ni Champigny n'ont parlé du sucre d'érable durant les années qui vont de 1665 à 1695. Ceci ne prouve nullement que nous ne fabriquions pas de sucre alors, mais ce silence des plus hautes autorités est assez étonnant, puisque nous avons le témoignage d'un homme qui habitait la colonie et qui parle du sucre d'érable comme d'une chose généralement connue. Nos gouverneurs et intendants ne faisaient pas construire un canot d'écorce sans l'envoyer dire à Versailles, ils ne posaient pas un bardeau sur la couverture d'une maison que le ministre de la marine et des colonies ne fût averti de l'événement. Par quelle étrange absence de mémoire sont-ils devenus muets sur le sucre d'érable ? Si nous n'avions pas La Hontan pour nous tirer d'affaire, où en serions-nous ? Eh ! bien nous serions restés dans notre innocence... historique.

La Hontan a vécu à la campagne, à Beauport, à Boucherville et ailleurs, observant les moeurs et coutumes des colons et les décrivant avec fidélité, car tout ce qu'il a vu et raconté est toujours d'une

stricte exactitude sous sa plume. Lorsqu'il se trompe c'est qu'il écrit sur des on-dit, ce que n'ont pas compris ses critiques. De 1683 à 1690, il a fréquenté le Canada et les "pays d'en haut". Voici comment il s'exprime sur le sujet qui nous occupe.

Les érables sont à peu près de la même hauteur et grosseur que le merisier, avec cette différence que leur écorce est brune et le bois rousâtre. Ils n'ont aucun rapport avec ceux d'Europe. Ceux dont je parle ont une sève admirable et telle qu'il n'y a pas de limonade ni d'eau de cerise qui dise si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit si salubre. Pour en tirer cette liqueur, on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois et cette taille, qui a dix ou douze pouces de long, est faite de biais. Du bas de cette taille, comme dans une gouttière, et rencontrant le couteau qui la traverse, la liqueur coule le long de ce couteau sous lequel on a le soin de mettre des vases pour la contenir. Tel arbre ne peut rendre que cinq ou six bouteilles par jour et tel habitant en Canada en pourrait ramasser vingt barriques, du matin au soir, s'il voulait entailler tous les érables de son habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre. On fait de cette sève du sucre et du sirop si précieux qu'on n'a jamais trouvé de remède plus propre à fortifier la poitrine. Peu de gens ont la patience d'en faire. Comme on n'estime jamais les choses communes et ordinaires, il n'y a guère que les enfants qui se mettent à entailler ces arbres. Au reste, les érables des pays septentrionaux ont plus de sève que ceux des contrées méridionales, mais cette sève n'a pas tant de douceur.

Cette dernière phrase est mal construite. Elle veut dire que la sève des érables de France a plus d'âcreté que celle du Canada. A ce propos, je dirai que notre sucre ou notre sirop d'érable passe surtout, en France, pour médicinal; c'est la réponse que j'ai reçue de quatre confiseurs de Paris qui ont refusé de s'en servir dans leurs bonbons. Ces messieurs trouvent que le goût du sirop canadien rappelle trop celui des érables des Alpes.

Puisque, seuls, les enfants — et les amoureux probablement? — s'adonnaient à la fabrication de la trempette... je m'explique le mutisme des gouverneurs et des intendants à cet égard. Ce n'était

pas encore une récolte ou un produit national, demandé par le commerce ou même admis dans la consommation de l'*habitant*.

Celui qui donna une forme à l'industrie de ce nouveau sucre, paraît avoir été le docteur Michel Sarrazin, venu de France en 1685, qui y retourna en 1694, puis revint dans la colonie, s'y fixa, fit nombre d'études botaniques et autres, fort remarquables, fut membre de l'Académie Royale des Sciences, et mourut à Québec en 1734. Nous avons un mémoire de lui, publié en 1730, et que je vais citer. Il n'y est pas fait mention, c'est vrai, de la date à laquelle les Canadiens commencèrent à traiter l'eau d'érable scientifiquement. Mais il autorise une supposition qui paraît très fondée. Arrivé en 1685, Sarrazin a dû connaître l'eau d'érable dès le printemps suivant, et tout de suite il s'est mis à l'analyser, à la faire bouillir, à l'étudier en un mot, car il faisait ainsi pour mille plantes et produits naturels, dont l'observation l'occupait toute sa vie. Evidemment le résultat de son travail fut profitable. On peut donc croire que nombre de gens l'imitèrent bientôt. Ce serait alors vers le temps où La Hontan écrivait, que l'art de faire du sucre se serait répandu dans nos campagnes. Voyons donc ce que dit son mémoire.

Il y a dans l'Amérique septentrionale quatre espèces d'érables que j'ai envoyées au *Jardin Royal*. . . Le quatrième—*Acer canadense sacchariferum* — est un arbre qui s'élève de soixante à quatre-vingts pieds, dont la sève, qui monte depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la moitié de mai, est assez souvent sucrée, ainsi que l'ont aisément reconnu les Sauvages et les Français. On fait à l'arbre une ouverture d'où elle (la sève) sort dans un vase qui la reçoit et, en la laissant s'évaporer, on a environ la vingtième partie de son poids qui est de véritable sucre, propre à être employé en confitures etc. Un de ces arbres qui aura trois ou quatre pieds de circonférence, donnera, dans un printemps, sans rien perdre de sa vigueur, soixante à quatre-vingt livres de sucre. Si on en voulait tirer davantage, comme on le pourrait, il est bien clair qu'on affaiblirait sa vieillesse.

Cette sève, pour être sucrée, demande des circonstances singulières, qu'on ne devinerait pas: 1o Il faut que, dans le temps qu'on la tire, le

pied de l'arbre soit couvert de neige, et il y en faudrait apporter, s'il n'y en avait pas. 2o Il faut que, ensuite, cette neige soit fondue par le soleil et non par un air doux. 3o Il faut qu'il ait gelé la nuit précédente.

Cette espèce de manipulation, dont la nature se sert pour faire le sucre d'érable, ressemble à quelque opération de chimie, où l'on fait des choses qui paraissent opposées, et où celles qui paraissent le plus semblables ne sont pas équivalentes pour l'effet.

La sève de tel érable qui ne sera point bonne à faire du sucre, le deviendra une demi-heure ou tout au moins une heure après que la neige dont on aura couvert le pied de l'arbre aura commencé à fondre. Cette neige s'est donc portée dans les tuyaux de l'érable et y a opéré avec grande vitesse.

Voilà des observations qui ne datent pas d'hier et qui montrent ce qu'était le Dr Sarrazin.

Le savant docteur ajoute que l'*apocynum majus, syriacum, rectum, com.* 90, fournit un suc dont on fait du sucre en Canada; on en ramasse la rosée qui se trouve dans le fond des fleurs. Mgr Laflamme, dans un mémoire à la Société Royale, demandait quelle était cette plante—et nous étions plusieurs à ne pouvoir pas lui répondre!

Quoi qu'il en soit, l'Acadie faisait du sucre d'érable avant 1699 puisque, cette année-là, le sieur de Diéreville, visitant le pays s'exprimait ainsi: " Les fraises sont communes partout dans les champs et on a le plaisir de les manger avec un sucre que le pays produit ". Il composait aussitôt des vers sur ce sujet :

Au lieu de cannes dont les pores  
Rendent le sucre blanc qui nous vient de plus loin  
Pour les Acadiens, la nature a pris soin  
D'en mettre dans les sycomores,  
Au commencement du printemps.  
De leur écorce il sort une liqueur sucrée  
Qu'avec grand soin les habitants  
Recueillent dans chaque contrée.  
Ce breuvage me semble bon  
Et je le buvais en rasade ;  
Il ne fallait que du citron,  
Pour en faire une limonade.

Diéreville continue, en prose :

Pour recevoir cette douce liqueur, qui est aussi claire que de l'eau de roche, on fait dans l'arbre, à coups de hache, un trou assez profond, en forme d'auge, et des taillades à l'écorce, qui aboutissent à ce réservoir, afin que l'eau, en coulant, tombe dedans. Quand il est plein, ce qui arrive assez promptement, la sève étant, dans ce temps-là, dans sa plus grande force, l'eau tombe, par un petit dalot de bois, appliqué sur le bord de l'auge, dans un vaisseau qui est au pied de l'arbre. On fait la même chose à plusieurs arbres tout à la fois, de sorte qu'il en sort beaucoup de liqueur, tant qu'ils en fournissent. On la fait bouillir, jusqu'à siccité, dans un grand chaudron; en diminuant, petit à petit, elle se forme en sirop et puis en sucre roux qui est très bon.

Le procédé des Acadiens diffère du nôtre en ce que nous n'entailons pas l'écorce de manière à amener plusieurs égouttements dans une seule rigole ou goudrelle. A part cela, tout se ressemble entre nos deux pratiques.

Dans le rapport de Gédéon de Catalogne, écrit en 1712, il est fait mention des Iroquois du Sault Saint-Louis " qui font quantité de sucre d'érable qu'ils vendent à Montréal ". Il dit que les Sauvages de la montagne de Montréal, mission du *Saut au Récollet*, " font quantité de sucre d'érable qu'ils portent vendre à la ville... il n'y a presque que les femmes qui fassent ce commerce ". De là est venue, peut-être, cette croyance que la fabrication du sucre d'érable avait été inventée par les Sauvages.

Peter Kalm, savant suédois, élève de Linnée, écrivait de Philadelphie en 1748 :

L'érable à sucre, *acer saccharinum* ne parvient pas en Pennsylvanie au tiers ou au quart de la hauteur qu'il atteint au Canada où il est un bel et grand arbre.

C'est, à peu près, l'érable de France, que l'on ne saurait comparer à l'érable canadien. En Canada, l'année suivante, Kalm dit :



L'érable à sucre est bon pour guérir les écorchures... On extrait beaucoup de sucre de cet arbre dont on fait couler la sève au moyen d'incisions. Dans les *Mémoires* de notre Académie Royale des Sciences, j'ai décrit avec soin la manière de fabriquer le sucre d'érable.

En résumé, Kalm nous donne à entendre que la Suède, sa patrie, assez semblable au Canada, par ses forêts, sa neige et sa température, n'exploite pas les érables pour en tirer du sucre.

Un Français qui signe *J. C. B.*, étant sur l'Ohio, près la Monongahela, en 1755, parle ainsi des bois de la contrée :

L'érable est le plus remarquable de tous, à cause de l'abondance d'eau délicieuse, douce, fraîche, claire, sucrée et fort saine, que cet arbre distille pendant les mois de février et mars de chaque année, si on ne le fatigue pas trop, car autrement il meurt.

La manière d'en extraire l'eau est fort simple : lorsque la sève commence à monter aux arbres avec un peu d'abondance, on fait une entaille au bas, à la hauteur de trois pieds environ, en forme de talus ; on y introduit soit une lame de couteau soit un morceau de bois taillé de la même manière, sur lequel coule l'eau comme dans une gouttière avec assez d'abondance pour tirer d'un gros arbre, depuis le soleil levant jusqu'à son couchant, vingt à vingt-cinq seaux de cette eau qui tombe dans un grand vase que l'on transvide, à mesure qu'il s'emplit, dans de grandes chaudières qui sont sur un bon feu, pour faire bouillir l'eau, qui d'abord se forme en sirop, ensuite en cassonade, jusqu'à concurrence de douze à quinze livres par jour ; alors on met cette cassonade dans des bois de jattes où elle se durcit en forme de pains ronds. On peut tirer du même arbre de cette eau, pendant cinq ou six jours de suite, en ayant soin de faire de nouvelles tailles chaque jour, et toujours du côté du midi du soleil en observant qu'il ait fait froid la veille, que le soleil soit serein et que le vent ne soit ni froid ni fort. Le moment où l'on aperçoit que l'arbre n'a plus de sève, c'est lorsque l'eau vient blanchâtre et coule lentement, alors on peut en faire du vinaigre ou de la boisson, comme

---

(<sup>1</sup>) *Voyage au Canada*, dans le nord de l'Amérique septentrionale, fait depuis l'an 1751 à 1781, par *J. C. B.* Imprimé à Québec chez Léger Brouseau, 1887, p. 150.

du cidre, mais toujours quand elle a bouilli en cassonade, et si on ne cesse pas de tirer. Il faut deux bonnes heures de cuisson pour la former en sirop et deux autres pour le sucre, qui est toujours brun, très pectoral et ne brûlant jamais l'estomac. On fait de ce sucre de petites tablettes, comme du chocolat, afin de le transporter plus facilement en voyage. Il se garde très longtemps au sec, autrement il se moisirait et se gâterait par l'humidité. Les érables sont ordinairement garnis de grosses loupes que l'on coupe et fait sécher au soleil; on en fait une espèce d'amadou que les Canadiens appellent tondre. La plaine, le merisier, le frêne et le noyer donnent aussi de l'eau dont on peut faire du sucre, mais comme cette eau rend beaucoup moins et que le sucre n'est pas si bon on n'en fait presque point, de sorte que le sirop d'érable est le plus commun au Canada. A l'égal du sucre blanc qui se consomme — il se tire de Saint-Domingue — le sucre d'érable est très stomachique.

Le général de Montcalm, arrivé de France depuis peu, écrivait, le 11 octobre 1756, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, la priant " de faire placer six bouteilles de baume de Canada et dix livres de suc (*sic*) d'érable dans une caisse bien amarée ", puis de l'expédier à Madame de la Bourdonnaye, à Paris.

A l'automne de 1776, le lieutenant Thomas Anbury, des troupes anglaises, visitait la région sud-est du district de Montréal ; il y mangea du sucre indigène et se fit expliquer la manière de le fabriquer.

L'érable, dit-il, pour commencer, donne en grande quantité une liqueur rafraichissante d'un goût agréable. Les Canadiens en tirent du sucre, excellent pectoral employé contre la toux. Il y a plusieurs arbres qui rendent un liquide dont on peut faire du sucre, mais aucun n'en produit aussi abondamment que l'érable. Vous serez sans doute étonné de voir en Canada ce que Virgile prédisait comme devant avoir lieu dans l'âge d'or :

*Et duræ quercus sudabunt rossida mella.*

Châteaubriand, dans son *Voyage en Amérique*, année 1791, décrit la récolte du sucre d'érable dans l'Ohio.

Isaac Weld, qui parcourait le Canada cinq ou six années plus tard, consacre plusieurs pages à cette industrie ; déjà, nous en faisons un petit commerce, mais sans l'exporter.

John Lambert, un autre passant, vers 1806, parle de tout cela comme d'une chose qui l'a frappé.

Lambert et Weld décrivent par le détail les procédés de fabrication et de vente.

Thomas Verchères de Boucherville raconte que, au printemps de 1812, les Sauvages du haut Canada, vendaient du sucre d'érable par *mocaque*, mesure d'un quart de baril. Ils en vendaient aussi sous forme de cassonade.

Si les Sauvages de 1812 et de 1813 faisaient le principal trafic de cette denrée, comme on peut le croire d'après les textes de Catalogne et de Boucherville, c'est que, habitant les forêts, ils étaient à même de se procurer l'eau d'érable plus facilement — et d'ailleurs nos gens de la campagne se contentaient de faire du sucre pour leur propre consommation.

Après avoir été un simple article de gourmandise, d'après La Hontan, le sucre canadien est entré dans le commerce, et c'est alors, probablement, que les hommes ont remplacé les enfants dans les sucreries. On a fini par s'apercevoir qu'une érablière vaut mieux que du bois à brûler.

**Benjamin SULTE.**

---

## Oiseaux de Carême

**E**T d'abord “ je n'entends pas que tous les oiseaux de carême soient gibier maigre ” — me disait un vieux cousin, curé à Bouclan (dép. du Doubs—en Franche-Comté). “ Il en est qui sont interdits. Il en est sur lesquels l'indulgente Eglise ferme un oeil complaisant. La distinction est parfois délicate, et l'on doit s'en rapporter à la décision compétente d'une parole autorisée. En carême même, les oiseaux que l'abstinence défend ont, dans la semaine, leur jour de tourne-broche, comme on a son jour de permission. ”

LA POULE D'EAU. — Voici la poule d'eau, un oiseau excellent, sympathique et gracieux. C'est la petite reine des étangs et des rivières. Elle est mise très simplement et ne fait pas grand bruit dans le monde... des eaux. Quand vient le soir, elle quitte sa retraite touffue et va se promener sur l'onde au milieu des jones qui se balancent et des roseaux qui murmurent. Elle est heureuse ! Soudain, une détonation éclate sur le bord de l'étang. Et, l'aile brisée, les plumes marbrées de sang, la jolie reine s'agite et meurt dans les roseaux. Ce n'est plus qu'un salmis !

LE PLONGEON. — Autant que la *poule d'eau*, le *plongeon* est un oiseau de carême. De son vivant, il est si alerte, si libre et si rapide au sein des eaux, que l'on dirait un poisson auquel il vient de pousser des ailes. Son nom — le *plongeon* — vous dit ses moeurs et ses talents : il plonge comme l'hirondelle vole, comme le rossignol chante. Comme le *coucou*, à cause de son cri, devait s'appeler le *coucou*, ainsi le *plongeon*, à cause de son geste, devait s'appeler le *plongeon*. Combien d'animaux se sont de la sorte baptisés eux-mêmes par leur cri, leur geste, leur chant, leur plumage, leur conformation ou leurs moeurs ! La prestesse et la vivacité du *plongeon* sont vrai-

ment prodigieuses. Il est si prompt dans ses mouvements qu'il évite le plomb du chasseur en plongeant au moment où le coup part, à l'éclair du feu qui jaillit. C'est toujours une surprise pour le chasseur. Cette stupéfiante adresse fait aussi le désespoir des insectes aquatiques qui se croient en sûreté au fond des eaux. Il n'est pas de retraites qu'il ignore, il n'est pas de cachettes qu'il ne visite. Toutefois, le *plongeon* est un gourmet. Il ne veut et ne prend que des insectes de choix. Aussi sa chair emprunte-t-elle à ce régime une délicatesse qui la fait apprécier et rechercher.

LE COURLIS. — Un grand pied, un long cou, des jambes grêles, à moitié nues, le bec mince et pointu, l'air triste, avec un cri plaintif : *courlis, courlis*, voilà encore un oiseau de carême qui porte bien son nom. Il s'appelle comme il crie : *courlis, courlis!* C'est un gibier délicat et un grand avaleur de vers et d'insectes. Il a toujours les pieds dans la vase et le bec dans le limon le long des cours d'eau. C'est pourquoi la prévoyante nature lui a donné pour bec une longue épingle et pour pattes de vrais échasses. En Bretagne et en Normandie, il séjourne tout l'hiver sur les bords de la Loire et de la Seine. *Courlis! courlis!*

Mon cousin, ce savant curé de Bouclan, outre la *poule d'eau*, le *plongeon* et le *courlis*, me dénombrait encore parmi les oiseaux de carême le *vanneau*, le *pluvier doré*, le *canard sauvage* et sa charmante réduction la *sarcelle* " qui ont la prétention un peu risquée peut-être — ajoutait-il — d'être gibiers maigres ". Il opinait encore qu'il serait prudent d'ouvrir à ce sujet une enquête ? Mais du moment que les théologiens l'admettent et que la coutume le veut, qu'est-il besoin d'enquête ? Il vieillissait, mon cousin le curé de Bouclan !

Village-des-Aulnais.

LUC DUPUIS.

## Par delà les Limites de notre Cage

---

### II

**E**N groupant dans un tableau d'ensemble les découvertes astronomiques, pourtant encore si insignifiantes relativement aux problèmes qu'elles soulèvent, l'esprit reste stupéfait ! Encore plus que devant la grandeur et le nombre des mondes matériels, on est confondu devant l'harmonie des lois qui les gouvernent et devant l'unité physique de la création ! Avec quelle fulgurante évidence on perçoit qu'il a fallu un être souverainement sage et souverainement puissant pour disposer ainsi avec poids, nombre et mesure ces masses énormes et innombrables ! Et c'est avec un lyrisme, inconnu même à David, qu'on redit : *Benedicite omnia opera Domini Domino, laudate et superexaltate eum in saecula . . .*

Par contre, à quelles infimes proportions se trouve réduite notre terre, l'habitat qui nous est échu, dont nous sommes tentés de nous enorgueillir et que nous décorons parfois du titre pompeux d'univers ? Voyons en effet ce que l'astronome dit d'elle. Comme tous les autres corps de l'espace la terre est un certain agglomérat de molécules matérielles qui, sous l'action séculaire des lois d'attraction et de condensation, sont devenues cohérentes les unes aux autres, ont formé un corps sphérique qui a commencé lui aussi par être une étoile brillante, s'est refroidi peu à peu par suite de la radiation de sa chaleur dans l'espace, a passé de l'état moléculaire à l'état gazeux, de l'état gazeux à l'état liquide, s'est aplati et a fini par se couvrir de la croûte solide qui nous sert de séjour. Elle tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, de façon que cha-

que point de sa superficie, dans cet espace de temps, parcourt quarante mille kilomètres — mouvement de rotation qui produit le jour et la nuit, et qui nous donne l'illusion de la rotation de la coupole céleste avec ses étoiles. Elle exécute en même temps une révolution autour du soleil, dont elle reste éloignée de cent-quarante-neuf millions de kilomètres (1).

Il lui faut, pour compléter cette course, douze mois ou trois cent-soixante-cinq jours. Dieu sait pourtant si elle lambine en route ! Elle marche à la vitesse moyenne de vingt-neuf kilomètres à la seconde, soit 643,000 lieues par jour (2), mille fois la vitesse maxima d'un train rapide, ou cinquante fois la vitesse d'une balle de fusil Lebel, de telle sorte qu'un homme arrivé à quatre-vingts ans, serait-il resté immobile dans son lit, n'en aurait pas moins fait, sur la piste que trace la terre dans son mouvement de translation à travers les solitudes du firmament, un joli petit trajet de dix neuf milliards neuf cent millions de lieues. Que ces chiffres ne nous donnent pas le change pourtant. Tout vaisseau géant qu'elle soit, pesant six

---

(1) C'est la distance moyenne. Au 1er janvier la distance est de 145,700,000 kilomètres ; au 1er juillet de 151,800,000 kilomètres. En été la terre s'éloigne donc de six millions de kilomètres de plus qu'en hiver. "Mais retenue à travers l'espace, sur la tangente de son orbite, malgré l'intensité de la force centrifuge, par le formidable aimant de l'attraction, rivée par ces chaînes invisibles aux maillons énormes, qu'aucune traction ne peut rompre, elle tourne sur elle-même et revient du côté opposé de l'astre souverain avec la même vitesse. Cette vitesse est précisément, très exactement, celle qui convient pour produire une force centrifuge égale à la force attractive de l'astre central. Si la terre accélérât son mouvement, elle s'écarterait de plus en plus dans les solitudes glaciales de l'éther ; si elle ralentissait sa marche, elle se rapprocherait progressivement du grand foyer solaire, qui embraserait et calcinerait sa surface." (Dr Murat *L'idée de Dieu dans les Sciences*, p. 44, 45.) Quel génie a si bien calculé et quel bras puissant a si bien exécuté ?

(2) Notons qu'il s'agit de la lieue française, comprenant 4 kilomètres, c'est-à-dire 827 mètres de moins que la lieue canadienne qui comprend trois milles (le mille égalant 1609 mètres).

mille quintillions de tonnes, " voguant dans l'espace et emportant à travers l'immensité nue du firmament sa cargaison vivante de six cent mille familles d'animaux et de cinq cent mille espèces de plantes, aux immenses variétés " (3), qu'est-ce que la terre simplement comparée aux sept autres planètes, ses compagnes de voyage autour du même astre central, composées d'une matière identique, obéissant aux mêmes lois, douées, elles aussi, du double mouvement de rotation sur elles-mêmes et de translation dans l'espace, "dessinant, comme elle, leur trajectoire autour du soleil, décrivant des cercles concentriques, cercles de plus en plus grands selon leur éloignement, à des vitesses différentes et dans un temps différent " (Dr Murat) ? Il est vrai que trois de ses co-voyageuses (*Mercury*, *Vénus* et *Mars*) sont plus petites qu'elle (4) ; mais les quatre autres la dépassent de beaucoup en volume et en poids, malgré que la densité soit moindre chez la plupart.

---

(3) Expressions du Dr Murat. J'avertis une fois pour toutes que les chiffres et les détails techniques sont pris de l'abbé Moreux (de son ouvrage : *D'où venons-nous* — Maison de la Bonne Presse, Paris, 1909—, et de ses deux conférences sur la *Formation du système solaire*) et des Drs L. et P. Murat, ouvrage cité. J'indique au fur et à mesure les quelques autres autorités invoquées. Je me contente naturellement de dissertar sur les données des savants.

(4) Il faudrait seize planètes comme *Mercury* pour faire équilibre à la terre. Son diamètre est 3 fois plus petit que le diamètre terrestre. *Mercury* accomplit en 88 de nos jours, et à la vitesse de 46 kilomètres par seconde, sa révolution autour du soleil, dont elle est distante de 60 millions de kilomètres, et dans les feux duquel elle est perdue, ce qui la rend difficile à observer. La chaleur doit y atteindre 200 degrés centigrade au moins : l'eau y serait partout vaporisée et l'étain y coulerait à l'état liquide. Impossible de dresser une carte de *Mercury* à cause des nuages qui l'entourent ; impossible de savoir si elle tourne sur elle-même, ou si elle présente toujours la même face au soleil.

*Vénus*, à 108,140,000 kilomètres du soleil, en reçoit deux fois plus de chaleur que la terre ; mais son atmosphère très dense doit uniformiser la température, à condition toutefois qu'elle ne présente pas toujours la même face au soleil (ce qu'on n'a



Le volume de la terre est en effet dépassé 1,300 fois par le volume de *Jupiter*, 730 fois par celui de *Saturne*, 70 fois par celui d'*Uranus*, 85 fois par celui de *Neptune* <sup>(5)</sup>.

---

pas encore constaté sûrement). Si elle tourne sur elle-même, elle le fait en 24 heures, à peu près comme la terre. Ses années sont de 225 jours seulement; ses saisons se succèdent rapidement; on passe soudainement de l'été à l'hiver, lequel doit être doux à cause de la chaleur emmagasinée dans l'atmosphère.

*Mars*, à 56,400,000 kilomètres de la terre et 227 millions de kilomètres du soleil, accomplit sa révolution en un peu plus de 686 de nos jours, marchant à 24 kilomètres par seconde. Son année vaut deux des nôtres; ses saisons sont deux fois plus longues; son atmosphère très peu épaisse (celle de nos plus hautes montagnes) en a permis l'étude détaillée. En 1905, l'abbé Moreux en prit une photographie très distincte. On y voit des *surfaces grises* reliées par des *lignes fixes*, le tout projeté sur un *fond clair*. Les masses grises seraient des régions couvertes de végétations marécageuses. Les lignes fixes seraient des canaux, ou plutôt des bandes de terrain où la végétation s'est développée le long de cours d'eau naturels ou artificiels. Les régions brillantes seraient des zones désertiques. La tache très blanche, qui se projette hors du disque, serait une des calottes polaires avec neige et glace, fondant en été et remplissant les canaux. — Il faudrait dix globes comme *Mars* pour égaler la masse terrestre. Un poids de 100 livres n'accuserait que 38 livres sur *Mars*. La planète reçoit 43 pour 100 seulement de la chaleur qui nous vient du soleil.

<sup>(5)</sup> *Jupiter* apparaît comme une étoile de 1<sup>ère</sup> grandeur, moins brillante que *Vénus*, mais surpassant en éclat tous les autres astres. Sa masse, quoique non en proportion de son volume, dépasse celle de toutes les autres planètes réunies. Géant du système elle est la millième partie du soleil, dont elle est distante de 777 millions de kilomètres (5 fois plus que la terre), et autour duquel elle met près de douze de nos années à accomplir sa révolution. Elle en reçoit 27 fois moins de lumière et de chaleur que notre planète; mais, comme elle n'est probablement pas solidifiée sur toute son étendue, elle a une forte provision de chaleur. Sa période de rotation sur elle-même est difficile à déterminer; car la vitesse en augmente avec la latitude. La moyenne serait 9 heures, 55 minutes (telle serait la durée de son jour), vitesse énorme, qui expliquerait l'aplatissement considérable des pôles (d'où très grande différence entre le diamètre des pôles et celui de l'équateur). — Pas de saisons sur ce monde, vu que son axe de rotation est peu incliné sur l'écliptique. Dans son atmosphère très dense flottent des nuages de toute grandeur et de toute forme. Le phéno-

Nous aimons à vanter les beautés naturelles que nous offrent nos montagnes, nos vallées et les réflexions de la lumière solaire dans la couche atmosphérique. Or, il faut que nos descriptifs, que nos Bernardin de St-Pierre et nos Chateaubriand s'y résignent, ce n'est pas sur la terre que sont les plus beaux spectacles de la nature.

*Vénus,*

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,  
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,

a bien pu inspirer un de nos meilleurs poètes, rien qu'en lui montrant un faible disque lumineux. Mais quel autre ravissement aurait éprouvé Musset, s'il avait pu être transporté à la surface de

mène le plus notable est l'apparition de deux grandes taches, noire et rouge, animées d'un mouvement de rotation différent de celui de la planète, preuve que celle-ci est encore en voie de formation.

Dans *Saturne* notons la faible densité, inférieure même à la densité de l'eau. Le globe saturnien plongé dans un océan gigantesque y enfoncerait à peine les deux tiers de sa masse, d'où pesanteur à sa surface moindre que sur la terre. Un corps parcourant ici 4 mètres 80 pendant la première seconde de sa chute ne parcourrait là-bas que 4 mètres 30. La planète doit être encore une fournaise de matière bouillante. Il lui faut 29 de nos années pour faire son tour dans l'espace. Mais son mouvement de rotation sur elle-même est très rapide, il est exécuté en 10 heures et 14 minutes. Une année saturnienne comprend 29,333 jours saturniens.

*Uranus*, découverte par W. Herschell, le 13 mars 1781, gravite sur une orbite encore beaucoup plus éloignée du soleil, orbite dont le rayon est de deux milliards neuf cent millions de kilomètres, plus de deux fois le rayon de l'orbite de *Saturne*. Il faut à *Uranus* 84 de nos années pour la parcourir, à la vitesse de 7 kilomètres par seconde.

*Neptune*, à 4 milliards 485 millions de kilomètres du soleil, met 164 de nos années à parcourir son orbite, à la vitesse relativement faible de 5,300 kilomètres par seconde. On ne distingue rien de son état physique, ni l'on ne peut déterminer la durée de sa rotation sur elle-même. Aux *Neptuniens*, s'ils étaient comme nous, le soleil n'apparaîtrait que comme une étoile extrêmement brillante, mais sans disque appréciable à l'oeil nu; ils ne recevraient que la 900ème partie de la lumière et de la chaleur que reçoit la terre. Quantité non négligeable pourtant, dit l'abbé Moreux.

sa planète préférée. Là il se serait trouvé en face de montagnes d'une hauteur énorme. Vu la douceur du climat, il aurait été agréablement caressé par une brise dont n'approchent pas les brises de nos plus suaves printemps. Au milieu d'un luxe inouï de végétation il aurait goûté les parfums les plus variés et ses yeux auraient eu l'enchantement de fleurs aux teintes sans nombre et infiniment délicates.

Mais que dire, des spectacles incomparables que doit présenter *Saturne* avec son anneau et ses dix satellites <sup>(6)</sup>, tournant dans le

---

Sur la terre la lumière du soleil est environ 600,000 fois plus intense que celle de la pleine *Lune*, et sur *Neptune*, même à l'énorme distance où il se trouve, il faudrait 666 pleines lunes pour égaler l'éclat de la lumière solaire; ce qui équivaut à la lumière fournie par un arc électrique d'une puissance de mille bougies, placé à une distance de quinze pieds environ.

On sait que la découverte de *Neptune*, faite en 1846, fut un des beaux triomphes de la science. Après avoir trouvé *Uranus*, les observateurs du ciel calculèrent son orbite de façon à préciser ses positions aux différentes époques de l'année. Or la planète se jouait des savants, refusait de suivre la route qu'ils lui assignaient. Ceux-ci soupçonnèrent l'influence de quelque autre planète. En 1845 Leverrier découvrit, dans la direction d'*Uranus*, un disque à peine sensible au télescope. C'était lui le coupable. Il fait confirmer sa découverte par Gale de Berlin, tandis qu'en Angleterre Adamus observait le même phénomène. *Neptune* était trouvé. Les divers mouvements des huit principales planètes et de leurs vingt-cinq satellites inspirent au Dr Murat la réflexion suivante: " Ces huit principaux cercles circumsolaires, compliqués de vingt-cinq cercles circumplanétaires, se compliquent encore de mouvements de giration propres à chacune des planètes comme si, prises d'une étrange folie, celles-ci, dans leur vol aérien, pirouettaient constamment sur elles-mêmes, avec une vertigineuse rapidité." Ajoutons que, dans l'espace compris entre *Mars* et *Jupiter*, six cent trente cinq petites planètes, probablement les débris d'une grande planète, décrivent aussi leur trajectoire autour du soleil. De plus les météores innombrables, qu'on a prétendu être les débris de *Primitive*, premier satellite de la terre, se montrent chaque nuit dans nos cieux; plusieurs tombent même sur la planète; ce sont les *bolides*. — Quant aux *étoiles filantes* elles seraient formées par la désagrégation de la masse cométaire.

(6) *Saturne* est en effet escortée, dans son voyage autour du soleil, de dix satellites; *Jupiter* de huit (le huitième ayant été décou-

sens inverse de la planète ? L'abbé Moreux nous fait soupçonner quelque chose de ces tableaux féériques : " A l'équateur, dit-il, l'anneau s'élève dans le ciel comme une arche lumineuse, plongeant d'aplomb de chaque côté de l'horizon. Très mince en raison de sa faible épaisseur, il ne cache pas les détails du ciel; en avançant vers le nord ou vers le sud, du côté où il y a clair d'anneau, l'anse gigantesque s'élargit comme un lumineux arc-en-ciel aux formes changeantes, suivant la position du soleil... Plusieurs satellites aux phases variées se trouvent souvent au-dessus du même hémisphère et viennent par leur présence ajouter à la beauté du spectacle. " Quelle pauvreté que nos couchers de soleil et nos levers d'aurore à côté de cette prodigalité de splendeurs ! Même de la lune, cette nature désolée et figée dans la mort, nous jouirions de magnificences, qui nous sont totalement inconnues. Là en effet la voûte céleste paraîtrait toute différente; nous n'aurions plus les couches d'air pour nous jaunir le soleil et nous empêcher de contempler les étoiles en plein jour. Alors le soleil se montrerait éblouissant " et

---

vert en 1908, à la distance énorme de 25,300,000 kilomètres de la planète); *Uranus* de quatre; *Terre*, *Mars* et *Neptune* d'un seul; *Mercure* et *Venus* d'aucun. Mais *Saturne* est en outre environnée, sans être touchée par lui, d'un anneau, long de 60,000 kilomètres, épais seulement de 150 kilomètres, qui se décompose lui-même en une série d'anneaux plus petits, décrivant des orbites indépendantes autour de la planète. Les satellites sont extérieurs à l'anneau. Comme ceux d'*Uranus* ils vont d'orient en occident, sens inverse des autres satellites et de la planète elle-même. Avec son cortège de lunes éclatantes, *Saturne*, occupant plus de 33 fois l'espace réservé à la terre et à son humble satellite, reproduit en petit le système solaire, dont il est la merveille.

Un satellite modeste, mais qui nous intéresse, parcequ'il est nôtre, c'est la *Lune*. Elle tourne autour de la terre en 27 jours et sur elle-même dans le même espace de temps, de sorte qu'elle nous présente toujours la même face. Elle est distante de nous de 384,450 kilomètres. Il faudrait 50 *lunes* pour égaler la masse terrestre. D'autre part la densité étant moindre presque de la moitié, la *Lune* pèse 77 fois moins que la terre. Le Terrien, qui arriverait sur notre satellite, aurait des sensations étranges. Son poids serait au plus le 7ème de ce qu'il est ici; il n'aurait besoin ni de

entouré de ses différentes enveloppes, chromosphère et couronne, et point ne serait besoin d'attendre les éclipses totales comme sur la terre pour en faire l'étude; la lumière zodiacale s'étendrait de chaque côté comme un faisceau lumineux, partout ailleurs le ciel apparaîtrait d'un noir intense et parsemé d'étoiles, qui brilleraient d'un éclat incomparable" (Moreux). N'étant pas déformées par notre atmosphère, elles garderaient leurs couleurs naturelles.

Quel tableau multicolore que la voûte céleste, contemplée de la lune avec ses soleils émeraude, rouges, grenats, jaunes, bleus ! " *Aldébaran*, dit l'*Oeil-du-taurcau*, *Pollux*, *Antarès*, ces rois des cieux, s'y déploieraient vêtus de pourpre; *Altair* et l'étoile du *Cocher* porteraient des manteaux d'or; l'un des soleils de *Y* du *Lion* serait jaune doré, l'autre vert rougeâtre; l'un des soleils du *Lièvre* serait rouge-sang; l'étoile *B* du *Cygne* laisserait voir les deux soleils, qui la forment, l'un ocre, l'autre d'un bleu de saphir; *Andromède* se décomposerait en trois astres, l'un d'un orange très pur, les autres d'un intense vert d'émeraude, etc., etc. " (Dr Murat).

Chaque planète possède ainsi des beautés qui lui sont particu-

---

tramways électriques, ni de chars à vapeur pour se transporter d'un endroit à l'autre ; le plus petit effort lui ferait parcourir des distances considérables. Les chutes y seraient faciles, il est vrai, mais pas dangereuses. Le nouveau-venu en tombant là-bas, au lieu de franchir près de 5 mètres pendant la première seconde comme sur la terre, franchirait seulement 75 centimètres; il aurait l'impression de flotter dans l'air et de tomber comme une plume. Le sol lunaire est tourmenté, rempli de volcans, de ravins, d'immenses cratères, avec des montagnes de six à sept mille mètres. Il n'y existe ni eau, ni air, excepté dans les criques et les ravins, ni bruit, ni son. C'est le pays du silence. La *Terre* s'y montre, immense globe quatre fois plus grand en diamètre que la *Lune* ne nous apparaît dans le ciel. C'est la *Terre*, dont la surface lumineuse est 13 fois plus grande, qui éclaire la partie obscure de la *Lune* au premier quartier, et produit la *lumière cendrée*. Quand pour les Terriens il y a nouvelle *Lune*, les Sélénites (habitants possibles de la *Lune*) sont en pleine nuit; mais ils sont éclairés par la pleine *Terre*, qui leur envoie 14 fois plus de lumière que ne nous en fournit la pleine *Lune*. Quand au contraire la pleine *Lune* brille pour nous, c'est le moment de la nouvelle *Terre* pour les Sélénites.

lières ; de chacune d'elles s'élève une poésie, qui est sa manière propre de louer le créateur. Mais, constatons-le humblement, pas plus que dans l'ordre du volume et de la masse, notre terre n'a la palme dans l'ordre des beautés du monde physique. Non, hélas ! ce n'est pas dans les limites du terrestre horizon que se trouvent les plus radieux spectacles, qui aient lieu *sous le soleil*. Vais-je ajouter que les plus beaux chants et les plus beaux hymnes ne sont pas les chants et les hymnes échappés des lèvres des pauvres Terriens, et que dans ces mondes, nos plus proches voisins, seul objet de notre considération jusqu'ici, il a existé bien avant l'apparition de l'humanité, il existe peut-être actuellement ou tout au moins il existera plus tard, des psalmistes et des poètes, devant lesquels pâliraient tous nos David et tous nos Lamartine ?

Mais ce serait anticiper sur la seconde partie de ce travail. Continuons, pour l'instant, à nous humilier physiquement, si je puis parler ainsi.

Bien entendu, en plaçant des êtres comme nous dans les astres, la terre serait pour eux une inconnue. Aucun de nos plus forts télescopes, braqué à la distance de la moins éloignée des étoiles, ne la rencontrerait dans le champ de l'espace. Elle serait même invisible de la plupart des planètes de notre système solaire.

Elle échapperait complètement aux recherches anxieuses des astronomes de *Neptune*, et d'*Uranus*. Ceux de *Jupiter* et de *Saturne* verraient bien de temps à autre un corps minuscule passer devant le soleil ; mais ils ne sauraient rien en dire. De *Vénus*, notre voisine immédiate, nos savants apercevraient la terre. Seulement, grâce au voile opaque et réfléchissant que leur offrirait notre atmosphère, ils seraient incapables de distinguer la configuration du sol ; ils ne pourraient découvrir s'il y a des terres fermes et des océans, des montagnes et des plaines : tout ce qu'ils verraient ce serait des taches constantes provenant des mers et des continents avec des zones variables, dues aux nuages. A plus forte raison leur

serait-il impossible de se rendre compte si notre petit globe est peuplé ou non, s'il possède des plantes, des animaux, des hommes. Nos littérateurs, pour donner une haute idée des constructions des mortels, ont dit parfois qu'elles menaçaient le ciel. Ah! le ciel s'en soucie bien! Il se soucie bien d'une tour *Eiffel* et des *skycrapers* de New York! Il les ignore, tout comme il ignore l'existence de nos villes géantes et la fiévreuse agitation de leurs habitants. Ainsi donc même pour les êtres intelligents — admettons qu'ils existent et qu'ils ne nous dépassent guère en perfection — même pour ces êtres qui circulent avec nous, autour du même foyer central, et qui en reçoivent, comme nous, leur part de vie, de lumière et de chaleur, nous sommes des ignorés et des inconnus. Nos compagnons de voyage situés dans *Vénus*, *Mars*, *Jupiter* et autres agglomérations planétaires, se posent par rapport à notre séjour les mêmes questions qui nous torturent par rapport au leur. Ils se demandent si la terre est habitée et par quelles espèces d'êtres; si la vie organique et raisonnable existe à sa surface, ou si elle n'est pas déjà trop refroidie pour entretenir une vie quelconque? Pas le moindre soupçon ne vient à leur esprit que la terre soit divisée en grandes et petites nations! Pas le moindre écho n'arrive à eux de nos petites rivalités nationales, de nos conflits politiques, de nos controverses morales et philosophiques, des mille petits incidents qui remplissent nos journaux, nos revues et nos livres. La moitié du genre humain serait emportée par un épouvantable fléau ou par une guerre universelle, la nouvelle ne dépasserait pas les limites de notre cage. Se trouvera-t-il encore des poètes lauréats pour dire de leur héros que sa gloire est montée jusqu'aux astres! Ah! il n'y a pas de danger que les noms de nos plus tapageurs personnages, d'un Roosevelt, d'un Briand, d'un Guillaume II, d'un Laurier, voire d'un découvreur du pôle nord, parviennent seulement jusqu'à *Vénus* ou *Mars*. En vérité, les insectes d'une fourmière, qui feraient leurs importants et croiraient absorber toute l'attention des hommes, auraient encore l'avantage sur nous: il resterait vrai au moins qu'ils ne sont pas absolument ignorés.

Mais si notre terre fait déjà si pauvre figure, comparée simplement aux sept autres planètes, qui forment, avec elle, le cortège d'un seul soleil, que devient-elle à mesure que nous agrandissons le champ de notre vision, à mesure que nous la plaçons en regard du reste des corps célestes ? Tout d'abord mise en face de ce soleil, autour duquel elle gravite, quelle insignifiante sphère ne devient-elle pas ? Elle est en effet 1,300,000 fois plus petite. Supposons le soleil creux et la terre placée au centre, elle se trouverait encore à 690,000 kilomètres de la surface de l'astre, qui la contiendrait.

Mais le soleil lui-même, qu'est-il ? Nous nous plaisons à l'appeler l'astre-roi. Roi, il l'est en effet dans la sphère qui lui est assignée ; il l'est par sa masse, puisqu'il pèse deux nonillions de kilogrammes (poids qu'il est inutile de chercher à se figurer, puisqu'il dépasse sept cents fois la masse de toutes les planètes réunies, et qu'il faudrait 324,439 terres pour lui faire équilibre. Roi, il l'est par la merveilleuse loi de l'attraction, qui maintient huit autres vastes mondes sous sa dépendance étroite. Roi, il l'est par sa puissance calorifique, égalant par seconde l'énergie mécanique que fournirait une machine produisant 384 quadrillions de chevaux-vapeur ; or une telle énergie représente par année la chaleur qui se dégagerait de la combustion d'une masse de houille, dont le volume serait 150 fois le volume de la terre. Roi, il l'est par sa libéralité à distribuer ses trésors de lumière et de chaleur. De sa photosphère, son enveloppe incandescente (<sup>(1)</sup>), relativement refroidie (puis-

---

(<sup>1</sup>) A la surface de cette boule de feu, dont l'intérieur ne renferme que des substances gazifiées par une formidable température, on distingue trois sortes d'enveloppes :

1o La *photosphère*, qui radie la lumière et la chaleur, dans laquelle on observe parfois des taches énormes, telle celle du 2 février 1905, ayant 180,000 kilomètres de long, ou 13 milliards kilomètres carrés.

2o La *chromosphère*, ou sphère de couleur, "couche rosée ressemblant à un immense champ de blé, dont les épis seraient courbés sous la



qu'elle n'est qu'à cinq ou six mille degrés centigrade), il lance incessamment ses rayons bienfaisants jusqu'aux planètes les plus lointaines du système qu'il commande; à toutes il porte leur part de chaleur et de lumière, de confort et de vie. La terre ne reçoit d'ailleurs que la demi-milliardième partie de cette chaleur, les planètes et leurs satellites que la 225<sup>me</sup> milliardième partie: le reste, semble-t-il, s'évapore en pure perte dans les déserts interplanétaires. Qu'importe, l'astre-roi, en vain souverain qu'il est, ne compte pas: il est prodigue de sa substance. N'eût-il qu'à faire vibrer les deux yeux d'un mortel par ses ondes lumineuses, il rayonnerait comme il le fait aujourd'hui sur les immenses terres, soumises à sa juridiction. Roi, il l'est encore par l'activité de son foyer, et par la majesté des spectacles, qui ont lieu à sa surface. Que sont les colères du Mont Pelé, du Vésuve ou de l'Etna, à côté des protubérances qui jaillissant tout-à-coup de sa chromosphère, peuvent s'élever en un quart-d'heure de 26,000 à 452,000 kilomètres (3 fois le diamètre de la terre)? "Fusées colossales, dit l'abbé Moreux, qui tantôt montent

---

force de vents violents." (Moreux). C'est elle qui produit la lumière zodiacale et qui est le théâtre des protubérances. Couche peu épaisse ne dépassant guère 15,000 kilomètres en hauteur;

3<sup>o</sup> Enfin plus extérieure encore, mais observable comme la chromosphère, seulement pendant les éclipses totales, est la *couronne*, sorte d'auréole, de nimbe, composée, dit l'abbé Moreux, de matériaux tellement raréfiés que leur illumination ne suffit pas, dans les circonstances ordinaires, à vaincre celle de l'atmosphère terrestre. Si l'étude de cette troisième enveloppe était possible en temps normal, on surprendrait probablement les secrets de l'activité solaire. Trois types de *couronnes*: le type *polaire*, à l'époque des tâches *maximum*, où les rayons coronaux envahissent les pôles du soleil et se diffusent d'une façon très irrégulière; Le type *équatorial*, à l'époque *d'activité minimum*, où les rayons coronaux partent de l'équateur et les pôles sont simplement auréolés; Le type *intermédiaire*, alors que les rayons coronaux sont à mi-chemin entre le pôle et l'équateur, et que la forme générale du soleil affecte une croix de Saint-André.

droites comme des épées, capables de traverser vingt fois notre globe, tantôt s'éparpillent en crinières ou se recourbent en panâches ; feux d'artifice géants, illuminant les plaines de l'infini ; incendies grandioses, ouragans de flammes, qui ne se contentent pas de brasser incessamment la surface de l'infernale fournaise, mais qui envoient des torrents d'ondes électriques aux diverses planètes, y déterminent des perturbations énormes. Ce sont ces lointains ouragans qui modifient parfois notre température d'une façon mystérieuse ; ce sont eux qui affolent nos aiguilles aimantées, interrompent les communications sur nos lignes télégraphiques, allument les pôles, y produisent les aurores boréales et australes, secouent même l'écorce terrestre, activant les tremblements de terre et les éruptions volcaniques. Prise dans le tourbillon de telles protubérances, notre terre ne ferait pas long feu. En quelques secondes, toute l'eau serait séchée, forêts, jardins, moissons, villes avec leurs habitants, tout serait réduit à l'état de gaz impalpable, combustion infime d'ailleurs, qui n'augmenterait pas sensiblement la chaleur du soleil " (8).

---

La couronne s'étend sans doute jusqu'à la planète *Mercury* ; dans cette vaste région on distingue sous forme d'anneaux des restes de la nébuleuse primitive ; ils tombent peu à peu sur le soleil et déterminent des courants qui augmentent ou diminuent la pression dans l'atmosphère mouvante de l'astre central, y produisent des taches ou au contraire activent la radiation. On remarquera que c'est la partie la moins chaude du soleil qui est brillante et qui nous éclaire. Rien de plus facile à s'expliquer : " tout le monde sait que les gaz, même fortement chauffés, sont extrêmement peu lumineux, mais qu'il suffit d'y projeter une poussière solide pour les rendre aussi brillants qu'ils l'étaient peu. C'est ce qui a lieu dans le soleil (où des matières viennent se refroidir à la surface, briller un instant et rentrent dans l'intérieur obscur de la fournaise). On peut ajouter que les taches n'ont pas d'autre cause que le réchauffement subi par telle ou telle partie de la photosphère qui localement reprend son état gazeux, c'est-à-dire redevient sombre. " (S. Meunier. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1910).

(8) Un cataclysme de ce genre nous est justement annoncé par M. Lowell, de Flagstaff en Arizona. Si l'on en croit cet astronome, un soleil

Mais si le soleil est roi, il n'est pas le seul : il a des millions de rivaux, qui ont chacun leur domaine propre dans l'espace, qui règnent chacun sur un nombre déterminé de mondes et sans doute distribuent chaleur, lumière, force à des multitudes de vivants. S'il nous semble surpasser les autres astres, si nous éprouvons tout spécialement sa bienfaisance, si nous recevons de lui 290 milliards de fois plus de lumière que de la plus proche étoile, c'est uniquement parce qu'il est beaucoup moins éloigné de nous. En réalité le soleil n'est qu'une unité parmi d'innombrables étoiles, moins

---

éteint depuis longtemps s'avancerait vers le système solaire dans la direction de notre soleil à nous, et à brève échéance, c'est-à-dire d'ici à quelques soixante années, nous serions assurés d'une rencontre. M. l'abbé Moreux, qui semble prendre au sérieux l'hypothèse de notre américain, ajoute : " Alors, de deux choses l'une, ou l'étoile rencontrera le soleil ou elle passera à côté. Dans les deux cas la solution est la même. C'est bel et bien la fin du monde, la fin du système solaire, des planètes et de la terre. D'ailleurs les Terriens, qui existeront à cette époque, mourront bien avant la rencontre... Dès que l'étoile sera à une assez grande distance de notre soleil, son attraction se fera sentir, un phénomène de marées formidables aura lieu sur le soleil ; les gaz, dont il est formé, s'échapperont régulièrement de l'astre central, dont la température est actuellement de milliers de degrés ; deux protubérances énormes naîtront à sa surface ; la matière enflammée s'envolera de la sphère en ignition et se répandra dans l'espace, et, comme le soleil tourne sur lui-même, il se produira exactement le même effet, que nous remarquons dans les pièces rotatives des feux d'artifice, une immense spirale de feu, qui augmentera de diamètre à mesure que l'attraction du soleil se fera de plus en plus sentir. *Mercure*, la planète la plus proche du soleil y passera la première, puis *Vénus*, puis ce sera le tour de la *Terre*, qui sera enveloppée par cet immense tourbillon de feu, formé de gaz chauds. Quel magnifique spectacle pour les survivants, pour ceux qui auront pu se soustraire aux ardeurs croissantes de la fournaise ! Hélas ! le spectacle ne sera pas de longue durée, de toutes parts les molécules gazeuses entreront en ignition au contact de notre atmosphère, et ce sera une véritable pluie d'étoiles filantes, oui, mais d'étoiles filantes en même temps, une pluie de feu. Et alors l'esprit, en concevant ces manifestations grandioses et terribles, se rappelle avec effroi le tableau que l'Évangile trace de la fin du monde : *le soleil s'obscurcira et les étoiles tomberont du ciel* ; et aussi la prose des morts, si belle dans son imposante tristesse : *solvat soeculum in favilla*. C'est dans la cendre d'une fournaise que nous serons ensevelis. "

volumineux <sup>(9)</sup>, et moins brillant que quantité d'autres, mille fois moins volumineux, par exemple, et soixante fois moins brillant que *Sirius* (de la constellation du grand chien), beaucoup plus pâle que *Véga*, *Rigel*, *Régulus* et des millions d'autres soleils plus jeunes, qui n'ont pas de tâches, dont la lumière est idéalement blanche et le rayonnement formidable. Nous savons qu'il est situé au centre de la voie lactée, dans une région relativement pauvre d'étoiles, beaucoup plus pauvre, par exemple, que cette portion près de la constellation du *Cygne*, où, dans un champ de la dimension de la pleine lune, Herschell compta de 1,800 à 2,000 étoiles. Il tourne sur lui-même en 25 de nos jours. Il se meut avec son cortège de terres et de lunes, à raison de 16 kilomètres par seconde, vers un point situé non loin de la brillante étoile *Véga* de la *Lyre*. Mais il ne tient pas plus le record de la vitesse que celui de la lumière et de l'éclat. Toutes les autres étoiles exécutent des mouvements semblables, quelques-unes à 100 kilomètres par seconde, d'autres à une rapidité beaucoup plus grande <sup>(10)</sup>.

---

La fin du monde ou du moins de l'humanité arriverait par le simple refroidissement de l'astre central, qui, une fois descendu à deux mille degrés centigrade, serait incapable d'entretenir la vie organique sur notre planète; mais, puisque d'après l'Évangile cette fin doit arriver par accident, qu'elle doit être accompagnée de perturbations jusque dans le soleil et les planètes, il est probable qu'elle sera le résultat d'un phénomène semblable à celui que nous prédit M. Lowell, sinon de celui-là même.

<sup>(9)</sup> L'un des soleils d'*Ophincus* égale en poids 925,000 globes terrestres, et en volume sans doute plusieurs millions. La nébuleuse d'*Orion* couvre plus d'un million de lieues. La plus rapide de nos locomotives mettrait des millions d'années à traverser cette brume d'étoiles, qui s'éloigne de nous à raison de 600,000 lieues par jour. Dans la constellation du *Versseau* se montre une faible lueur floconneuse, un nuage dont chaque atome est un soleil et dont l'étendue est 338 quadrillions, 896 trillions, 800 milliards de fois plus grande que celle de notre terre. L'amas stellaire d'*Hercule* est un riche univers qui contient plus de 5,000 soleils apparemment réunis " (Dr Murat).

<sup>(10)</sup> "L'étoile qui doit remporter le prix du match vertigineux que

La voie lactée à son tour qu'est-elle ? Inutile de dire qu'elle n'est ni une voie, ni une traînée lumineuse <sup>(11)</sup>. Si elle nous apparaît ainsi, c'est un simple effet de la perspective, " qui accumule les étoiles disséminées à l'intérieur d'un disque en forme de lentille, lequel constitue l'univers que nous habitons " (Moreux). De fait la voie lactée est une agglomération d'étoiles. C'est un univers colossal, où deux mondes voisins sont aussi éloignés l'un de l'autre que notre soleil peut l'être de l'étoile la moins lointaine, c'est-à-dire que la lumière à la vitesse de 300,000 kilomètres par seconde, met au moins quatre ans pour franchir la distance qui les sépare.

En dehors des vingt millions de soleils de la voie lactée et de leurs planètes, combien d'autres soleils, combien d'autres planètes ? Au moyen de leurs lunettes, de leurs télescopes et de la photographie, les astronomes sont arrivés à compter au-delà de 125 millions d'étoiles. Prenons-en 100 millions, donnons à chacune, comme à notre soleil, 8 planètes et 25 satellites pour cortège, nous aurons quelque chose comme 128 trillions 139 milliards, 400 millions de terres. Et c'est loin d'être tout.

Pour donner une idée de l'incommensurable étendue de l'espace peuplé par les étoiles, on a l'habitude d'avoir recours à la lumière. Sachant que celle-ci fait 75,000 lieues à la seconde, on admet, avec Arago qu'elle met 3,000 ans à traverser la voie lactée ; " Les étoiles de 16ème grandeur, limite actuelle du pouvoir de péné-

---

courent éternellement au-dessus de nos têtes quelques cent millions d'étoiles, c'est l'étoile 1830 du catalogue de Groombridge, de 6ème grandeur. L'observatoire Lick (Etats-Unis) nous apprend que cette étoile, plus prompte que l'éclair, se meut à une vitesse de plus de 14 millions de mètres par minute. A l'aide du spectrographe de Mills, on a pu constater que l'astre en question se précipitait à notre rencontre à une vitesse dépassant 800,000 kilomètres à l'heure. Il fait 4 millions et demi de lieues par jour " (Dr Murat).

<sup>(11)</sup> La mythologie n'était pas embarrassée, pour expliquer la couleur laiteuse de la voie lactée: elle provenait des gouttes de lait tombées du sein de Junon, au moment où elle nourrissait Hercule !

tration de nos lunettes, seraient mille fois plus éloignées que les étoiles de première grandeur. Or la moyenne de distance des étoiles de première grandeur étant un million de fois le rayon de l'orbite terrestre, un calcul simple établit que la lumière des étoiles de 16ème grandeur met environ 15,000 ans pour parvenir jusqu'à nous" (Dr Murat) (12). Enfin il est admis, qu'il faudrait à la lumière au moins 20,000 ans pour parvenir des taches nébuleuses les plus éloignées jusqu'à notre oeil.

C'est qu'en effet par delà les millions d'étoiles enregistrées, par delà les nébuleuses qu'on est parvenu à résoudre, la photographie découvre des milliers d'autres nébuleuses sous forme de taches ou grains de poussière semés dans l'espace, sans qu'on puisse se rendre compte si ce sont des soleils déjà constitués, ou simplement en voie de formation. Pas de raison d'ailleurs pour arrêter la limite des amas stellaires à ceux que les savants perçoivent ou soupçonnent. Il en est dont la lumière non seulement ne nous est pas encore parvenue depuis le commencement de notre planète, mais ne nous arrivera jamais; il en est qui ne nous rencontreront jamais dans leur champ de radiation. Sans aucun doute à côté de ce que nous appelons notre firmament, dans des champs aussi immenses ou plus immenses que celui occupé par la force d'attraction de notre soleil et même de toute la voie lactée, des phénomènes se produisent analogues à ceux qui ont amené, il y a des millions de siècles, la résolution de notre nébuleuse primitive en un astre central, en planètes et en satellites. Pendant que nous cherchons à calculer et à mesurer, par toutes sortes de moyens, les lueurs clignotantes de la partie du ciel que nous pouvons atteindre de quelque manière, l'oeuvre

---

(12) Un résultat possible de pareilles distances, et qu'on aime à noter, c'est que " si ces perles de lumière s'éteignaient ou disparaissaient de l'empyrée, elles continueraient à briller pour la terre, encore pendant des milliers d'années... La chèvre, couleur d'or, qui est à 170 trillions de lieues, scintillerait du même point du ciel, 72 ans après sa disparition..."

de la création se poursuit et évolue en dehors non seulement de notre regard, mais de nos télescopes les plus parfaits. Parmi des immensités, qui nous échappent totalement, de nouveaux soleils naissent et se forment; des milliards et des milliards de molécules s'agitent dans une course folle, se précipitent vers un ou plusieurs centres d'attraction, y déterminent par leur chute une chaleur, dont nous n'avons pas la moindre idée, s'y condensent peu à peu; après des milliers de siècles d'un tel travail, ces multitudes d'infiniment petits auront formé des soleils géants, qui radieront leur lumière et leur chaleur dans l'espace pendant d'autres milliers de siècles, se refroidiront petit à petit, deviendront capables de porter des êtres vivants, qui recevront à leur tour lumière et chaleur de quelque astre moins avancé dans son évolution (13).

Il faut donc nous l'avouer, si nous pouvions d'un seul coup d'oeil embrasser tout ce que les savants au moyen de leurs lunettes, de leur géométrie, de leur analyse spectrale nous ont révélé du monde sidéral, nous nous trouverions simplement en face d'un coin de l'infini. Au-delà resterait l'espace sans bornes, et cet espace n'est pas le vide. " Supposons que partis de la terre, nous allions en ligne droite dans une direction fixe (17), fût-ce avec la vitesse de la lumière, voyant défiler la lune, le soleil et les astres, les plus lointaines étoiles de notre *firmament*, comme un éclair, pendant des trillions de lieues et de siècles, jamais nous n'approcherions de la

---

(13) Mystérieuse aussi la disposition des corps célestes. " Dans ces gouffres sans fin et sans fond du firmament, dans ces abîmes inouïs, dont le perfectionnement des télescopes n'a fait qu'accroître indéfiniment toute l'indicible étendue, la matière éparpillée dessine d'ici de là des amas presque incommensurables; en d'autres lieux au contraire existent des trous noirs, des surfaces où toute leur semble cesser " (Dr Murat).

(17) Supposition d'ailleurs bien gratuite, puisque et le temps et les moyens nous manquent fatalement pour un tel voyage. Aurions-nous les moyens, comme un train express mettrait des millions et des millions d'années pour arriver à l'étoile la plus voisine, tout espoir de l'atteindre serait une déception.

limite inexistante des abîmes célestes. Les espaces succéderaient aux espaces, des horizons incommensurables apparaîtraient sans cesse parmi des fourmilières de mondes nouveaux se balançant dans l'éther, mais toujours, comme en un mirage éternel, reculerait le but décevant " (Dr Murat).

Citons les paroles bien connues de Pasteur : " Au delà de cette voûte étoilée qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés, soit. Et au-delà ? L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : qu'y a-t-il au-delà ? Il ne sert de rien de répondre : au-delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites : *nul ne comprend ces paroles...* celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions ; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. "

Oui, sans doute, il n'y a qu'à se prosterner, d'autant que l'infini, dont parle Pasteur, en appelle un autre. Tout illimité et incompréhensible qu'il soit, il n'est pas éternel, puisqu'il est changeant. Il a fallu quelqu'un pour lui donner un commencement ; quelqu'un pour créer cette matière diffuse à travers l'espace sans frontière ; quelqu'un pour lui imprimer le mouvement et lui donner ces vitesses folles, qui se manifestent jusque dans l'atome ; quelqu'un pour mettre de l'ordre et de l'harmonie au milieu de ces milliards de soleils et de planètes, pour cadencer le rythme de leurs révolutions sidérales, pour leur assigner leur orbite de gravitation, pour orchestrer les chants de ces mondes sans bornes ; quelqu'un pour prévoir et régler jusqu'aux cataclysmes, qui ne sont nullement laissés au hasard, qui n'arrivent, eux aussi, que d'après des lois parfaitement fixes, puisque, avec nos maigres connaissances, nous pouvons en prédire un certain nombre. Et ce quelqu'un quel est-il, sinon le véritable Infini, l'Être souverainement parfait,



l'Être pur, l'Éternel, l'Immuable, Celui dont nous redisons chaque jour : *Tu solus Dominus, Tu solus Sanctus, Tu solus Altissimus !* Quel est-il sinon DIEU, cause première de toute chose !

Ah ! ce n'est pas nous qui dirons que nous n'avons pas besoin de l'hypothèse Dieu <sup>(18)</sup> pour expliquer le Cosmos ! Au contraire, c'est sous l'empire d'une évidence presque fulgurante que nous répétons le premier article de notre symbole : *Credo in Deum Omnipotentem, factorem coeli et terrae*. Combien en même temps, je trouve vraisemblable l'anecdote d'Euler, racontée, en 1837, par Arago, à la Chambre des députés de France. Un des amis du savant allemand, ministre d'une église évangélique de Berlin, vint un jour le trouver tristement et se plaindre que la religion était perdue, que la foi n'avait plus de base, que dans un de ses prêches il avait représenté la création dans ce qu'elle avait de plus poétique et de plus merveilleux, mais que ses auditeurs n'avaient aucunement été émus, qu'ils avaient dormi ou quitté le temple. Euler repartit : « Une autre fois, faites l'expérience que je vais vous indiquer. Au lieu de parler du monde des philosophes et des littérateurs, prenez le monde des astronomes, décrivez-le tel que les recherches astronomiques l'ont constitué... Dans le sermon qu'on a si peu écouté, vous avez probablement fait du soleil, avec Anaxagore, une masse égale au Péloponèse ? Eh bien ! dites à votre auditoire que, suivant des mesures exactes, incontestables, notre soleil est douze cent mille fois plus grand que la terre. Vous avez, sans doute, parlé des cieux de cristal ? Dites qu'ils n'existent pas, que les comètes les briseraient. Les planètes, dans vos explications, ne se sont distinguées des étoiles que par le mouvement ? Avertissez que ce sont des mondes, que *Jupiter* est 1,400 fois plus grand que la terre, et *Saturne* 900 ; décrivez les merveilles de l'anneau ; parlez des lunes multiples de

---

(18) Parole de Laplace à Bonaparte ; mais qui, dans la bouche de l'astronome, ne signifiait pas la négation de l'Être suprême.

ces mondes éloignés. En arrivant aux étoiles, à leurs distances... dites que la lumière parcourt 80,000 lieues par seconde; ajoutez ensuite qu'il n'y a aucune étoile, dont la lumière nous vienne en moins de trois ans, qu'il en est quelques-unes dont la lumière ne nous vient pas en moins de trente ans... Montrez que, suivant toute apparence, certaines étoiles pourraient être visibles plusieurs millions d'années après avoir été anéanties, car la lumière qui en émane emploie plusieurs millions d'années à franchir l'espace qui les sépare de la terre..." Le conseil d'Euler fut suivi : au lieu du monde de la poésie et de la littérature, le ministre de l'église de Berlin exposa à son auditoire, pour faire admirer l'oeuvre du créateur, le monde de l'astronomie. Il revient, après le sermon, l'air consterné, trouver son ami : " Eh bien, lui dit Euler, en le voyant venir ainsi, qu'es-il donc arrivé?—Ah! Monsieur Euler, répondit le ministre, je suis bien affligé! Cette fois, ils ont oublié le respect qu'ils devaient au saint temple : ils m'ont applaudi <sup>(19)</sup>. "

---

(19) Cité par Loth dans le feuilleton de l'*Univers* du 24 février 1910.

À SUIVRE

M. TAMISIER, S. J.

## Chez les Trappistes de Chine

SUITE ET FIN

**D**IMANCHE, 19. — C'est " saint Pierre " qui a dit spécialement pour moi la messe à laquelle j'ai communié.

J'avais eu l'intention de partir ce jour-là, mais dès la veille j'avais décidé de passer le dimanche à la Trappe, d'autant plus que les offices étaient une nouvelle attraction.

Entre ceux-ci et les repas je ne perdais pas mon temps. Muni de mon appareil photographique, de ma canne et de mon fusil, je faisais des ascensions continuelles auxquelles le Père Abbé m'avait bien entraîné.

Je faisais surtout marcher le Père des Missions étrangères. Il a très facilement le vertige, et sans le vouloir je lui ai fait escalader des montagnes à pic et descendre des précipices. Plus d'une fois j'ai cru qu'il y aurait un malheur. Il n'y a eu de catastrophe que pour nos vêtements, car il a fallu souvent s'accrocher aux broussailles et se laisser glisser à la façon d'un cul-de-jatte. Les montagnes sont couvertes, en effet, de broussailles qui poussent entre les rochers. Les arbres sont rares et là où l'on pourrait en planter sans être gêné par la pierre, on ne rencontre que du gravier. Le bois n'est pas non plus une source de richesse pour les habitants du pays.

En résumé, la Trappe de Notre-Dame de la Consolation de Yang-kia-Ping est située dans un pays montagneux très pittoresque mais très pauvre.

L'emplacement a été mal choisi, ou plutôt il n'a pas été choisi du tout. Il y a quelques vingt-cinq ans les Missionnaires Lazaristes, auxquels est confiée la Province de Tcheli, qui possédaient les terres

en question, ont cru faire une bonne oeuvre en invitant les Trappistes à venir s'y établir. Il y eut alors, paraît-il, de l'enthousiasme en France. On croyait que la Chine était un pays riche. C'est d'ailleurs ce que l'on pense en général de tous les pays lointains, et ce n'est pas une erreur en ce qui concerne la Chine, mais encore faudrait-il distinguer.

A l'origine il n'y eut que quelques pères européens; on n'osait pas trop compter sur les Chinois. Mais peu à peu ceux-ci se sont présentés et leur nombre a tellement augmenté que l'on a dû construire progressivement. C'est ce qui explique certaines dispositions et proportions bizarres des bâtiments.

Ainsi le dortoir des pères ne fait pas partie du grand carré qui forme le cloître; il est séparé de celui-ci par un jardin que les religieux doivent traverser pour se rendre à l'église, au chapitre et au réfectoire. Les frères convers, très nombreux, occupent le dortoir qui devrait être celui des religieux de choeur.

La population de l'abbaye se chiffre par environ quatre-vingts, c'est-à-dire, avec les novices, une trentaine de pères et une cinquantaine de frères. Il n'y a que huit pères européens, plus deux novices européens déjà nommés.

Parmi ces huit pères qui ne sont pas encore tous prêtres, il y en a plusieurs qui ne sont pas bien résistants, ce qui n'a rien d'étonnant: la terre est trop pauvre pour nourrir tant de monde. D'autre part comme les Chinois sont de loin les plus nombreux, quoi qu'il y ait une légère différence entre le régime des Européens et celui des Chinois, la cuisine est pour tous la cuisine chinoise, mode de préparation qui ne convient pas à tous les estomacs.

Pour ne pas établir de distinction entre indigènes et européens, il a fallu arriver à une combinaison qui, en définitive, est trop bonne pour les Chinois et trop maigre pour les étrangers.

Il aurait fallu pour éviter cet écueil refuser les vocations indigènes et réserver les ressources restreintes du pays à l'entretien d'une poignée d'européens: c'était l'idée des fondateurs.

Aujourd'hui il y a à la Trappe des Chinois venus de tous les côtés, et il faut reconnaître que ce sont de bons Trappistes.

De nature sobre, le Chinois trouve au monastère une nourriture plus qu'abondante, à mon avis; c'est même un régal pour lui que d'avoir tous les jours du riz, denrée peu couteuse dans le sud, mais article de luxe dans le nord. Les Pères européens au lieu de riz peuvent prendre du pain: c'est la seule différence de régime.

Ce qui est plus terrible pour les Chinois c'est de se lever à 2 heures! Comme tous les orientaux, les Célestes oublient volontiers dans le sommeil " les dix mille préoccupations de l'existence humaine " ! Quant à leur lit, c'est mieux que ce qu'ils ont en général et d'ailleurs cela n'a pas d'importance, car, pour dormir, il ne leur faudrait pas plus qu'un bâton, comme à une poule ! Il est certain que les missionnaires qui voyagent en Chine n'ont pas une aussi bonne couche que les Trappistes. Cela, ce n'est qu'une question d'habitude: je parle d'expérience.

Actuellement le Père Abbé doit fermer la porte à beaucoup de postulants chinois; il n'y a guère plus de place, c'est complet !

Vous vous demandez sans doute comment on parvient à vivre là-bas? Plus d'une fois on a songé sérieusement à abandonner la place, mais on s'est dit que, puisque tout est construit, de bons bâtiments deviendraient inutiles, que d'autre part il serait peut-être difficile de s'établir ailleurs. En effet, diverses tentatives ont été faites, mais sans résultat jusqu'à présent. Il faudrait aussi veiller à ce qu'il y ait assez de religieux étrangers pour éviter que les Chinois ne soient abandonnés à eux-mêmes... Bref on est toujours arrivé à la même conclusion: " Nous avons pu vivre jusqu'à présent, la Providence veillera bien à ce que cela continue ". C'est une traduction de la théorie fataliste des Chinois: " A quoi bon s'inquiéter du lendemain; on a encore tout le temps ! "

Bien qu'il n'y ait guère de remède à la situation, il semble cependant que les Trappistes réussiront par leur persévérance à tirer un meilleur parti de leurs terres. La situation, m'a-t-on dit, s'améliore déjà.

Il y aurait encore beaucoup à raconter sur cette Trappe unique de Chine, mais il faudrait connaître les moeurs de ce pays pour s'y intéresser. Il est inutile d'en dire ce que l'on peut trouver dans toutes les Trappes du globe? Notamment que les moines gardent le silence, de peur, sans doute, qu'ils ne s'invectivent; qu'ils reçoivent avec charité les voyageurs et les nourrissent bien...

Pour ma part j'ai probablement été privilégié, car sauf les jours d'abstinence — c'était la semaine des quatre-temps — on m'a servi de la bonne viande. Le vin, les fruits, le fromage, tout était de première classe.

A propos de fromage, il paraît que le dimanche, les Pères reçoivent un petit morceau de ceux qui n'ont pas réussi; mais l'intendant de la fromagerie a bien soin de n'en rater aucun... ce qui est fort peu charitable pour ses confrères.

*Lundi, 20.* — On a discuté pendant une demi-journée: il s'agissait de trouver des bêtes pour retourner à Hoe-lai, la gare du chemin de fer distante de treize lieues. Dans le pays, c'était impossible, car il n'y a même pas de village à proximité de la Trappe.

Les Pères, tout en insistant pour que je reste, espérant voir rentrer de Péking leur cellérier, m'offrirent leurs deux ânes et un homme pour porter les bagages. La combinaison ne me paraissait réalisable qu'à moitié. Un seul homme ne pouvait supporter le poids de mes hardes. Je proposai de mettre celles-ci sur un baudet et de laisser monter l'autre par moi et mon *boy* à tour de rôle, tout en me disant que je tenterais bien cette fois de faire la route à pied?

Donc vers midi, après avoir bien garni l'estomac à l'intérieur et à l'extérieur—car ma sacoche était bourrée de pain et de fruits, sans compter que dans ma valise j'avais serré deux fromages—j'ai pris congé du Rév. Père Abbé et du Père Prieur qui m'ont conduit jusqu'à la porte. Un peu avant j'avais vu passer le Père belge qui se rendait au travail avec les novices, et il m'avait salué silencieusement en entendant mon " au revoir saint Pierre! "

Ma caravane marchait en avant. Je restais en arrière pour me retourner de temps en temps et voir une dernière fois le petit clocher. Un homme nous accompagnait à pied, il guidait le premier âne qui portait les bagages et était suivi de mon *boy* qui avait l'air d'apprécier beaucoup d'avancer sans se donner de mouvement.

Le casque sur la tête, car le soleil tapait, et débarrassé de mon frac, je me frayais également un chemin à travers les rochers. Je constatais que nous prenions d'autres vallées qu'en venant, mais que la direction était bonne. A mi-chemin, la grande montagne me rassura. On fit une halte et je me gorgeai d'eau limpide.

Notre voyage s'est effectué sans encombre. Et sans m'être servi une fois du baudet, je suis arrivé bien portant à Tche-feu-Ko, dont le clocher m'était apparu de loin. Il était 5.30 heures. Ce qui prouve que le pays n'est pas commode pour la marche, puisque nous n'avions fait que vingt kilomètres et une station d'un quart-d'heure.

Sur le seuil de la mission, je rencontre le Père Léon qui, revenant de Péking, s'arrêtait comme moi à Tche-feu-Ko pour y passer la nuit. Le Père belge de Schent X. . . . . l'accompagnait

Il va de soi que profitant de la bonne hospitalité du Père chinois, nous avons prolongé la séance jusqu'assez tard. Nous avons beaucoup de choses à nous raconter, et, le lendemain, de part et d'autre, il fallait se mettre tôt en route.

J'étais d'autant plus décidé à reprendre sans retard mon voyage, que le Père cellérier me racontait qu'en se rendant à Péking, dix jours avant, il s'était égaré en route dans l'obscurité, avait ainsi perdu tout un jour et avait même risqué de perdre ses bagages. En traversant le fleuve, témoin de mon aventure, le Père a en effet perdu ses quarante fromages qui s'en sont allés à la dérive. Heureusement ils se trouvaient par dizaine dans des boîtes en zinc, il a pu les repêcher et ils n'auront probablement pas plus souffert de leur bain que... ma culotte !

*Mardi, 21.* — Je suis reparti à 6.15 heures, c'est-à-dire trois

quarts d'heure plus tard que je n'avais décidé et un quart d'heure plus tôt que je n'avais espéré, car les Chinois ont toujours tout le temps !

Le reste de mon voyage s'est effectué de la même manière que la veille. J'ai fait à pied les quarante-cinq kilomètres qui me séparaient de la gare. Le temps était bon, le soleil était chaud ; mais une brise rafraichissante soufflait.

Après trois heures de marche, je me suis arrêté au bord de la route, et j'ai tiré de ma sacoche portée par l'âne les provisions de voyage.

A 1.45 heure, j'arrivai au fleuve. J'étais très curieux de voir ce qui allait se passer, mais j'ai bien pris mes précautions et il n'y a rien eu d'intéressant. Enlever mes bottes c'était facile, mais les remettre c'eut été difficile après une longue marche. Je m'installai donc sur l'âne qui avait déjà au préalable transporté les bagages ; j'étais assis comme un tailleur, et de chaque côté trois hommes soutenaient la bête.

On voudra bien m'excuser d'avoir monté l'âne pendant dix minutes : tout le reste de la route je l'ai fait à pied, sans tricher.

Le soleil était maintenant brûlant et le vent chargé de poussière, je l'avais en proue, mon pas ralentissait.

Vers 3 heures, encore un quart d'heure de repos au bord de la route et légère réfection, car je sentais que les forces diminuaient et après les pierres, c'était maintenant le sable qu'il fallait traverser.

Les derniers kilomètres ont été pénibles, mais le moral était excellent ; j'entraînais les deux ânes ; mon *boy* à chaque instant demandait si je n'allais pas monter. Mais le "diable d'Occident" en manches de chemise, avec son casque blanc et ses grosses lunettes noires, marchait à grands pas ; brandissant sa terrible canne, il passait devant les populations épouvantées qui disaient en chinois : "koeï, koeï !" ce qui veut dire : diable, fantôme, revenant.

Les enfants avaient peur, ils s'enfuyaient, leur petite queue au vent, et appelaient leurs parents ; ceux-ci venaient voir et ce qui



les étonnait le plus c'était probablement de voir dans leur pays un homme pressé !

Si vous étiez ici, vous sauriez que pour un homme qui se respecte un tant soit peu, aller à pied c'est perdre toute considération. J'ai donc " perdu la face " sur une distance de soixante-cinq kilomètres !

Enfin j'aperçois la colline sur laquelle se trouve bâtie une partie de la petite ville de Hoe-lai ; il y a encore beaucoup de chance que j'arriverai avant l'obscurité.

Il est 4 heures. Le ciel se couvre ; la poussière augmente. Enfin, 5.30 heures !... je franchis la porte de Hoe-lai, devant de beaucoup le reste de la caravane.

Encore cinq cents mètres et je suis à l'auberge ; il se met à pleuvoir... c'est vraiment providentiel !

C'est quand on se repose qu'on se sent fatigué, et en réalité je l'étais ; j'ai pris une tasse de thé et je me suis couché sur la dure ; j'ai dormi comme un bienheureux pendant deux heures, puis ayant l'estomac bien disposé, j'ai retiré de ma valise le restant des provisions.

Dans mon autel chinois, il n'y avait rien à attraper, mais dans le voisinage on a trouvé cinq oeufs frais que j'ai gobés avec enthousiasme !

*Mercredi, 22.* — Après une bonne nuit je me suis levé à 6 heures pour prendre à 8.30 heures le train qui me ramenait à Péking ; j'ai loué un char pour conduire les bagages et le *boy* à la gare ; je n'ai même pas jugé utile d'y monter et j'ai fait encore trois quarts d'heure de marche pour aller jusqu'au chemin de fer.

A 1.30 heure j'étais rendu à la porte nord de Péking et à 3 heures je rentrais à mon consulat en charrette chinoise, ce que les Européens ne font pas à Péking. Ce sont des véhicules dans lesquels on est terriblement secoué parce qu'il n'y a pas de ressort, ni même de banquette pour s'asseoir. Mais quand on a l'estomac vide, cela n'a pas d'importance !

En me voyant arriver, mon cuisinier s'est mis à l'ouvrage et j'ai dévoré mon dîner à 5 heures.

Un bon verre de champagne m'a refait. A 7 heures j'étais au lit. J'y suis resté jusqu'à 6 heures le lendemain. C'était assez pour oublier toute fatigue !

Mes soixante-cinq kilomètres à travers un pays impraticable m'ont fait beaucoup de bien.

J'avais eu raison d'apporter deux fromages, car ceux apportés par le Père cellérier ont été vendus rapidement. J'ai distribué des morceaux des miens à mes amis de Péking (amis, c'est une manière de dire, il faudrait plutôt "connaissances"). On les a trouvés très bons. Aussi je pense que les Pères feront de bonnes affaires ; mais les froids arrivent... et à la Trappe de Chine on connaît mieux les vaches maigres que les vaches grasses.

Ce qui a souffert un peu du voyage, ce sont mes bagages. Ma valise qui a fait le tour du monde — via Oka — et est revenue de Belgique en Chine par la Sibérie, après avoir été se promener à Lourdes, est rentrée de la Trappe gravement blessée : heureusement il n'y a pas de lésions internes !

Il faut que je vous dise un mot de l'isolement dans lequel vivent ces braves moines. La poste ne dessert pas leur contrée ; ils font donc adresser leur correspondance à Péking aux soins des Missions Catholiques.

De temps en temps les Pères envoient un homme pour chercher le courrier ; c'est le Chinois qui m'a accompagné jusqu'à la gare. Il met quatre jours pour aller à pied jusqu'à Péking, autant pour revenir et doit se nourrir en route. Il reçoit pour chaque voyage aller et retour la somme folle d'un franc quarante-cinq environ ! Et encore ne doit-il pas s'enrichir, car ces voyages ne sont pas très fréquents. Lorsque j'étais là, il y avait deux mois qu'on n'avait plus reçu aucune nouvelle d'Europe !

Je demandais au Père Prieur, si beaucoup de touristes viennent visiter la Trappe. Il m'a répondu : " Mais oui, il y en a assez

bien ! ” — “ Combien par an, environ, fis-je... ” “ Deux ou trois, parfois quatre... ” Ce qui prouve que tout est relatif ici-bas !

J'ai cueilli quelques fleurs au cimetière à côté de l'église, en face d'une chapelle en style flamand élevée à saint Joseph, à la suite d'un vœu que la communauté avait fait si le monastère échappait aux massacres de 1900. La Trappe a été très menacée, mais elle a été sauvée d'une manière providentielle. Ce serait trop long à raconter.

Au cimetière il y a peu d'inscriptions, preuve que malgré la pauvreté de leur existence, les Trappistes ont un Dieu pour eux, comme aussi les voyageurs dont

Votre très affectionné,

**Alphonse VAN BIERVLIET.**

---

## Echos des Sciences

---

SOMMAIRE. — *Os homini sublime dedit...* — Le besoin de lumière. — Le cinématographe et ses progrès récents. — Le chronophone Gaumont. — Du *Dreadnought* au *Thunderer*. — Le type *Bristol*. — La durée des navires de guerre. — La traverse en béton armé. — Le lignociment.

---

*Os homini sublime dedit...*  
*Coelumque tueri jussit* (1).



IL Y A DES JOURS que personne, les astronomes accomplissent ce précepte du poète antique, et la contemplation des abîmes infinis où roulent les étoiles leur vaut parfois la joie de découvrir quelque astre nouveau qui n'avait point encore brillé dans le ciel ou qu'on n'y avait pas encore observé. C'est ce qui est arrivé, le 30 décembre dernier, au Rév. T. H. Espin, membre de la Société royale d'Astronomie d'Angleterre, qui possède un observatoire privé dans le comté de Durham, à Tow Law. L'étoile qu'il a le premier remarquée se trouve dans la constellation du Léopard, près de Céphée, au milieu de la Voie Lactée. Cette "Nova Lacertae" de huitième grandeur, n'est pas visible à l'oeil nu ; ses coordonnées sont, d'après l'auteur de la découverte : Ascension droite : 22 h. 32 m. 8 s., 9. — Déclinaison septentrionale 52°, 14', 6. Elle fut observée dans un grand nombre d'observatoires le 1er janvier. Après une rapide augmentation d'éclat, elle atteignit un maximum de peu de durée suivi d'une lente décroissance.

N'est-ce pas dans un roman d'aventures de Jules Verne qu'on voit un officier de marine découvrir un navire sur une mer qui sem-

---

(1) Dieu a donné à l'homme un visage sublime et lui a enjoint de regarder le ciel (*Ovide*).

blait déserte... en développant une plaque photographique? Il y remarque au voisinage de l'horizon un point noir dont il ne peut expliquer autrement la présence. Il s'élançe sur le pont et les jumelles confirment ses prévisions. Pour connaître l'histoire de la "Nova" on eut recours à la même méthode. Le professeur E.-C. Pickering, directeur de l'observatoire du collège d'Harvard, à Cambridge (Etats-Unis), en parcourant la collection des clichés photographiques du ciel, qu'on y prend constamment, reconnut que cet astre figurait sur une plaque du 23 novembre mais qu'on ne pouvait le trouver sur celle du 19. Si les clichés de l'observatoire d'Harvard avaient été développés plus tôt, M. Espin n'aurait sans doute pas eu la gloire de cette découverte. Chose curieuse, pendant plusieurs jours, cette étoile avait été visible à l'oeil nu, et personne ne l'avait remarquée. Ce n'est que cinq semaines plus tard, alors que son éclat avait bien décliné que son existence fut révélée. M. F.-W. Dyson, l'astronome royal de Greenwich, aussitôt avisé, confirma la découverte. L'étoile observée ne se trouvait pas mentionnée dans les catalogues. Aucun astre connu n'occupait sur la sphère céleste la position déterminée par les coordonnées de M. Espin.

Quelle est la cause de l'apparition de cette étoile temporaire? Les hypothèses — donc les polémiques — sont ouvertes. Evidemment quelque catastrophe s'est produite dans les espaces stellaires. Deux astres se sont-ils rencontrés? Ou quelque étoile refroidie a-t-elle retrouvé son éclat en traversant une nébuleuse? Quoi qu'il en soit, cet événement est loin de nous, dans le temps comme dans l'espace, puisque, malgré l'énorme vitesse de la lumière, nous n'observons pas les phénomènes actuels des espaces sidéraux. D'après la distance qui, suivant le professeur Newcomb, nous sépare de la Voie Lactée, la lumière qu'émet l'astre d'Espin aurait mis trois mille ans pour nous parvenir <sup>(2)</sup>.

---

(2) La lumière se propage avec une vitesse de 186,000 milles (300,000 kilomètres) par seconde. — Si un fait se produit en un lieu et qu'on envoie

\* \* \*

Des sublimes profondeurs du ciel, il nous faut ramener nos regards sur la terre. Dieu nous a donné des yeux pour voir, la lumière est un impérieux besoin, et nous devenons de plus en plus exigeants sous ce rapport. La nuit, il suffisait à nos pères d'une torche fumeuse ou d'un quinquet tremblotant; il nous faut, à nous, un éclat intense.

“ M. Mascart citait, dans une conférence, quelques statistiques intéressantes : en 1785, dans une fête donnée dans la Salle des Glaces à Versailles, on considéra comme une orgie de lumière l'emploi de 1800 chandelles de cire donnant à peine deux dixièmes de bougie <sup>(3)</sup> par mètre cube; en 1878, dans la même Salle des Glaces, au moment de l'Exposition, on alluma 8,000 bougies atteignant ainsi une valeur de près de neuf dixièmes par mètre cube sans arriver à satisfaire tous les invités. A l'heure actuelle, nos rues ont une ou deux bougies par mètre cube (M. Mascart n'habitait pas Montréal, cela va sans dire) et les théâtres au moins dix fois plus <sup>(4)</sup>. ”

Parfois, cependant, nous nous plaçons volontairement dans l'obscurité pour que la lumière, distribuée d'une façon ingénieuse, nous fournisse des plaisirs inconnus aux générations antérieures. Les enfants se délectent à voir la lanterne magique qui par des images polychromes leur apprend l'histoire de Polichinelle, du Petit Poucet et de Robinson Crusoe. Puis ils préfèrent les projec-

---

un messenger en faire part à quelque personne située dans un autre lieu, la *connaissance du fait* est toujours postérieure au fait lui-même. Dans le cas actuel la lumière est ce messenger qui nous révèle les phénomènes célestes. Il fait diligence, certes! mais la route est si longue que bien des générations ont pu naître et mourir avant qu'il arrive à destination.

<sup>(3)</sup> La bougie est l'unité d'intensité lumineuse.

<sup>(4)</sup> H. Vignerou. *Les solutions actuelles du problème de l'éclairage*. Tech. Mod., déc. 1908.

tions unicolores de plaques photographiques qui, accompagnant les conférences, précisent les descriptions et sont autant de documents authentiques. Enfin la photographie des couleurs en accroîtra encore pour eux l'intérêt. Mais une succession de vues, plus ou moins espacées, ne donne l'illusion de la vie que grâce à un effort de l'observateur qui doit coordonner les impressions successives discontinues. Le cinématographe supprime cette collaboration nécessaire du *sujet* qui regarde, en réalisant, en apparence du moins, la continuité des modifications de l'*objet* observé. Il *anime* les vues, suivant l'expression populaire, et puisque les personnages se meuvent, vivent en quelque sorte devant nous, nous n'avons qu'à regarder. Cette élimination du travail cérébral, bien minime, qu'exigent les projections lumineuses, explique peut-être pourquoi les classes ouvrières préfèrent en général à une conférence même très intéressante, accompagnée de projections, une farce quelconque, souvent grossière, qui se déroule mécaniquement sous leurs yeux.

Le principe de cette invention, c'est la persistance des impressions rétinienne. Quand notre oeil reçoit une image lumineuse, il ne se comporte pas comme un écran passif : la sensation ne cesse pas d'une manière instantanée avec la cause qui la provoque. Elle lui survit en quelque sorte, et subsiste pendant un temps court mais appréciable : un dixième de seconde à peu près. Par suite, si dans une seconde on présente successivement à l'oeil dix images identiques séparées par des éclipses dont aucune n'atteint un dixième de seconde, l'impression sur la rétine sera permanente. Si les images, sans être identiques, diffèrent peu, comme des phases très rapprochées d'un même mouvement, les impressions se fondront les unes dans les autres et l'observateur croira voir un mouvement réel. On obtient à peu près cette illusion avec le *praxinoscope* : on regarde par réflexion dans un miroir des images qui se succèdent rapidement grâce à un mouvement de rotation et qui reproduisent des moments voisins d'un acte. Mais ce n'est là qu'un jouet d'enfant.

Le cinématographe, inventé par les frères Lumière, est beaucoup plus parfait. Avec cet appareil on projette sur un écran une série de clichés positifs de photographie qui ont été pris à des intervalles de temps très rapprochés et dont chacun séjourne pendant un instant ( $\frac{2}{45}$ èmes de seconde en moyenne) entre la source lumineuse qui l'éclaire et le système optique qui en donne l'image. Ces clichés sont portés par une bande pelliculaire, un *film* <sup>(5)</sup>, comme on dit, qui se déplace donc d'un mouvement saccadé. Le spectateur ne doit pas s'apercevoir de ce mouvement: il faut que les vues se substituent les unes aux autres sans qu'on puisse observer de glissement qui nuirait à la clarté de l'impression. Il faut pour cela interrompre la projection pendant les déplacements successifs du film qui ne durent qu'un cinquième du temps des arrêts. On y arrive au moyen d'un disque tournant, perforé suivant un secteur des  $\frac{4}{5}$ èmes du cercle, le dernier cinquième servant d'obturateur. Le mouvement du disque s'accorde rigoureusement avec celui de la bande et les éclipses ne peuvent être observées. Il en résulte cependant une sorte de scintillement désagréable et fatigant. Celui-ci diminue quand on augmente la vitesse avec laquelle la bande se déroule mais les vues ne se succèdent plus alors suivant la même loi dans le temps que les scènes qu'elles représentent et que la photographie a fixées. On a par conséquent une déformation des faits réels; les mouvements des individus sont précipités et pleins de raideur, souvent grotesques. A ce mal on a trouvé un palliatif et un remède.

Le premier consiste à disposer, opposé par le sommet au secteur plein du disque qui produit les éclipses, un secteur égal de

---

(5) Ces *films* ont parfois jusqu'à 1,000 pieds de longueur; chaque photographie mesure un pouce sur  $\frac{3}{4}$  de pouce; il peut y en avoir jusqu'à 16,000 pour une même scène. Le cinématographe n'eut pas été possible sans les plaques photographiques ultra-rapides pour l'impression desquelles une exposition de  $\frac{1}{2500}$ ème de seconde suffit.



toile métallique ou de verre violet : il y a de la sorte un obscurcissement de l'écran et la périodicité des éclipses semble doublée et devient par suite moins sensible, en vertu, toujours, de la persistance des impressions visuelles : malheureusement l'intensité lumineuse diminue d'autant.

Mais on a trouvé beaucoup mieux. Le vrai remède est offert par le *cinématographe dioptrique*. Il faut ici deux appareils qui projettent deux bandes identiques sur le même écran : ces images seraient superposables si elles se produisaient au même moment, mais elles se succèdent, les disques obturateurs étant ainsi disposés que l'un est fermé quand l'autre est ouvert et réciproquement. L'écran est donc toujours éclairé, et cependant chaque image est seulement projetée pendant le temps qu'elle est immobile.

Ce dispositif offre, dit-on, un autre avantage : on peut, au lieu de deux films identiques, projeter des photographies stéréoscopiques. On sait d'où vient que nous avons l'impression du *relief* : nos deux yeux n'étant pas au même point de l'espace, ne voient pas exactement les mêmes parties d'un objet ; les deux impressions rétiniennes diffèrent peu, elles s'harmonisent, se combinent, se fondent l'une dans l'autre en nous donnant la notion du solide à trois dimensions par le " toucher à distance ", comme on a appelé la vue. La vision binoculaire est nécessaire pour cela. Or la photographie ordinaire ne reproduit que des images semblables à celles que reçoit un œil seul. D'un même objet les appareils stéréoscopiques prennent deux photographies, de deux points situés à la même distance que les deux yeux, de façon qu'en regardant ensuite simultanément ces deux images à travers des lentilles disposées pour qu'elles semblent se confondre, l'observateur a une impression résultante de relief comme dans la vue ordinaire.

Avec le *cinématographe dioptrique*, on ne produira pas simultanément les couples d'images stéréoscopiques qui devraient donner chaque projection en relief, mais on aura une succession de vues correspondant alternativement au champ qu'aurait embrassé cha-

cun des yeux d'un observateur qui aurait été sur les lieux au moment où la scène a été prise.

Le cinématographe ne reproduit pas toujours des scènes animées. Souvent les objets photographiés sont immobiles et l'appareil qui en fixe l'image se déplace d'une façon continue. On pourra par exemple prendre les paysages que l'on a sous les yeux pendant un voyage en chemin de fer, en bateau ou en ballon. Ces films souvent ne sont pas les moins intéressants. M. de Proszynski a récemment présenté à l'Académie des Sciences de Paris un appareil photographique particulièrement commode pour cet usage. Il utilise le gyroscope pour empêcher les déviations brusques et les secousses, et substitue un petit moteur à air comprimé à l'emploi de la manivelle tournée à la main pour dérouler la bande pelliculaire: le mouvement est plus régulier et on obtient de meilleurs résultats.

La couche sensible du film est souvent supportée par une pellicule de celluloid. Mais cette substance très inflammable entraîne de grands dangers, comme l'ont montré de nombreux incendies parmi lesquels la terrible catastrophe du Bazar de la Charité à Paris en mai 1897. On a cependant découvert une substance transparente qui, sans être incombustible, s'enflamme difficilement et peut remplacer le celluloid: c'est la "cellite" du Docteur A. Eichen-grun, une acétylcellulose, tandis que le celluloid est formé de deux composés essentiellement combustibles, le camphre et la nitrocellulose pour collodion. Ce produit est connu depuis bientôt deux ans; il semblerait qu'il ne devrait plus y avoir de films cinématographiques sur celluloid. Mais telle est l'imprudence et telle est l'incurie de certains fabricants qu'on a trop souvent à déplorer des sinistres qui n'ont pas d'autre cause. Le 6 mars dernier, un télégramme annonçait un incendie qui avait éclaté dans un théâtre de vues animées, en Russie, où quatre-vingt-dix personnes ont trouvé la mort.

Le cinématographe offre un autre danger, moins impressionnant, mais qui n'en fait pas moins de nombreuses victimes: il engendre une grande fatigue physiologique de l'oeil et par suite des trou-

bles visuels — bien des yeux se ressentent fâcheusement d'une fréquentation trop assidue de ces représentations et l'on ne peut qu'approuver toute mesure législative qui, tendant à écarter les enfants des salles de vues animées, les préservera de la *cinématophthalmie*. Et cependant la prohibition ne doit pas être radicale, car la cinématographie n'est pas seulement un amusement dont l'abus est funeste, mais encore un excellent moyen d'instruction et d'éducation dont l'usage judicieux peut avoir de très heureux résultats. Elle constitue une documentation historique et scientifique de premier ordre. Il faut se méfier toutefois des reconstitutions fantaisistes des événements passés. Rien n'est plus écoeurant, ni plus funeste au bon goût de l'assistance, que ces prétendues " scènes de la vie de Napoléon " où Notre-Dame de Paris prend les proportions d'une chapelle minuscule et le palais de Fontainebleau l'allure d'un " flat " dans une bâtisse de rapport, tandis que les personnages ont la physionomie et le maintien de cuistres et de servantes !

Le cinématographe permet de donner à quelques heures d'intervalle la représentation d'un événement qui a pu s'accomplir assez loin : le jour même où Minorn, des écuries du roi Edouard VII, gagnait le Derby, bien des londoniens qui n'avaient pu se rendre à Epsom s'en consolaient en assistant à la reproduction cinématographique de la course. On peut, non seulement reconstituer une scène vécue, mais en analyser le mouvement dont chaque cliché donne une phase extrêmement voisine de la précédente, mais différente : on étudiera, par exemple, de cette manière le vol d'un oiseau, la marche d'un insecte, etc... La cinématographie porte à sa perfection l'instruction par l'image : on suit sur un écran des opérations scientifiques, industrielles, chirurgicales. Bien mieux, combinée avec l'ultramicroscopie par le Docteur Courandon, elle permet à tout un public d'observer en même temps des phénomènes biologiques comme l'histoire d'une cellule anatomique, le développement d'un organe, la multiplication des microbes, l'absorption des bactéries par les globules blancs du sang, etc...

M. Gaumont, d'autre part, vient de réaliser le *cinématographe parlant* par la synchronisation parfaite d'un appareil de projections animées et d'un phonographe extrêmement sensible, mis en action par le même moteur électrique. Les vues sont prises et les sons inscrits en même temps — puis les clichés sont projetés et les paroles reproduites fidèlement avec la même simultanéité. Si le film se déroule lentement, le cylindre du phonographe tourne lentement aussi; si le mouvement de l'un des organes s'accélère, l'autre est obligé de suivre. La démonstration de l'invention nouvelle a été faite le 27 décembre dernier devant l'Académie des Sciences de Paris dont les membres purent voir et entendre M. d'Arsonval faire l'éloge du *chronophone* Gaumont. M. d'Arsonval, à la vérité, ne parlait pas. Il s'écoutait et se regardait. C'était cette machine perfectionnée qui reproduisait ses mouvements et sa voix. Des artistes lui succédèrent, toujours "en peinture", et récitèrent des monologues; un coq fit retentir la salle de vibrants cocoricos... sans faire lever le soleil.

\* \* \*

Le génie de l'homme ne s'applique pas seulement à ce qui peut augmenter le bien-être de ce roi de la création et accroître la somme des plaisirs qu'il goûte sur cette terre. Il s'attache aussi à étendre son pouvoir de destruction. Combien y a-t-il d'inventions récentes qui n'aient été utilisées, directement ou non, pour perfectionner l'art de la guerre? Peu, assurément.

L'attention du monde militaire a été récemment attirée par le lancement en Angleterre du plus formidable cuirassé du monde. Le lundi, 1er février, le super-Dreadnought "Thunderer" quittait la cale de construction de Blackwall, aux chantiers de la "Thames Ironworks Company". L'opération s'est effectuée avec un plein succès.

On sait que le "Dreadnought", dont l'apparition a causé tant de sensation, date de 1906. Le "Thunderer" appartient avec le

“ Monarch ”, le “ Conqueror ” et l’ “ Orion ” à la cinquième édition, revue et augmentée, de ce type de cuirassé dont on peut suivre ci-dessous les perfectionnements successifs :

Dreadnought..	10 fév.	1906	17,900 tonnes	23,000 chevaux.
Bellérophon...	27 juil.	1907	18,600 “	23,000 “
Saint-Vincent.	10 sept.	1908	19,250 “	24,500 “
Neptune.....	30 sept.	1909	19,900 “	25,000 “
Thunderer....	1 fév.	1911	22,680 “	27,000 “

On ne connaît que peu de choses sur ce navire et sur ses semblables. L’Amirauté pousse la discrétion jusqu’à ne pas faire figurer leur tonnage ni la puissance de leurs machines sur la liste descriptive des bâtiments de la flotte. On a pourtant publié (6) quelques nombres intéressants. La longueur du “ Thunderer ” est de 545 pieds, sa largeur, de 88½, et son tirant d’eau, de 27 pieds. L’armement comprend 10 canons de 13½ pouces, lançant des projectiles de 1,250 livres (contre 850 livres pour le Neptune) et disposés en cinq tourelles placées dans l’axe du bâtiment de manière que toutes les grosses pièces puissent tirer du même côté en même temps. C’est la première fois que ce principe est adopté en Angleterre; on l’a déjà appliqué aux Etats-Unis, dans la construction du “ North Dakota ”, croyons-nous. Tandis que le “ Thunderer ” peut cracher dans une seule volée 12,500 livres de gros projectiles, le “ Dreadnought ” n’en lance que 6,800 et le “ Neptune ”, 8,500. Le “ Thunderer ” porte en outre 24 canons de 4 pouces et 3 tubes lance-torpilles. Sa cuirasse pèse 4,000 tonnes avec une épaisseur maxima de 12 pouces.

La vitesse prévue pour ce navire, muni de 4 hélices, est de 21 noeuds.

---

(6) Les chiffres cités sont extraits de l’édition hebdomadaire du *Times* du 3 février 1911.

On signale à propos de la construction de ce cuirassé le détail intéressant que voici : c'est par téléphone que l'a dirigée, sous la surveillance de l'architecte naval et des ingénieurs principaux, le président de la "Thames Ironworks Company", M. Arnold F. Hills, cloué sur son lit par des rhumatismes aigus, dans sa demeure de Sunningdale, à deux heures de chemin de fer des chantiers. Un train spécial le conduisit à la cale de Blackwall, le 1er février, et, de sa couche, il adressa une allocution aux assistants. L'événement auquel ils étaient présents consacrait une vieille tradition qu'on avait pu craindre de voir disparaître. De tout temps la Tamise avait pris une part importante aux constructions navales militaires. Dans sa vallée, ou mieux sur ses rives, 1,227 navires de guerre auraient vu le jour, dont beaucoup ont joué un rôle important dans l'histoire de la marine anglaise. Le premier cuirassé de la Grande-Bretagne, le "Warrior", a été construit par la même firme, il y a cinquante ans, et lancé le 29 décembre 1860. Toutefois aucun navire de gros tonnage ne lui était dû depuis que le croiseur protégé "Black Prince" a été lancé en novembre 1904.

Le Japon ne semble pas vouloir se laisser distancer par l'Europe... ou par l'Amérique, dans cette rivalité d'armements dispendieux : il vient, d'après les journaux, de commander deux bâtiments de 22,000 tonnes à la "Mitsuidishi Company" et aux "Kasavisaki Dockyards".

Le Canada veut, à son tour, s'affirmer puissance maritime—et, après avoir acheté à l'Angleterre le "Rainbow" et le "Niobé", va faire construire dix navires dont quatre *scouts* ou éclaireurs d'escadre, du type Bristol, et six *destroyers* ou contre-torpilleurs. Le Bristol ne déplace que 4,800 tonnes. Très effilé—tandis que sa longueur est de 429 pieds et demi, il n'a que 47 pieds de largeur — il a pu atteindre aux essais une vitesse de près de 27 noeuds. Son tirant d'eau est de 15 pieds environ.

Combien ces navires, gros et petits, dureront-ils ? Sans le savoir exactement, on peut répondre à tout le moins qu'il faudra cer-

taînement les remplacer bientôt. Non pas qu'ils s'usent : à ce point de vue leur durée pourrait être très longue, mais " les navires de guerre sont faits pour se battre, et chaque progrès réalisé dans l'armement comme dans la protection des unités nouvelles diminue la valeur offensive et défensive des bâtiments déjà construits " (Henri Bernay). Il semble que 20 ans constitue la limite supérieure de la période d'utilisation.

\* \* \*

C'est d'ordinaire en bois ou en acier qu'on construit les coques des bateaux. On en a cependant fait de papier, et même de béton armé. C'est, à vrai dire, une application assez imprévue de ce matériau de construction, et qui ne semble pas devoir se généraliser. Il est d'autres emplois auxquels il convient mieux.

On se rappelle que le béton s'obtient en mélangeant du ciment, du sable et des pierres avec de l'eau. La masse est enfermée dans un moule en planches ; des barres de fer ou d'acier y sont noyées ; au bout de quelque temps, le ciment a fait prise : on peut supprimer le boisage. La construction en ciment armé offre de nombreux avantages. Tout d'abord le béton se soude à lui-même de sorte qu'une maison tout entière ne formera plus qu'un seul bloc, un véritable *monolithe* ; il y a donc entre ses diverses parties une cohésion remarquable, et par suite, pour l'ensemble, une solidité difficilement égalée avec l'emploi de matériaux hétérogènes. Le béton armé ne craint pas l'oxydation, à l'inverse des charpentes métalliques ; il s'adapte à une grande variété d'efforts à subir et dans les tremblements de terre il offre le plus de sécurité. Il est à l'épreuve du feu et les angles de raccord des diverses parties sont arbitraires. Il y a entre le béton et le fer de la carcasse métallique une très grande adhérence que les variations de température ne détruisent pas, la dilatation étant la même pour les deux substances.

La compagnie anglaise de chemins de fer " London and North

Western ” vient de mettre à l’essai sur un quart de mille des traverses en béton armé pour ses voies, et se propose d’adopter généralement ce système, s’il est reconnu satisfaisant. Ces traverses sont plus rapprochées que celles de bois; leur section, plus petite, n’est pas uniforme: elle s’élargit aux endroits où les rails reposent. L’armature est formée d’un réseau compliqué de fils d’acier n’ayant pas plus de  $4\frac{1}{2}$  millimètres de diamètre. On avait d’abord songé à employer des traverses d’acier, mais on a constaté que leur usage amplifiait les vibrations du matériel roulant et par conséquent le bruit, toujours assez grand dans une exploitation de transports de ce genre. On s’attend à de meilleurs résultats avec le béton. Il a fallu naturellement tâtonner quelque temps et l’on n’est peut-être pas encore arrivé au type définitif de traverses. Celles sur lesquelles ont porté les premières expériences manquaient de souplesse: leur excessive rigidité entraînait une trop grande aptitude à la rupture; la fixation des rails présentait une difficulté d’un autre genre. Il semble qu’on soit maintenant parvenu à éviter ces désagréments.

La compagnie “ South Eastern and Chatham Railway ” emploie également ce genre de traverses installés près de Knockholt sur le parcours Londres-Folkestone.

Dans l’industrie du bâtiment, la place que le béton armé s’est faite est déjà considérable: non seulement on l’emploie pour les fondations, mais pour les murs et les planchers — quand ceux-ci sont destinés à supporter de lourds fardeaux, le béton n’a pas de rival qui puisse soutenir la comparaison. On l’emploie encore pour les canalisations et pour les ponts, même de grande envergure. Pourtant on l’utilisera plus encore, et mieux, dans quelque temps, quand une expérience plus prolongée aura révélé toutes les ressources qu’il offre et fait connaître les lois scientifiques de son utilisation rationnelle.

Un ingénieur anglais, M. G. O. Cases, de Westminster, propose de remplacer les tiges et fils d’acier du béton armé par des solives



et des lattes de bois. Il donne au nouveau produit le nom de *ligno-ciment* (ligno-concrete). L'avantage est d'ordre économique, il résulte de la différence de prix entre le bois et l'acier. Dans un grand nombre de cas, cette substitution pourra se faire sans modifier la solidité de la construction. La question est de savoir si le bois enrobé de béton se conservera bien: il semble que l'on puisse répondre affirmativement.

*Erratum.* — Dans la note de la page 170 (livraison de février), au lieu de: un mètre cube vaut 22 gallons, lire: ...220 gallons.

**J. FLAHAULT.**

---

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

Au Parlement anglais. — Le bill du veto. — Le débat sur la seconde lecture. — M. Balfour et M. Asquith. — Une majorité ministérielle de 125 voix. — La question de l'arbitrage entre les Etats-Unis et l'Angleterre. — Un discours à sensation de Sir Edward Grey. — Le referendum à la Chambre des Lords. — En France. — Le cabinet Monis. — Son programme. — Un vote de confiance. — La situation politico-religieuse en Espagne. — Mort du romancier italien Fogazzaro. — Le Congrès des Etats-Unis et la convention douanière. — A Ottawa. — M. Sifton et Sir Wilfrid Laurier.

---

**D**ANS notre dernière chronique nous avons vu que le " bill du veto " avait été adopté en première lecture par 351 voix contre 227. Le débat sur la seconde lecture a été mouvementée. M. Balfour a prononcé un discours vigoureux et même violent. Il a proclamé sa foi au gouvernement démocratique comme étant celui-là seul sous lequel un pays tel que l'Angleterre pouvait vivre en paix ; mais il s'est déclaré profondément hostile à la répudiation du principe héréditaire, qui, toutefois, a-t-il dit, " devrait être notre serviteur, et non pas notre maître ". Cette expression malheureuse, au point de vue unioniste, a immédiatement été soulignée par les rires et les applaudissements ironiques des ministériels. On s'étonne qu'un homme dont tout le monde admire la dextérité oratoire ait commis un impair aussi fâcheux. Cependant le chef de l'opposition est un débater trop expérimenté pour se laisser désarçonner par un incident de ce genre. Et il a continué son discours en accentuant la vigueur de ses critiques. Il a représenté qu'à l'heure actuelle la Chambre des Lords n'est pas assez forte pour accomplir la tâche qui lui incombe, et défié qui que ce soit de soutenir qu'elle a excédé sa juridiction ou son pouvoir dans les ques-

tions du bill d'éducation et des licences. L'orateur a affirmé qu'on ne peut avoir confiance au gouvernement pour le règlement de cette difficulté constitutionnelle parce qu'il ne l'aborde pas comme un parti indépendant. Son alliance irlandaise le force à lutter pour obtenir la liberté d'agir sans contrepoids ni contrôle à un moment donné. Ce gouvernement fait ce qu'il n'a pas le droit de faire, et il impose des changements constitutionnels au Parlement par la coercition, et au pays par la fraude. Ces dernières paroles ont soulevé une tempête de protestations. On a sommé M. Balfour de les retirer mais il a refusé énergiquement.

M. Asquith a repoussé avec indignation ces attaques du leader unioniste. Il a déclaré que le gouvernement actuel suit la politique inaugurée par Sir Henry Campbell-Bannerman, et exposée au pays et au Parlement à maintes reprises. D'après lui, il est clair qu'à la longue une aristocratie héréditaire devient incompatible avec le véritable système représentatif. Le premier ministre a prononcé une parole significative au sujet de la question scolaire. " On a prétendu, a-t-il dit, que le gouvernement n'oserait pas réintroduire le bill d'éducation. Que ce Parlement dure seulement assez longtemps, et l'on verra ". MM. Hugh Cecil, unioniste, Henderson, au nom du parti ouvrier, Samuel, libéral, Walter Long, l'un des lieutenants de M. Balfour, ont continué le débat. M. Austen Chamberlain avait proposé l'amendement suivant: " Cette Chambre accueillerait avec plaisir une mesure qui, tout en réformant la composition de la Chambre des Lords, maintiendrait son importance comme seconde Chambre; et elle refuse d'approuver un bill qui place toute l'autorité législative effective dans les mains d'une seule Chambre et fait disparaître les sauvegardes contre de graves changements réalisés sans l'assentiment du peuple ". Cette motion a été rejetée par 365 voix contre 244; une majorité de 121 voix. Et la seconde lecture du bill a été adoptée par 368 voix contre 243, soit 125 voix de majorité. La Chambre des Communes devra ensuite étudier le projet de loi, article par article, en comité général. Et cela sera très long,

car les chefs unionistes vont avoir toute une série d'amendements à proposer. Pour le moment le cabinet a dû ajourner un peu la prise en considération du bill, afin de hâter le vote du budget. Car, comme on le sait, l'année fiscale britannique expire en mars. Les dépêches annoncent même que le gouvernement a abandonné l'idée de faire passer cette mesure avant le couronnement et qu'il ajournera le Parlement durant le mois de juin de manière à ce que la bataille législative ne coïncide pas avec ces fêtes officielles.

Un autre débat qui a soulevé beaucoup d'intérêt a été celui qui a eu lieu à l'occasion du vote des estimés pour la marine. Le premier lord de l'Amirauté, M. McKenna, a informé la Chambre qu'en 1914 la Grande-Bretagne aurait 30 *dreadnoughts* et l'Allemagne seulement 21, et que cette marge était raisonnable. La force numérique et effective de notre marine, a-t-il ajouté dépend de celle de l'Allemagne; et, à moins de changement dans la loi navale allemande, cette année verra le point culminant dans le budget maritime de l'Angleterre. Commentant l'exposé de son collègue, Sir Edward Grey, secrétaire des affaires étrangères, a parlé des relations cordiales de la Grande-Bretagne avec les autres nations, particulièrement avec l'Allemagne. Il a abordé ensuite la question du désarmement, et voici un résumé des idées qu'il a émises. Ce sont les nations les plus civilisées qui dépensent le plus pour leurs armées et leurs flottes, et à moins que l'on ne sente et que l'on ne comprenne que c'est là un fléau, à la longue la civilisation s'écroulera sous le poids des armements toujours accrus. Le dénouement sera-t-il la guerre? Ce sera plutôt une révolution internationale. Une seule nation, en se retirant de cette course effrénée, ne pourra pas l'arrêter. Pour que les nations s'entendent au sujet de la limitation des armements, il faut qu'à l'instar des individus elles apprennent à substituer la force des lois à celle des armes. Sir Edward Grey a alors mentionné le discours du président Taft relativement à l'arbitrage; il l'a loué comme un acte courageux, hardi et plein de pro-

messes. " De telles déclarations, a-t-il dit, ne devraient pas rester sans réponse. Nous serions enchantés que des propositions de ce genre nous fussent faites, et nous les trouverions tellement importantes et fécondes en conséquences qu'elles nous sembleraient exiger plus que la signature des deux gouvernements, mais en outre la sanction délibérée et solennelle du Parlement. Cette sanction, elles la recevraient, nous en sommes convaincus... Les nations qui concluraient un tel traité pourraient être attaquées par une troisième. Et ceci entraînerait probablement un autre traité d'union contre une telle attaque, au cas où l'arbitrage serait refusé. Pour conclure ces conventions, il faudrait courir quelques risques et faire quelque sacrifice d'orgueil national. Je sais que, si l'on veut arriver à de tels changements, l'opinion publique doit hausser son idéal, mais l'histoire nous en donne des exemples. " En terminant l'orateur s'est écrié : " Les nations sont sous la servitude des dépenses pour les armées et les flottes. Puissent-elles bientôt comprendre que la loi est un meilleur remède que la force. " Ce discours a fait sensation. Toute la presse l'a commenté. On a cru voir dans les paroles du ministre un plaidoyer en faveur non seulement d'un traité d'arbitrage, mais d'un traité d'alliance défensive. Parlant trois jours plus tard devant la ligue d'arbitrage international, Sir Edward Grey a précisé et expliqué son sentiment. Il a déclaré que, dans sa pensée, le traité d'arbitrage ne devait pas être compliqué d'un traité défensif ; mais qu'il avait simplement voulu dire ceci : lorsque deux grandes nations seront liées par une convention d'arbitrage, si l'une d'elles est attaquée par une troisième puissance à qui l'arbitrage aura été offert et qui l'aura repoussé, une profonde sympathie unira naturellement les deux autres.

Pour une fois, unionistes et libéraux se sont trouvés d'accord sur cette question d'arbitrage. Commentant le discours du secrétaire des affaires étrangères, M. Balfour s'est prononcé en faveur d'une convention de ce genre. " J'espère, a-t-il dit, qu'en Amérique on juge le moment arrivé où nos deux grands pays doivent s'engager par traité

à faire régler par un tribunal d'arbitrage toutes les questions capables de déchaîner le fléau de la guerre. ”

A la Chambre des Lords on s'est occupé du referendum. Lord Balfour de Burleigh a présenté un bill intitulé: *Reference to the people Act*. D'après lui le referendum, la consultation populaire, est la meilleure solution des difficultés constitutionnelles. Il a cité à l'appui de sa thèse la Suisse, les Etats-Unis, les possessions anglaises trans-océaniques. Le projet décréterait qu'en cas de divergence entre les deux Chambres, à l'exception des mesures de finances, il pourrait y avoir un recours au peuple sur la demande qui en serait faite par deux cents membres de l'une ou de l'autre Chambre. Et le vote affirmatif pour être efficace, devrait être de deux pour cent plus élevé que le vote négatif. Lord Crewe a combattu le projet au nom du gouvernement, et l'a dénoncé comme contraire à la pratique constitutionnelle. Lord Selborne, parlant à la place de lord Lansdowne, qui était indisposé, a fait cette déclaration: “ Nous adoptons le referendum délibérément et finalement comme notre choix. Nous disons consultation populaire plutôt que dictature d'une majorité temporaire dans les Communes ”. Le bill a été lu une première fois.

En vue des débats qui auront lieu prochainement, le gouvernement a senti le besoin de se fortifier dans la Chambre des Lords; et M. Haldane, le secrétaire de la guerre, a été élevé à la pairie sous le titre de vicomte Haldane. A la Chambre des Communes l'absence de M. Llyod-George se fait sentir. Le chancelier de l'Echiquier est atteint d'une grave affection de la gorge et retenu depuis plusieurs semaines dans le midi de la France par ordre de ses médecins.

\* \* \*

Nous n'avons pu que signaler, le mois dernier, la chute de M. Briand et l'avènement de M. Monis. M. Briand est tombé pour avoir voulu jouer à outrance le rôle d'équilibriste. Son ministère

était mauvais, mais celui qui lui a succédé est peut-être pire. En voici la composition exacte : MM. Monis, président du conseil et ministre de l'intérieur ; Perrier, ministre de la justice ; Jean Cruppi ministre des affaires étrangères ; Maurice Berteaux, ministre de la guerre ; Delcassé, ministre de la marine ; Caillaux, ministre des finances ; Steeg, ministre de l'instruction publique ; Dumont, ministre des travaux publics ; Massé, ministre du commerce ; Pams, ministre de l'agriculture ; Messimy, ministre des colonies ; Paul Boncour, ministre du travail.

Le chef de ce cabinet, M. Monis, est un homme de troisième ordre. Il est né en 1846 dans le Midi. Pendant plusieurs années il pratiqua le droit à Bordeaux. En 1885 il fut élu député. Les élections de 1889 lui fermèrent les portes de la Chambre, mais il entra au Sénat en 1891. Du 22 juin 1899 au 3 juin 1902, il détint le portefeuille de la justice dans le cabinet de M. Waldeck-Rousseau. De 1906 à 1910, il fut vice-président du Sénat.

Le ministère qu'il vient de former contient six francs-maçons notoires. L'homme à qui il a confié le portefeuille de l'instruction publique est un des plus haineux ennemis du catholicisme en France. " M. Steeg, dit *l'Univers*, est un laïcisateur enragé, un sombre sectaire. L'année passée ou la précédente, il a fabriqué un rapport où il condamnait l'enseignement de toute croyance surnaturelle. Ce sectaire d'origine protestante est un athée enragé. " La presse catholique ou simplement indépendante a signalé en termes non équivoques la mentalité du nouveau cabinet. M. Ernest Judet écrit dans *l'Eclair* : " Nous le saluons avec toute l'horreur qu'il mérite, et n'exprimons qu'un vœu, c'est qu'il disparaisse comme il est né, sans retard et sans avoir accompli tout le mal qu'il recèle dans ses flancs ". Dans sa déclaration aux Chambres, M. Monis a annoncé qu'il allait d'abord s'appliquer à faire voter le budget, à faire adopter les lois sur la répression du sabotage, et sur la rétroactivité des pensions de retraite des agents, employés et ouvriers des chemins de fer, à faire aboutir la mesure relative à l'im-

pôt sur le revenu et la représentation proportionnelle avec quelques modifications. Il n'a eu garde d'oublier le couplet anticlérical. "Nous appliquerons, a-t-il dit, sans faiblesse et sans violence les lois sur les congrégations et sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Nous maintiendrons hors de toute atteinte l'école laïque." En langue vulgaire cela signifie continuation de la guerre au catholicisme français. M. Jules Delahaye a interpellé le ministère et lui a dit de dures vérités. Quoique, même dans les rangs du Bloc, on ait accueilli celui-ci sans enthousiasme parce qu'on le trouve dénué de prestige, le débat s'est terminé par un ordre du jour de confiance rédigé comme suit: "La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui pour amener l'union des républicains par la réalisation des réformes laïque, démocratique et sociale, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour." Le vote en faveur de cette motion a été de 309 voix contre 114. Il y a eu 175 abstentions, ce qui est fort significatif.

\* \* \*

En Espagne la situation politico-religieuse est loin de s'améliorer. M. Canalejas a annoncé que le projet de loi relatif aux congrégations sera présenté dans deux ou trois semaines. Il a dit que le Vatican avait refusé de reprendre les négociations, si cette mesure ne lui était pas soumise pour examen et ne formait pas le sujet d'une entente entre les deux parties. Il a ajouté que le gouvernement espagnol ne consentirait pas à rendre l'exercice de la souveraineté nationale dépendant du résultat des pourparlers avec le Saint-Siège, et que l'on avait répondu à celui-ci de manière à disposer effectivement de ses prétentions. Ces grandes phrases ne réussiront pas à masquer l'incorrection de l'attitude prise par le cabinet de Madrid. La souveraineté nationale n'est pas en cause dans cette affaire. Voici en deux mots la situation. Il y a entre l'Espagne et le Saint-Siège un Concordat, c'est-à-dire un traité, un acte bi-



latéral qui lie les deux parties contractantes. Pour plus de précision, l'article 45 de ce Concordat statue qu'il ne pourra être modifié que par un accord entre les deux puissances. En vertu des articles 29 et 30 de ce traité la question des congrégations religieuses est une matière concordataire. Des négociations ont déjà été entamées sur ce sujet par les gouvernements précédents. Ils ressort donc de tout cela que le gouvernement espagnol viole le Concordat en prétendant trancher tout seul une question qui ne peut être solutionnée régulièrement que par une entente entre les deux pouvoirs. Toutes les pompeuses déclamations de M. Canalejas ne sont qu'une pitoyable comédie. Le ministère espagnol est dans son tort; il le sait, mais il essaie de donner le change à l'opinion pour mener à bon terme un programme anticatholique imité de celui des Waldeck-Rousseau et des Combes.

\* \* \*

Les journaux d'Europe nous ont annoncé la mort d'Antonio Fogazzaro, le célèbre romancier moderniste dont le roman *Il Santo* avait été mis à l'Index. Cet écrivain était né à Vicence en 1842. Il avait débuté dans la littérature par un recueil de poésies lyriques intitulé *Valsoda*, publié en 1876. Il s'était mis ensuite à écrire des romans dont les principaux sont *Malomba*, *Daniele Cortis*, *le Petit monde d'autrefois*, *le Petit monde d'aujourd'hui*, *le Saint* et *Leila*. Il était sénateur depuis 1897. Fogazzaro était certainement doué d'un beau talent, et des qualités de tout premier ordre brillent dans plusieurs de ses ouvrages. Malheureusement il avait ouvert son esprit aux subtilités et aux sophismes modernistes. Et son roman le plus fameux, *Il Santo* (*le Saint*), était une apologie non dissimulée des doctrines et des tendances de cette dangereuse école. Fogazzaro fut condamné et devait l'être. Le public catholique apprendra avec joie qu'il s'est réconcilié avec l'Église avant de mourir. Atteint d'une maladie très grave, il s'était rendu, la veille de son entrée à l'hôpital, à un sanc-

tuaire célèbre, situé sur une colline, près de Vicence; il s'était confessé et avait approché de la table sainte. La veille de l'opération qu'il avait dû subir il avait encore reçu la sainte communion. Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, était venu lui faire une visite, et Fogazzaro lui avait exprimé sa joie d'être rentré en grâce avec l'Eglise, dans le sein de laquelle il était né et voulait mourir. Il a succombé aux suites de l'opération. L'exemple de foi et de soumission donné par cet écrivain remarquable est bien de nature à consoler le Souverain-Pontife qui, en frappant le modernisme, s'est proposé de ramener des esprits égarés et d'empêcher une erreur subtile de fausser les intelligences catholiques.

\* \* \*

Nous avons vu dans notre précédente chronique que le président des Etats-Unis mettait tout en oeuvre pour faire adopter sa convention douanière avant le 4 mars. Il n'a pu réussir, et par conséquent tout est à recommencer. Quelques-uns de nos lecteurs se sont peut-être demandé pourquoi il en est ainsi, et comment il se fait que cette date du 4 mars ait une telle influence sur la législation. Quelques mots d'explication auront sans doute ici un intérêt d'actualité, d'autant plus que, dans notre pays, on connaît en général assez peu le fonctionnement de la constitution américaine. La durée de la Législature fédérale ou du Congrès aux Etats-Unis est de deux ans. Les élections ont lieu au mois de novembre de chacune des années qui sont représentées par des nombres pairs: 1906, 1908, 1910, et ainsi de suite. Chaque Congrès tient régulièrement deux sessions, désignée sous les noms de " la première " ou " la longue session " et de la " seconde " ou " la courte session ". La longue session commence dans l'automne de l'année qui suit l'élection du Congrès et continue, sauf l'ajournement de Noël, jusqu'au mois de juillet ou d'août. La courte session commence au mois de décembre suivant et dure jusqu'au 4 mars. Tout cela ne dépend pas

du bon plaisir de l'exécutif, mais est déterminé par statut. Un exemple fera mieux comprendre ce système. Le dernier Congrès avait été élu le 4 novembre 1908. Il avait eu sa longue session du 6 décembre 1909 au 25 juin 1910; il a eu sa courte session du 5 décembre 1910 jusqu'au 4 mars 1911. Et à cette dernière date son terme expirait. Comme on le voit, la vie effective d'un Congrès, au point de vue du travail législatif, n'est que d'environ dix ou douze mois. Notons cette particularité: les bills peuvent être continués d'une session à l'autre, durant le terme d'un Congrès, et la fin d'une session ne fait pas mourir les projets de loi qui n'ont pas franchi toutes les étapes de la procédure, comme dans nos parlements. Mais la fin d'un Congrès a ce résultat, et voilà pourquoi l'approche du fatal 4 mars, à la fin de chaque "courte session", imprime une activité fiévreuse aux délibérations législatives, et stimule l'ardeur de tous les hommes politiques qui sont intéressés au sort des projets de loi menacés du trépas par le mouvement automatique de l'aiguille sur le cadran parlementaire. Ceux de nos lecteurs qui n'étaient pas au courant de ces détails comprennent maintenant comment le bill de la réciprocité, cher au coeur de M. Taft, a fait naufrage sur les écueils d'une fin de Congrès, au commencement du présent mois. Dorénavant c'est le nouveau Congrès, élu au mois de novembre 1910, qui devra s'occuper de cette question de réciprocité. Et normalement il ne pourrait le faire qu'au mois de décembre. Cependant il y a un moyen d'avancer la reprise de la législation douanière que les gouvernements des Etats-Unis et du Canada se sont engagés à soumettre à leurs Parlements respectifs, en l'appuyant de toute leur influence. La tenue des sessions ordinaires du Congrès est déterminée par la loi, et ne dépend pas de la convocation présidentielle. Toutefois la section troisième de l'article deuxième de la constitution américaine confère au président le droit de convoquer des sessions extraordinaires. Nous lisons à ce sujet dans le bel ouvrage de M. James Bryce — le présent ambassadeur d'Angleterre à Washington — *The American Common-*

*Wealth*: " La Chambre des représentants, dans le cours ordinaire des choses, ne doit pas se réunir avant qu'une année soit écoulée depuis son élection, quoique le Président puisse la convoquer plus tôt. Ainsi une Chambre élue en novembre 1888 ne se réunira pas avant décembre 1889, à moins que le Président ne l'appelle à siéger en " session extraordinaire " après le mois de mars 1889, date à laquelle le mandat de la Chambre précédente expire. Cette convocation n'a eu lieu que dix fois depuis 1789; et elle a si souvent porté malheur au Président convocateur qu'une sorte de superstition contre son exercice a pris naissance. On s'est souvent demandé s'il ne serait pas mieux qu'un nouveau Congrès se réunît légalement dans les six mois après son élection, ce qui ferait éviter l'inconvénient de tenir pendant douze mois la Chambre sans organisation et sans président. Mais le pays n'est pas assez friand de Congrès pour en désirer davantage. Un singulier résultat du présent arrangement c'est que la vieille Chambre continue de siéger près de quatre mois après que les membres de la nouvelle Chambre ont été élus. "

Au sujet de cette malchance qui résulterait des sessions extraordinaires, M. Blaine disait, dans son livre *Twenty years in Congress*, qu'elle s'attachait spécialement aux sessions convoquées dans le mois de mai. Serait-ce le sentiment de M. Taft? Dans tous les cas, déterminé à réunir le Congrès en session extraordinaire, il vient de le convoquer pour le quatre avril. Nous aurons donc bientôt à Washington le spectacle assez rare d'un président qui s'efforce de faire adopter une législation à laquelle il tient par une législature qui lui est en majorité hostile. En effet les élections de novembre 1910 ont donné aux démocrates une majorité d'environ soixante voix dans la Chambre des représentants et réduit à dix la majorité républicaine au Sénat. Et encore, dans celui-ci il y a des républicains dissidents qui pourraient bien s'entendre avec les démocrates. Jusqu'à la fin de son terme d'office, en mars 1913, le président qui représente au pouvoir le parti républicain, aura donc affaire à un Congrès dominé par le parti démocrate. Cependant, ce qui lui

donne une chance de faire adopter sa convention douanière, c'est que le parti adverse visait dans son programme, depuis quelque temps, la réduction du tarif. Les démocrates vont-ils répudier leur propre principe simplement pour faire pièce à M. Taft ? Ce serait de leur part une manoeuvre difficile à excuser. Mais ce qui peut arriver c'est que, déclarant insuffisante la politique du président, ils entreprennent de la modifier suivant leurs vues. Et ce serait une complication sérieuse.

\* \* \*

En attendant, notre parlement fédéral poursuit lentement le débat engagé depuis bientôt deux mois. Les deux discours vraiment saillants qui ont surtout fixé l'attention fatiguée de la Chambre des Communes durant les dernières semaines ont été ceux de l'honorable M. Sifton et de Sir Wilfrid Laurier.

L'attitude prise par M. Sifton a fait sensation. Durant toute sa carrière il a appartenu au parti libéral. Il a été procureur-général dans une administration libérale au Manitoba. Il a été pendant neuf ans ministre de l'Intérieur dans le cabinet de Sir Wilfrid. Il occupe actuellement le poste important de président de la Commission de conservation de nos ressources naturelles. Et, nonobstant tout cela, il a rompu publiquement et solennellement avec son parti sur la question de la réciprocité avec les Etats-Unis. Son discours a été l'un des plus forts que la Chambre ait entendus depuis le commencement de ce débat. Il a signalé les industries canadiennes que, suivant lui, la convention va détruire, telles que l'industrie maraîchère, l'industrie meunière, l'industrie des viandes en conserve, etc. Il a soutenu que le bénéfice pour l'agriculture canadienne sera à peu près nul. Il a représenté à la Chambre en termes énergiques le bouleversement que va subir notre système de transports. Il a insisté sur le fait que nous allons mettre en péril notre indépendance économique, fondée grâce à vingt-cinq ans de labeur et d'é-

nergie nationale. Ses démonstrations lucides et son argumentation serrée ont été reçues par la Chambre des Communes avec une profonde attention. L'opposition a applaudi souvent l'orateur qui, se levant des rangs ministériels, venait lui prêter main forte d'une manière si effective. M. Sifton a été un homme politique très discuté. Il a commis dans sa carrière plus d'une erreur grave. Pour notre part nous ne saurions oublier son rôle néfaste dans les questions scolaires du Manitoba et du Nord-Ouest. Cependant, ceux mêmes qui ne peuvent lui accorder leur estime reconnaissent la lucidité de son esprit et la force intellectuelle dont il fait preuve dans l'étude des questions économiques. Jamais ces facultés n'ont brillé davantage que dans son discours sur la convention Taft-Fielding. Depuis qu'il l'a prononcé, il s'est mis en relation avec les adversaires de la convention en-dehors du Parlement. Il est allé parler à Montréal contre la réciprocité devant une assemblée importante d'hommes appartenant aux deux partis politiques. En un mot, il a consommé sa rupture avec ses anciens collègues du ministère.

Sir Wilfrid Laurier a sans doute compris qu'après cette défection il lui fallait faire un grand effort. Il est intervenu dans le débat à la séance du 7 mars, et il a parlé avec une éloquence digne de ses plus beaux jours. Les comptes rendus ont semblé indiquer chez lui une certaine fatigue physique. Mais pour la vigueur de la pensée, pour la vivacité de la parole, pour la dextérité du raisonnement, pour le bonheur de l'expression, son discours lui est incontestablement une belle page oratoire. Le premier ministre a prouvé une fois de plus qu'il est un maître de l'éloquence parlementaire. Un de ses passages les plus applaudis a été celui où il a répondu à l'argument de notre prospérité présente invoquée contre un changement de tarif : "Le pays est prospère, extraordinairement prospère, s'est-il écrié, et les honorables messieurs qui siègent de l'autre côté de la Chambre nous disent : n'allez pas plus loin, croisez-vous les bras et soyez satisfaits des biens que vous possédez. Eh quoi ? dans

quel pays vivons-nous ? Où sommes-nous ? En Canada, ou en Chine ? Les Chinois ont été satisfaits de ce qu'ils avaient depuis 4,000 ans. Il y a 4,000 ans ils étaient probablement la première nation du monde, et ils se sont trouvés tellement satisfaits de ce qu'ils avaient qu'ils sont restés stationnaires. Depuis 4,000 ans, ils sont satisfaits. Si un réformateur élevait parmi eux la tête, on le mettrait à sa place en lui disant d'être satisfait comme les autres... Et l'on nous demande d'adopter cette politique chinoise ! Non, nous sommes au Canada et nous irons de l'avant, que nos adversaires nous suivent ou restent en arrière. " Comme habileté oratoire, cette évocation de la Chine ankylosée dans une inertie séculaire est vraiment bien trouvée. Sir Wilfrid a essayé de démontrer que nos cultivateurs, spécialement nos producteurs de foin, vont bénéficier dans une large mesure de la convention ; que la réciprocité va donner un nouvel essor à notre commerce ; qu'elle ne mettra en danger ni notre autonomie, ni notre indépendance, ni la politique de préférence impériale ; et qu'elle réalisera ce que tous nos hommes publics les plus éminents, sans distinction de partis, ont cherché à obtenir depuis un tiers de siècle.

Et maintenant le débat se continue sans exciter un bien vif intérêt. Tout a été dit de part et d'autre, et les orateurs les plus diserts ne peuvent guère produire que des redites. Nous avons tenté de montrer, dans notre dernière chronique, comment la question se pose, sans essayer de dissimuler notre sentiment personnel. Mais nous l'avons fait, nous semble-t-il, sur le ton et avec la réserve qui convient au lieu où nous recevons l'hospitalité. Nous regrettons qu'une incroyable étroitesse d'esprit ait contesté quelque part l'exercice d'une liberté aussi légitime.

La session de la Législature de Québec s'est terminée le 24 mars. Elle n'a été signalée par aucune législation publique particulièrement importante.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 27 mars 1911.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE PETIT CATECHISME DE LA PREMIERE COMMUNION, en douze leçons, avec *histoires, gravures et prières*, par M. l'abbé A. de la Valette-Monbrun (\$0.10). — Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

Quand on lit le livre d'un auteur qu'on a connu, il se dégage je ne sais quel attrait bien spécial des pages que l'oeil parcourt. En lisant les leçons si substantielles et si claires du petit volume que mon ancien confrère de l'*Institut catholique de Paris* a composé pour les tout petits, il me semblait le revoir causant avec calme dans les jardins de la célèbre Maison des Carmes. C'est un noble de bonne souche. Sa famille est des environs de Périgueux, je crois, et la distinction de ses manières comme de son langage donnait à sa causerie un charme élégant. Il y paraît dans son *Petit Catéchisme*. — Ce travail d'ailleurs vient en son temps. Il était naturel que le décret de Pie X *Quam singulari* fit éclore tout une floraison d'opuscules destinés à l'instruction des petits que le Pape convie si instamment à la table sainte. De tous ceux que nous avons vus, celui de M. de la Valette nous paraît l'un des meilleurs. — "Les prêtres des campagnes et les mères de familles réclament avec insistance, explique quelque part l'auteur, un bon *catéchisme expliqué*, un *livre tout fait*, précis, clair d'une doctrine irréprochable, d'une forme attrayante, qui plaise à l'enfant." Et les prêtres des villes, que réclament-ils autre chose ? Je n'en sais rien et n'arrive pas à saisir la distinction que semble souligner mon estimé confrère. Ce que je sais mieux, c'est qu'il donne à tous les catéchistes — et peut-être plutôt aux catéchistes qu'aux enfants eux-mêmes ? ce sera ma seule critique — le livre qu'il a rêvé pour eux. L'ouvrage ne contient que douze leçons. Chacune de ces leçons est accompagnée d'une ou plusieurs images qui en offrent la vivante explication, et comprend cinq parties : 1o une *causerie* familière qui sera lue par la mère, le curé ou la dame catéchiste ; 2o un *résumé* de la dite causerie, qui devra être appris par l'enfant ; 3o un *questionnaire* ; 4o une *histoire* ; 5o une *prière*. Ajoutons que le *Petit Catéchisme*, qui a été spécialement écrit pour les en-



fants de 6 à 9 ans, pourra être mis entre leurs mains non seulement durant la période, plus ou moins longue, préparatoire à la première communion, mais aussi pendant l'année qui suivra ce grand acte. — En recommandant le volume de notre ancien confrère à nos lecteurs canadiens, nous avons conscience de faire un acte utile. Il nous est aussi agréable d'adresser, par delà " la grande mare " nos félicitations et nos vœux à M. de la Valette-Monbrun. — E.-J. A.

\* \* \*

L'ÂME D'UN GRAND CATHOLIQUE. Esprit de foi de Louis Veillot, polémiste et journaliste, d'après sa correspondance : *L'Homme Public*, par G. Cerceau. 2 vol. in-12, 7 fr. (\$1.40). — Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Il y a deux ou trois ans, l'auteur publiait une première étude sur *Louis Veillot intime*. Il l'intitulait : *L'âme d'un grand chrétien*. Ce livre eut un beau succès, et un succès édifiant. Dans ses relations de famille ou d'amitié, le grand journaliste a toujours, en effet, laissé voir *l'âme d'un grand chrétien*. Et c'est un spectacle qu'on ne contemple pas sans profit. Cette fois, c'est *l'âme d'un grand catholique* que M. l'abbé Cerceau veut nous montrer dans Veillot, qui fut toujours aussi, comme l'on sait, un défenseur ardent des droits de l'Eglise.

L'auteur a suivi la même méthode que dans son premier ouvrage, en groupant par chapitre les différentes lettres qui se rapportent à une même question. Cependant M. Cerceau a dû donner à la partie historique une étendue beaucoup plus considérable. Ces détails, empruntés presque toujours à la *Vie de Louis Veillot*, par Eugène Veillot, étaient indispensables pour la parfaite intelligence de la Correspondance, car la plupart des lettres qui se rapportent à la polémique ne peuvent se bien comprendre que si l'on a présent à l'esprit l'ensemble des circonstances particulières auxquelles il est fait allusion.

L'auteur n'a pas la pensée de vouloir ranimer les luttes passées auxquelles Louis Veillot prit une part si grande, ni surtout de suspecter la bonne foi des catholiques qui furent ses adversaires. Plusieurs de ceux qui ont combattu avec tant d'acharnement Louis Veillot et son journal croyaient faire oeuvre de justice et de défense religieuse. Dieu sait faire le discernement des coeurs : lui seul connaît tout ce qu'il y a dans l'homme.

Lors de sa conversion, en 1838, Louis Veillot répondit à son confesseur lui demandant ce qu'il comptait faire : *Je servirai l'Eglise*. On verra dans ces pages comment ce grand catholique a été fidèle à sa parole.

Au Canada français, où Louis Veillot compte un si grand nombre d'admirateurs, nous croyons que les deux volumes de M. l'abbé Cerceau seront lu avec un profond intérêt.

Chez nous aussi, les observateurs sérieux l'affirment, nous aurons à combattre avant longtemps, c'est d'ailleurs déjà commencé, pour la défense des droits de l'Eglise. Et, sans prendre nécessairement partie pour tous les combats qu'a soutenus Louis Veillot, on ne peut s'empêcher de voir en lui un soldat sans peur, qui doit nous servir de modèle. — E.-J. A.

\* \* \*

L'EDUCATION SOCIALE ET LES CERCLES D'ETUDES, par l'abbé E. Beaupin. 1 vol. in-16. Prix : 3 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

On se préoccupe de plus en plus, à l'heure actuelle, de préparer les jeunes générations à la vie sociale et de les former à l'accomplissement des devoirs du citoyen. Pour y parvenir, on a fondé, en France, des cercles d'études, dans la plupart des oeuvres de jeunesse. Dans le nouvel ouvrage qu'il vient de publier, M. l'abbé Beaupin, l'auteur bien connu de *Pour être Apôtre* et de *Au seuil de la jeunesse*, s'est efforcé de mettre en lumière les précieux enseignements qui se dégagent des expériences faites, en matière d'éducation sociale, par le cercle d'études, depuis la naissance de ce mouvement auquel il n'a cessé d'être mêlé et de prendre une part active.

\* \* \*

THOMASSIN (1616-1695), par l'abbé Jules Martin. 1 vol. in-12, de la Collection *Science et Religion*, 128 pages (*Les grands Théologiens*, Nos 586-587). Prix : 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. l'abbé Jules Martin, après nous avoir fait connaître, dans un ouvrage analogue, Pétau, l'auteur des *Dogmes théologiques*, met ici à la portée

de tous, sous la forme d'un résumé très complet, l'oeuvre de Thomassin. Cette oeuvre, si elle n'est pas très originale, témoigne cependant d'une connaissance approfondie de la doctrine catholique et de son histoire. Le fameux traité de l'*Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, entre autres, n'a pas été refait. Grâce à M. J. Martin, nous aurons désormais très facilement une idée nette de ce que contiennent ces vastes in-folio qu'il n'est guère commode de feuilleter.

\* \* \*

HISTOIRE DE L'EGLISE DU III<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIECLE. *Le Christianisme et les Barbares* par Albert Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6<sup>e</sup>).

L'Académie des Sciences morales et politiques, en décernant à ce remarquable ouvrage le prix Perret, vient de confirmer le jugement qu'avaient porté sur lui les juges les plus compétents. Il est désormais superflu de louer l'auteur, dont la science a conquis les plus distingués suffrages. Il nous suffira donc de signaler l'apparition du cinquième volume. On y verra comment l'Eglise, qui semble un instant destinée à partager la ruine de l'Empire romain, évacue l'Orient et s'enracine en Occident où les Barbares paraissent l'étouffer, où, en réalité, elle prépare son durable triomphe.

\* \* \*

SAINT PIE V ET LA DEFAITE DE L'ISLAMISME, par P. Deslandres, archiviste paléographe. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (*Les grands Papes*, No 585). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6<sup>e</sup>).

Saint Pie V, le glorieux Pontife sous le règne de qui, à Lépante, le Christianisme remporta sur l'Islamisme sa victoire définitive, ne pouvait manquer de figurer dans cette galerie de "Grands Papes". La monographie que lui consacre M. Paul Deslandres est parfaitement informée et si l'on nous pardonne ce néologisme "exhaustive".

\* \* \*

L'APOLOGÉTIQUE, par S. G. Mgr Douais, évêque de Beauvais, 1 vol. de la Collection *Science et Religion*, No 588. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'éminent auteur s'applique à déterminer ici quel est l'objet exact de l'Apologétique, comment cet objet se différencie de celui de la Théologie proprement dite, par quels moyens l'Apologétique peut et doit être un moyen efficace de prédication et de conversion.

\* \* \*

LA SOEUR ROSALIE, par Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire*. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (série *Biographies*, No 581). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Une pauvre religieuse gouvernant une communauté dans le plus misérable quartier de Paris, y vivant au jour le jour pendant cinquante ans, n'ayant pour tâche et pour but que de remplir fidèlement son devoir de charité médiatrice, le faisant avec amour jusqu'à l'usure, jusqu'à... la fin, mais ayant une vertu tellement irradiante et un dévouement si contagieux qu'elle sort de son cadre, exerce son influence au delà des limites que s'est assignée sa modestie et devient une des plus pures gloires de Paris... telle a été "la Soeur Rosalie".

\* \* \*

REVER ET VIVRE, par J. de la Brète. 1 vol. in-12, Prix: 3 fr .50. — Paris, Plon, 8, rue Garancière.

M. Robert d'Autrelle, tempéramment d'artiste, a 35 ans: son père veut le marier et l'envoie en province pour lui faire rencontrer Mademoiselle Le Lioran. Robert est l'hôte de Charles Mauvriier, son ancien compagnon d'études. Il ébauche des relations avec Melle Le Lioran. Dans une visite il rencontre une de ses parentes, Melle de Saint-Melaine, dont les

parents ont entièrement dissipé la fortune, et à laquelle il ne reste pour tout bien qu'un château et un réel talent pour la musique. Robert s'éprend de Melle de Saint-Melaine. Après une série d'aventures, il l'épouse, tandis que son ami Mauvrier, sauvé par lui de la ruine, unit sa destinée à Melle Le Lioran.

Le roman est écrit d'une plume alerte comme toutes les oeuvres de l'auteur. Les caractères bien dessinés intéressent vivement. On pourrait peut-être reprocher à l'écrivain un peu trop d'irréel dans sa manière de dénouer les situations. Somme toute, c'est un excellent volume, très moral comme en témoigne la conclusion : " Il n'est point pour l'homme de sort plus doux que de vivre d'un seul amour en faisant autour de soi un peu de bien ".  
A. S.

\* \* \*

PLANS D'INSTRUCTIONS pour le diocèse de Nevers. 1 vol. in-12, XIV-455 pages. 3 fr. 50. — Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte.

Ces plans, répartis sur cinq années, sont un des ouvrages les plus recommandables pour les prêtres. Des références, très bien faites, aux orateurs et prédicateurs les plus connus, facilitent le travail de préparation des sermons et conférences. Les rédacteurs ont paru exclusivement attentifs au souci d'instruire et d'édifier.

\* \* \*

NOUVEAUX MELANGES ORATOIRES, par M. d'Hulst. 1 vol. in-8, 1910.—  
J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Ce huitième volume comprend des sermons de carême et des sermons et allocutions de circonstances. On y retrouve avec plaisir et non sans profit le penseur profond, le logicien serré et l'écrivain qui revêt sa pensée du vêtement le plus propre à l'ancrer dans l'âme de ses lecteurs.

\* \* \*

LE FRERE DIDACE PELLETIER, récollet, par P. Odoric-M. Jouve, O.F.M.  
Couvent des SS. Stigmates, Québec, 1910,

L'auteur nous déclare n'avoir pas voulu écrire une simple biographie. Il a désiré savoir jusqu'où s'étaient étendus le renom, de sainteté et l'éclat des vertus du Frère Pelletier, si cette réputation avait traversé les âges et attiré la confiance des peuples. Et il nous raconte le résultat de ses enquêtes approfondies, dans un style simple, avec la mesure et l'attention soigneuse d'un historien et aussi avec une chaleur communicative qui anime le récit et avive l'intérêt.

\* \* \*

LA FAMILLE DE VOLTAIRE. *Les Arouet*, avec tableau généalogique et blasons, par Guy Chardonchamp. — Champion, 5, quai Malaquais.

Les origines familiales de Voltaire demeuraient jusqu'à ce jour dans l'ombre où le grand philosophe s'était complu lui-même à les laisser. De patientes et heureuses recherches menées dans la petite ville de Saint-Loup, berceau de la famille Arouet, ont permis de déterminer d'une façon rigoureusement précise la filiation de Voltaire depuis le milieu du XVIème siècle. Sous la plume de M. Guy Chardonchamp, les Arouet et leur milieu social revivent, exhumés des pièces d'archives ou des minutes de notaires, et reviennent animer les vieux logis qui, à Saint-Loup, bordent le Thouet.

Ces pages, auxquelles s'ajoute un index des noms de personnes et de lieux, s'adressent aux historiens comme aux littérateurs. Elles deviennent fort importantes surtout aux professeurs dans l'enseignement desquels rentre l'étude de la personnalité ou des oeuvres de Voltaire.

\* \* \*

LE ROYAUME DE DIEU, par P. Louis Perroy. Deuxième édition. 1 vol. in-12, 3.50 fr. — Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

La première édition de cet ouvrage s'est enlevée en quelques mois. C'est dire combien M. Perroy est goûté du public lettré et délicat. Dans ce volume, dont il portait la pensée dans son coeur depuis plus de vingt ans, l'auteur s'attache à nous dire successivement ce qu'est le royaume de Dieu, royaume dont la richesse inestimable est constituée par la grâce. Le talent de peintre de l'auteur fera encore davantage apprécier ces pages toutes remplies d'une émotion sincère.

\* \* \*

SAINTE VERONIQUE GIULIANI, par la Comtesse M. de Villermont. 1 vol. in-12, 1910. — Librairie générale catholique, 15, rue Cassette, Paris.

C'est la première fois que la vie de cette sainte est écrite en français. Entrée chez les Capucines à l'âge de dix-sept ans, Véronique Giuliani mène pendant cinquante ans une vie de mortifications, de jeûnes et de prières. Elle est favorisée de visions, dûment constatées et éprouve pendant longtemps des souffrances surnaturelles. Elle reçoit même les stigmates. Tout l'historique de cette vie merveilleuse s'appuie sur les pièces du procès de canonisation et sur le journal de la sainte lequel fut la matière des principales études pour la cause de béatification. Bien écrites, ces pages se lisent facilement et laissent dans l'âme une grande admiration pour les oeuvres qu'opère la puissance de Dieu.

\* \* \*

GOBEL, EVEQUE METROPOLITAIN CONSTITUTIONNEL DE PARIS, par Gustave Gautherot, docteur ès lettres, professeur d'histoire de la Révolution française aux Facultés libres de Paris. 1 vol. gr. in-12, illustré d'un portrait hors texte, 7 fr. 50. — Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

Gobel est l'un des personnages les plus ignorés de la Révolution française. Jusqu'ici, on ne connaît guère de lui que son élection à Notre-Dame et la scène de son "abdication" à la Convention. — Placé à la tête de l'épiscopat "constitutionnel", il y joua pourtant un rôle.

M. Gustave Gautherot comble enfin cette lacune en nous donnant, sur l'"évêque métropolitain de Paris", un ouvrage aussi complet et aussi solide que possible. Grâce aux documents—presque tous inédits—qu'il a puisés soit aux archives bernoises de l'ancien évêché de Bâle (récemment inventoriées par l'auteur lui-même), soit aux archives parisiennes, il a suivi Gobel de l'Alsace où il naquit à l'échafaud où il expia ses fautes.

Si M. Gustave Gautherot ne dissimule point ses opinions sur tant de hontes, il use d'une *rigoureuse méthode scientifique* qui s'imposera à tous

les lecteurs. Gobel restait presque inconnu : il a cherché avant tout à montrer, *par d'indiscutables documents*, ce que fut cet étrange "métropolitain".

\* \* \*

LE CATECHISME DE LA DOCTRINE CHRETIENNE à l'usage des enfants et des grandes personnes, par l'abbé Lemarié. In-8 de 426 pp. Broché. Prix : 1 fr. 50; cart., dos toile, plats papier, 2 fr. ; relié toile, tr. jaspée, 2 fr. 50.

ABREGE DU CATECHISME DE LA DOCTRINE CHRETIENNE, destiné aux petits enfants de 7 ans et dédié aux mères de famille et aux dames catéchistes. In-8 de 48 pages. Prix : broché, 0.20.

Ces deux catéchismes, mis à jour, sont conformes aux derniers décrets de Pie X sur la communion.

A Rome, où ils ont été examinés et approuvés au mois d'août 1910, l'auteur a reçu de grandes félicitations et de précieux encouragements à continuer ses travaux catéchistiques.

\* \* \*

LA VOCATION AU SACERDOCE, par F.-J. Hurtaud, maître en sacrée théologie. 1 vol. in-12 de 455 pages. Prix : 4 fr. — J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Tous ceux que préoccupe le problème, grave entre tous, de la vocation divine au sacerdoce, n'ont pas oublié la théorie de M. le chanoine Lahitton, professeur de dogme au grand séminaire de Poyannes (Landes).

Exposer cette thèse, lui opposer l'antique doctrine, affirmée de la façon la plus explicite dans les documents pontificaux, enseignée en termes équivalents par saint Thomas d'Aquin, exprimée dans le langage le plus significatif de l'Écriture, impliquée dans la foi de l'Église : telle a été la pensée de l'auteur.

Il étudie chaque argument du système de M. Lahitton, pèse chaque conclusion, et les poursuit jusque dans leurs dernières conséquences.



L'ouvrage de M. Hurtaud dépasse toutefois — et de beaucoup — la portée d'une simple controverse.

Directeurs, confesseurs, séminaristes, tous ceux qui ont à se prononcer sur le fait et les conséquences de l'appel intérieur au sacerdoce, liront ces pages avec le plus grand profit et le plus vif intérêt.

\* \* \*

LE BIENHEUREUX URBAIN V (1310-1370), par M. l'abbé Chaillan. 1 vol. in-12 de la Collection "*Les Saints*". Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Le Bienheureux Urbain V est un des rares papes français, et il a joué dans l'Eglise un rôle considérable. Né dans les Cévennes, de l'illustre famille des Grimoard, dont Mgr d'Hulst était l'un des descendants, Urbain V a pris une part prépondérante à des événements de premier ordre, à l'abbaye de Saint-Victor, près de Marseille, à l'Université de Montpellier, où il fut d'abord professeur et dont il assura le magnifique développement.

Pape résidant à Avignon, il voulut renouer la tradition issue de saint Pierre, et ramener le chef de l'Eglise à Rome. M. l'abbé Chaillan, connu déjà par des travaux que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a récompensés, nous raconte avec un grand intérêt ces péripéties et use très habilement des nécessités de son récit pour nous faire connaître toute une époque si attrayante et pleine de contrastes si instructifs.

\* \* \*

LA VENERABLE LOUISE DE MARILLAC, MADÉMOISELLE LE GRAS (1591-1660), par le prince Emmanuel de Broglie. 1 vol. in-12 de la Collection "*Les Saints*". Prix: 2 fr. — J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

La vie de la Vénérable Louise de Marillac manquait à la collection des *Saints*. Comme toutes les grandes fondations, celle de la Compagnie des Filles de la Charité avait demandé la collaboration d'un saint et d'une sainte. A côté de saint Vincent de Paul doit donc figurer celle qui a été la première de ces admirables soeurs et qui est restée leur modèle.

C'est l'auteur même de la *Vie de saint Vincent de Paul*, M. le prince Emmanuel de Broglie, qui, avec sa profonde connaissance du XVII<sup>e</sup> siècle religieux, s'est chargé de faire revivre cette noble figure : il nous la montre dans toute sa simplicité, accomplissant de grandes choses sans bruit et sans appareil, sachant toutefois, au besoin, presser son illustre guide et venir à bout de quelques-unes de ses hésitations. On ne pouvait pas comprendre l'un sans l'autre. Désormais, on les connaît admirablement l'un l'autre.

\* \* \*

SAINT PATRICE (vers 389-461), par M. l'abbé Riguet, curé de Saint-Denis de l'Hôtel (Loiret). 1 vol. in-12 de la Collection "*Les Saints*".  
Prix : 2 fr. — J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

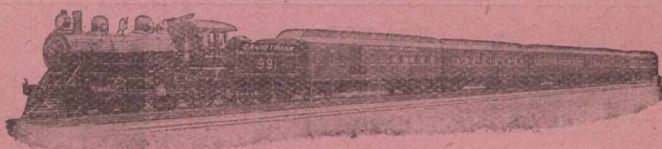
Personne n'ignore que saint Patrice est le patron de l'Irlande, et, à bon droit, puisque c'est lui qui a implanté dans l'île cet esprit catholique dont aucun malheur n'a pu ébranler la solidité. Il était donc d'un très vif intérêt de fixer les traits de cette grande figure, de raconter avec méthode, après en avoir établi les détails authentiques, la naissance (dans sa *Confession* il affirme positivement n'être pas né en Irlande), la formation, l'éducation, les voyages, l'apostolat de cet illustre saint. Saint Patrice a dû beaucoup à la France où il a séjourné, où il a étudié. M. l'abbé Riguet a su débrouiller ce que l'histoire et la légende avaient laissé de confus sur ces lointains souvenirs.

\* \* \*

**GRAND  
TRUNK  
RAILWAY  
SYSTEM**

Le réseau du Grand Tronc parcourt une route des plus populaires depuis l'Est du Canada jusqu'à Chicago.

Voies doubles, trains à grande vitesse, très beaux lits-salons, aménagement moderne. Wagons-restaurants de première classe. Toutes les garanties de confort et de sûreté.



## L'ÉLOGE DU " GRAND TRONC "

Un des correspondants du *Times* de Londres décrivant son tour d'Amérique, dans un article, paru le 4 février dernier, disait entre autres choses :

" De beaucoup le plus charmant voyage que j'aie fait en Amérique, ça été sur le GRAND TRONC, de Montréal à Toronto. Le GRAND TRONC, c'est admis, a un système parfait de lits-salons. Nous courrions à 50 milles à l'heure sur l' " International Limited ", jouissant d'un confort qu'aucun train d'Angleterre ne peut procurer "

Cet éloge d'un voyageur qui parcourt le monde, est tout à l'honneur des chemins de fer canadiens.

Pour plus amples informations, livrets illustrés, tarifs, etc., s'adresser à

**W. E. DAVIS,**  
Pass. Traff. Mger,  
Montréal.

**G. T. BELL,**  
Ass. Pass. Traff. Mger,  
Montréal.

**GEO. W. VAUX,**  
General Pass. Agent,  
Montréal.

# Sirop d'Anis Gauvin

recommandé aux mères de famille pour la guérison  
des Coliques, de la Diarrhée, des douleurs de la  
Dentition, de la Coqueluche et du manque de  
sommeil chez les enfants.

25 cents la bouteille.

En vente partout.

## LES CACHETS GAUVIN CONTRE LE MAL DE TETE

la Névralgie, le Surmenage agissent  
rapidement, efficacement

25 cents la boîte.

En vente partout.

## J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

850, SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

## ED. ARCHAMBAULT

Pianos, Orgues, Phonographes

Instruments de Musique de toutes sortes

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

312, RUE SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

Près de la rue Saint-Denis.

Tél. Bell Est 1842.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limitée

MEUBLES, LITERIE, TAPIS,  
DRAPERIES, ETC., ETC.

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET GUY

Visiteurs cordialement invités.

## MORENCY FRERES

346, SAINTE-CATHERINE EST,

346, rue Ste-Catherine Est, - Montréal

ENCADREURS, DOREURS.

Moulures, Cadres, Gravures, Peintures à l'huile, Consoles, Miroirs, Etc.

# GRANGER FRÈRES Limitée

43, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, QUE.

## LIVRES ET OBJETS DE PIETE

Bréviaires et Missels

Statuettes, Crucifix, Médailles,  
Imagerie artistique,

Souvenirs de première communion, etc.

## ARTICLES DE BUREAU

Fournitures de classes

Objets de fantaisie

Papeterie—Impressions—Reliure.

Plumes fontaines de toutes marques.  
Clavigraphes.

Cartes Postales Illustrées.

Articles pour dessin.

Albums à photographies, etc.

## Marchandises en Cuir.

Portefeuilles, Porte-monnaie,  
Nécessaires.

## TAPISSERIE

Toile à chassis — Moulures

Jouets, Parfums, Spécialité d'articles  
populaires pour marchands.

GRANGER FRERES, Limitée.

Importateurs. — Représentants des principales maisons Européennes et  
Américaines, pour la vente en gros et en détail.

Soumission sur demande.

Ouvrage de première classe.

TEL. MAIN 7115

## D. VAILLANCOURT

Entrepreneur-Menuisier

Résidence : 1ère Avenue, Ville Emard

MONTREAL

Visite sollicitée. Prompte exécution.

Bureau Main 1215. Résidence Main 7844

## J. B. BARBEAU

Entrepreneur général

Contractor

234, Avenue Galt, Quartier St-Paul

MONTREAL

Messieurs les membres du clergé, sont invités à venir  
visiter notre maison nouvelle d'Ornements d'Eglise. Nous avons  
un grand choix de Calices, Ciboires, Hosties, Chapes, Chasubles,  
Dalmatiques, Statues, Candelabres, Burettes, Médailles,  
Chapelets, Cierges et Chandelles ; aussi un assortiment complet  
de Chapeaux ecclésiastiques français.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**BERTRAND, FOUCHER, BELANGER INC.** 26, rue Notre-Dame Ouest  
MONTREAL

Bell Téléphone Main 7437

# VINS DE MESSE

Marque "VATICAN"  
Marque "SANCTUAIRE"

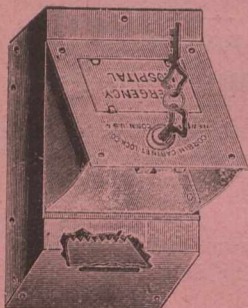
Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nous recommandons aux convalescents et aux personnes faibles

## LE VIN TONIQUE "BACCHUS" AU QUINQUINA

POUR : Clarets et Sauternes : *Vigneau & Cambours, Bordeaux*  
LA TABLE : Vins de Bourgogne : *Morin Père & Fils, Beaune*

Laporte, Martin & Cie, Ltée Distributeurs 568, RUE SAINT-PAUL  
MONTREAL



## QUINCAILLERIE GENERALE

Troncs en acier, pour Eglises, pour Hôpitaux, Etc.

PRIX \$1.25

Serrures de sûreté inrochetables, de tous genres et pour tout usages.  
Filtres à l'eau à l'épreuve des germes, s'adaptant au robinet, aussi  
filtres de table de toutes grandeurs.

L. J. A. SURVEYER

Importateur de Ferronnerie

52, Boulevard Saint-Laurent, - Montréal



## DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Importateurs et fabricants

d'Ornements et Bronzes d'Eglises, Statues,  
Articles Religieux, Etc.

SPÉCIALITÉ : Vin de Messe et Huile huit  
jours "Nice".

19 et 21, NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL, Can.



# A. S. Lavallée

## MAGASIN DE CHAUSSURES

FOURNISSEUR DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

97 à 101, Boulevard Saint-Laurent,

MONTREAL

Téléphone Bell : EST 1846.

**Actif : \$277,107,868.46**

Rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1909

de la

# METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

(Société anonyme incorporée par l'Etat de New York)

“ Société du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple ”

## ACTIF

Débitures et actions de villes et de chemins de fer des Etats-Unis...	\$123,346,161.39
Débitures et hypothèques.....	105,183,172.02
Immeubles.....	23,311,215.72
Prêts à demande.....	172,930.00
Fonds en mains.....	5,420,643.42
Prêts aux porteurs de polices.....	11,193,245.61
Primes dues et en cours de perception.....	5,190,288.45
Intérêts et loyers.....	3,290,211.85

\$277,107,868.46

## PASSIF

Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation Branche intermédiaire.....	\$ 1,599,645.00
Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation. Département ordinaire.....	134,508.71
NOTE. — Presque toutes les polices ordinaires de cette compagnie sont non participantes et émises à primes peu élevées.	
Partie de Bonus payable en 1910 sur polices industrielles.....	5,204,639.95
	\$ 6,938,793.66
Fonds de réserve spécial et réassurance.....	237,213,384.00
Tout autre passif.....	3,053,470.82
Capital et surplus.....	29,902,219.98

\$277,107,868.46

## AUGMENTATION PAR PERIODE DE DIX ANNEES

Revenu pour l'année			Actif à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	8,725,196.47	Déc. 31, 1889	\$	8,597,468.77
“ 1899		28,798,714.45	“ 1899		51,070,840.74
“ 1909		84,796,175.27	“ 1909		277,107,868.46
Surplus à la fin de l'année			Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	1,597,183.90	Déc. 31, 1889		1,852,432
“ 1899		7,653,479.68	“ 1899		4,980,704
“ 1909		29,902,219.98	“ 1909		10,621,679
Valeur des assurances à la fin de l'année					
Déc. 31, 1889	\$	204,816,521.00			
“ 1899		800,531,009.00			
“ 1909		2,041,951,700.00			

Vaisselle,  
Verrerie,  
Coutellerie

*Lalieu Brodeur*

Porcelaines,  
Faïence,  
Cristaux

Trois magasins de détail à Montréal :

533, RUE STE-CATHERINE EST (près Amherst)

327, BOULEVARD ST-LAURENT (près Ste-Catherine)

1827, RUE STE-CATHERINE EST (Hochelaga)

**MACASIN DE GROS (Commission et importation)**

86, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

**VAISSELLE** avec écussons, monogrammes. Modèles spéciaux pour grandes maisons, salles à dîner, salles de banquet, clubs.

Nous avons le plus bel assortiment au Canada et vendons à des prix qui défient toute concurrence.

**DUPUIS FRÈRES**  
Limitée . . .

447-449, RUE SAINTE-CATHERINE EST

MONTREAL

Le plus grand magasin à rayons de la partie Est de cette ville.  
La plus ancienne maison canadienne-française du genre.  
Etablie depuis plus de 41 ans. Occasions exceptionnelles à tous les rayons. Tout article vendu par nous est sujet à notre garantie. Entière satisfaction ou plein remboursement du prix de l'achat. Commandes par la poste, exécutées rapidement et avec soin . . . . .

Attention spéciale aux commandes qui nous sont confiées par les membres du clergé ou par les maisons religieuses.